

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE

Direction générale des ressources humaines

AGRÉGATION

Concours externe

LETTRES CLASSIQUES

Rapport présenté par : Madame Anne ARMAND
Inspectrice Générale des Lettres
Présidente du jury

SESSION 2006

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

**LES RAPPORTS DES JURYS DES CONCOURS SONT ETABLIS
SOUS LA RESPONSABILITE DES PRESIDENTS DU JURY.**

SOMMAIRE

Composition du jury
Déroulement des épreuves
Programme 2006
Rapport de la présidente
Ouvrages mis généralement à la disposition des candidats

Bilan global d'amissibilité
Bilan global d'admission
Résultats par académie
Résultats par profession et par titre
Résultats par âge et par sexe

ÉPREUVE ÉCRITES D'AMISSIBILITÉ

Dissertation française
Version latine
Thème latin
Version grecque
Thème grec

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

Leçon
Explication d'un texte français moderne
Explication de grammaire
Explication d'un texte d'ancien français
Explication d'un texte latin
Explication d'un texte grec

Programme 2007

COMPOSITION DU JURY

Mme. Anne ARMAND, Inspectrice Générale de l'Éducation Nationale, présidente
M. Paul-Marius MARTIN, professeur à l'université de Montpellier III, vice-président
M. Bernard COMBETTES, professeur à l'université de Nancy II, secrétaire général

Mme Béatrice BAKHOUCHE, professeur à l'université de Montpellier III
Mme Annie BERTIN, professeur à l'université de Paris X
Mme Françoise BOUSSARD, professeur de chaire supérieure au lycée Guist'hau de Nantes
M. Michel BRIAND, professeur à l'université de Poitiers
Mme Marie-Madeleine CASTELLANI, professeur à l'université de Lille III
Mme Catherine CROIZY-NAQUET, professeur à l'université de Toulouse Le Mirail
M. Dominique DESCOTES, professeur à l'université de Clermont-Ferrand II
M. Robert GAMON, professeur de chaire supérieure au lycée du Parc à Lyon
M. Charles GUITTARD, professeur à l'université de Paris X
M. Jean-François JEANDILLOU, professeur à l'université PARIS X
Mme Emmanuelle JOUET-PASTRÉ, maître de conférence à l'université de Toulouse
Mme Catherine KLEIN, inspectrice pédagogique régionale, académie de Créteil
Mme Annie KUYUMCUYAN, maître de conférences à l'université de Nancy II
Mme Monique LARRAT, professeur de lettres supérieures au lycée Victor Duruy à Paris
Mme Lélia LE BRAS, inspectrice pédagogique régionale, académie de Nantes
M. Didier LECHAT, maître de conférence à l'université de Caen
M. Jean-Pierre LECOUEY, professeur de chaire supérieure au lycée Victor Duruy à Paris
M. Eric LHOTE, maître de conférence à l'université de Lille III
M. Paul MATTEI, professeur à l'université de Lyon II
M. René NALLET, inspecteur pédagogique régional, académie de Lyon
Mme Corinne PIERREVILLE, maître de conférence à l'université de Lyon III
Mme Catherine SCHMEZER, maître de conférence à l'université de Bordeaux
M. Jean-François THOMAS, professeur à l'université de Montpellier III

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Épreuves écrites (dans l'ordre suivant)

- Dissertation française sur un des auteurs du programme

Durée : 7 heures ; coefficient : 16.

- Thème grec

Durée : 4 heures ; coefficient : 6.

- Version latine

Durée : 4 heures ; coefficient : 6.

- Version grecque

Durée : 4 heures ; coefficient : 6.

- Thème latin

Durée : 4 heures ; coefficient : 6.

Épreuves orales

- Leçon sur une des œuvres au programme. Coefficient : 10.

Durée de la préparation : 6 heures.

Durée de l'épreuve : 55 minutes (dont 40 de leçon et 15 d'entretien avec le jury).

- Explication d'un texte de français moderne tiré des œuvres au programme et exposé de grammaire suivis d'un entretien avec le jury. Coefficient : 9.

Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 1 heure (dont 45 minutes pour l'explication et l'exposé 15 minutes d'entretien).

- Explication d'un texte d'ancien ou de moyen français tiré de l'œuvre au programme. Coefficient 5.

Durée de la préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 50 minutes (dont 35 d'explication et 15 d'entretien).

Explication d'un texte latin. Coefficient 8.

Durée de la préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 50 minutes (dont 35 d'explication et 15 d'entretien).

Explication d'un texte grec. Coefficient 8.

Durée de la préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 50 minutes (dont 35 d'explication et 15 d'entretien).

Pour les épreuves orales de latin et de grec, le tirage au sort détermine pour chaque candidat laquelle est sur programme, laquelle hors programme.

Pour la leçon et pour les explications, les ouvrages jugés indispensables par le jury sont mis à la disposition des candidats ; la liste proposée ci-dessous est indicative. La liste ne distingue pas les ouvrages mis à la disposition des candidats pour l'épreuve de leçon et pour les épreuves d'explication.

PROGRAMME 2006

RUTEBEUF, Œuvres complètes, Lettres Gothiques, p. 49 à 451

Marguerite de NAVARRE, *L'Heptaméron*, Prologue, Première, deuxième, troisième et septième journée

Cardinal de RETZ, *Mémoires*, Folio Classique, p. 53 - 352

André CHENIER, Œuvres poétiques, Paradigme, tome I : *Imitations, Art d'aimer, Elégies*

Paul CLAUDEL, *Tête d'or*, deuxième version

Marguerite DURAS, *Le Ravissement de Lol V. Stein, Le Vice-consul, India Song*

CESAR, *Bellum civile*, I

RUTILIUS NAMATIUS, *De reditu suo*

SENEQUE, *De clementia*

VIRGILE, *Bucoliques*

EUSEBE DE CESAREE, *Histoire ecclésiastique*, livres I et II

HOMERE, *Iliade*, chant XVI

PLATON, *Phédon*

SOPHOCLE, *Les Trachiniennes*

RAPPORT GÉNÉRAL

établi par Anne Armand, présidente du concours

Rédigeant ce rapport pour la dernière année, j'ai le plaisir de souligner une dernière fois la qualité de ce concours de très haut niveau, et l'excellent climat dans lequel se déroulent les épreuves orales. Respect des candidats, écoute exigeante mais bienveillante de leurs prestations, parcours individuels garantissant l'égalité des chances de chacun (les épreuves sont, pour tous, réparties sur la totalité de la durée de l'oral, et alternent dans le moment de la journée) marquent la tradition de ce jury qui, depuis des années, est très positivement ressenti par les candidats, malgré la difficulté des épreuves.

Résultats

Le nombre de postes mis au concours a connu une forte diminution, pour des raisons techniques de gestion de personnel. Mais une autre diminution doit plus fortement alerter, celle des candidats présents à la totalité des épreuves écrites : en 2001, ils étaient 436, leur nombre actuel est de 344.

Encore davantage que l'an passé, le « cru 2006 » s'est montré de très grande qualité.

Année	2003	2004	2005	2006
Postes	62	53	60	40
Présents	427	422	355	344
Admissibles	141	119	135	96
Barre	8,65	8,18	8,40	9,43
Barre admission	9,74	9,58	9,59	10,22
Meilleure moyenne écrit	14,91	16,20	14,75	14,63
Meilleure moyenne oral	16,73	15,75	15,60	15,73

La difficulté du concours est fonction du nombre de postes offerts : 60 postes, en 2005, 40 postes, en 2006, de tels chiffres n'entraînent pas le même niveau de sélection. La barre d'admissibilité (9,43) et la barre d'admission (10,22) sont très élevées cette année, parce que le niveau des candidats sélectionnés est mécaniquement supérieur à celui des candidats des années antérieures.

Sur les quatre dernières années, les moyennes des candidats admissibles sont les suivantes :

Année	2003	2004	2005	2006
Dissertation	10,47	10,82	10,67	12,53
Version latine	10,48	8,59	12,94	11,15
Thème latin	9,28	10,27	9,50	9,39
Version grecque	9,51	9,88	11,52	11,67
Thème grec	8,75	11,36	10,07	11,27

Une moyenne est à commenter particulièrement, celle de la dissertation. C'est dans cette épreuve que l'écart entre la moyenne des candidats présents et la moyenne des candidats admissibles est le plus important : 6,37, moyenne très basse pour l'ensemble des présents, 12,53, moyenne très élevée pour les admissibles. Il est clair que les candidats creusent l'écart dans cette épreuve, ce qui est réjouissant pour un concours de lettres classiques : les qualités sanctionnées par la dissertation française sont de la plus grande importance pour la réussite au concours.

C'est l'épreuve de thème latin qui a été, cette année, la moins bien réussie. Les moyennes des candidats présents aux écrits de langues anciennes sont les suivantes : thème latin, 5,87 – version latine, 8,38 – thème grec : 7,26 – version grecque : 8,11.

La lecture du tableau ci-dessus témoigne de la très grande qualité des candidats admissibles dans l'ensemble des épreuves écrites. Pour les épreuves orales, les moyennes sont les suivantes :

Leçon	8,52	9,09	7,41	8,25
Explication	- 7,39	8,60	6,80	7,38

gram				
Moyen Âge	9,93	9,34	9,90	7,29
Latin	9,55	10,12	7,96	8,85
Grec	8,57	9,33	9,36	8,90

Les meilleures notes ont été attribuées indifféremment à toutes les épreuves : 17 en explication latine, 18 en explication française et médiévale, 19 en leçon, 20 en explication grecque.

Le jury a noté des disparités parfois importantes dans la réussite, au sein d'une même épreuve, entre les interrogations portant sur tel ou tel auteur. Ainsi, en explication française, Marguerite de Navarre (moyenne : 6,38, par rapport à Claudel, 8,80), en explication latine, Sénèque (moyenne : 5,69, par rapport à César, 10,58), en explication grecque (Eusèbe de Césarée, 6,58, par rapport à Platon, 10,93). Il appartient aux candidats et à leurs enseignants, au cours de l'année de préparation, de cerner précisément le niveau de difficulté qu'offre telle ou telle œuvre, quel que soit, a priori, son degré de familiarité.

Remarques sur la préparation du concours pendant l'année

Une épreuve a été particulièrement décevante cette année, celle de l'explication d'un texte médiéval. Lors de la réunion des candidats en fin d'oral, nous avons recueilli des propos suffisamment nombreux sur une préparation insuffisante de cette épreuve dans les différents lieux d'enseignement pour ne pas hésiter à souligner la nécessité d'une véritable formation. Le rapporteur de l'épreuve rappelle dans son rapport qu'il s'agit d'une « véritable explication de texte, analogue à celle que les candidats effectuent sur un texte postérieur à 1500 ». Compte tenu d'une familiarité généralement moins grande des candidats avec la littérature, la langue, la civilisation médiévale, il importe d'accorder le temps nécessaire à une connaissance précise de l'œuvre au programme. Nous souhaiterions que le niveau assez médiocre des prestations ne soit pas du à un mauvais calcul des candidats : on prépare d'abord les œuvres pour l'écrit, on voit ensuite les œuvres de l'oral. D'une part, ce calcul s'avère chaque année désastreux, pour les candidats qui arrivent à l'oral sans une préparation suffisante ; d'autre part, le raisonnement est faux : le texte médiéval peut être retenu pour la dissertation française.

Comme dans les rapports des dernières années, nous voudrions à nouveau insister sur une autre épreuve mal préparée par les candidats, l'explication de grammaire. La liste des questions proposées lors d'une session est communiquée chaque année dans le rapport du concours. Il n'y a donc pas à craindre d'être surpris par une question totalement inattendue. Le rapporteur de l'épreuve rappelle entre autres cette année que s'il y a des connaissances obligées (et attendues de tout candidat se présentant à un concours de recrutement de professeurs de français), ces connaissances ne sont pas travaillées dans l'année en dehors du contexte dans lequel elles seront examinées à l'oral, c'est-à-dire à propos d'un texte littéraire précis. Nous renvoyons les candidats à la lecture attentive de ce rapport.

Rappelons enfin un constat, fait lui aussi régulièrement. En explication française, le jury s'alarme d'un nombre important de prestations notées en dessous de 5/20. En leçon, une même remarque est faite sur des exposés notés jusqu'à 1/20, dont sur l'œuvre de Retz, alors même que les candidats présents à l'oral avaient manifesté à l'écrit leur connaissance de l'œuvre. La médiocrité de ces prestations conduit à penser que les candidats manquent d'un entraînement spécifique aux exercices : on peut bien connaître une œuvre et se trouver en difficulté lors de la leçon si l'on n'a pas, durant l'année, testé réellement ses capacités à cerner l'enjeu d'un sujet de leçon, travailler dans un temps donné, élaborer de bout en bout une prestation orale, soumise à l'appréciation d'un enseignant et de ses pairs. La multiplication des lectures critiques ne compense pas le manque de familiarité avec l'exercice très codé de l'explication de texte ou de la leçon. Et l'un et l'autre exercice se préparent pour lui-même : le jury ne peut que s'étonner des écarts entre les notes obtenues en explication de texte et en leçon sur un même auteur.

Quelques parcours particuliers

La diminution des postes mis au concours, entraînant mécaniquement la diminution du nombre des admissibles, a resserré le niveau global des candidats, et le jury a moins constaté que par le passé de parcours étonnants (candidat très bien classé à l'écrit et s'effondrant à l'oral, ou l'inverse). Cela dit, il a été témoin, comme chaque année, de brillantes prestations orales venant compenser un écrit moyen, et, à l'inverse, un oral assez terne après un écrit brillant. Les deux parties du concours jouent à plein dans le résultat final, cela a été clairement démontré dans chaque rapport annuel.

Comme les autres années, le jury voudrait manifester son regret de n'avoir pu convaincre d'aller au bout des épreuves orales un admissible qui s'est effondré pendant la préparation de la leçon ; vérification faite après son abandon, ses notes d'écrit lui permettaient largement de rater totalement cette épreuve et de se présenter avec toutes ses chances aux épreuves restantes, puisqu'il avait déjà obtenu des notes correctes aux deux premières épreuves orales. On redira donc à nouveau que l'oral est une épreuve longue, à laquelle il faut être préparé physiquement et psychologiquement. Rater une épreuve ne signifie pas rater le concours, ce n'est jamais que rater une épreuve sur dix. Et aucun candidat ne connaît le niveau de son écrit ni ne peut être certain de la façon dont ses prestations orales sont notées. Il faut donc accepter le jeu du concours, se présenter aux épreuves suivantes, même quand on a le sentiment d'être en difficulté à un instant donné de l'oral.

Recommandations

Pour écrire ce rapport pour la quatrième fois, nous ne pouvons que rejoindre l'interrogation du rapporteur de l'explication de grammaire qui se demande à quoi bon écrire un énième rapport. Il est évident qu'une lecture des rapports sur plusieurs années montre que les mêmes conseils se répètent, alors que les œuvres au programme changent, que les auteurs des rapports changent, que les membres du jury changent. Nous ne pouvons donc que répéter nos propos de l'an passé : les clés de la réussite dans un concours aussi exigeant que celui de l'agrégation sont toujours les mêmes, la connaissance des œuvres, de toutes les œuvres, et la pratique régulière des exercices de dissertation, version, thème, explication, leçon. Ajoutons la préparation mentale (morale ?) à un oral qui dure plusieurs semaines. La réussite est nécessairement à ce prix.

OUVRAGES GÉNÉRALEMENT MIS A LA DISPOSITION DES CANDIDATS

Bible de Jérusalem, Cerf
 Bible du Chanoine Crampon, Desclée
 L'encyclopédie catholique pour tous, Droguet-Ardant, Fayard
 Dictionnaire de la Bible, Bouquins, Laffont
 Dictionnaire culturel de la Bible, Nathan

Atlas, Serryn, Blasselle, Bordas
 Atlas du monde grec, Levi, Nathan
 Atlas de la Rome antique, Scarre, Autrement
 Grosser Atlas zur Weltgeschichte (tome 1), Brunswick

Les grandes dates de l'Antiquité, Delorme, Que sais-je ?
 Dictionnaire de l'Antiquité, Bouquins, Laffont
 Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine, PUF
 Naissance de la chrétienté, Desclée

Dictionnaire Bailly, Hachette
 Grammaire homérique, 2 volumes, PUF
 Dictionnaire Magnien-Lacroix, Belin
 Grammaire grecque, Ragon, Dain, De Gigord

La civilisation grecque à l'époque archaïque et classique, Arthaud
 Guide grec antique, Hachette
 La vie quotidienne en Grèce au siècle de Périclès, Hachette
 Histoire grecque, Glotz (4 volumes)
 La vie dans la Grèce classique, Que sais-je ?
 Le siècle de Périclès, Que sais-je ?
 Les institutions grecques, U, A. Collin
 Précis de littérature grecque, Romilly, PUF
 Histoire grecque, Orrieux - Schmitt, PUF
 Le monde grec et l'Orient (2 tomes) PUF
 Histoire de la littérature grecque, Saïd, Trédé, Le Boulluec, PUF

Dictionnaire étymologique de la langue latine, Klincksieck
 Syntaxe latine, Klincksieck
 Dictionnaire Gaffiot
 Traité de métrique latine, Klincksieck

Institutions et citoyenneté de la Rome républicaine, Hachette
 La vie quotidienne à Rome ... Carcopino, Hachette
 La République romaine, Que sais-je ?
 Rome et l'intégration de l'Empire / Les structures de l'Empire romain, PUF
 L'Empire romain, Albertini, Peuples et civilisations, PUF
 La conquête romaine, Piganiol, Peuples et civilisations, PUF
 L'Empire romain / Le Haut Empire, Le Gall - Le Glay, PUF
 Histoire romaine, Le Glay, Voisin, Le Bohec, PUF
 Le métier de citoyen sous la Rome républicaine, Gallimard

Rome et la conquête du monde méditerranéen (2 volumes)
 Histoire générale de l'Empire romain (3 volumes)
 Rome à l'apogée de l'Empire, Carcopino, Hachette
 Guide romain antique, Hachette

Littérature latine, Frédoille, Zehnacker, PUF
 La littérature latine, Néraudeau, Hachette

Dictionnaire de la langue française, Littré (7 volumes)
 Dictionnaire de la langue française, Littré (6 volumes)
 Dictionnaire des lettres françaises, Pochothèque (5 volumes)
 Dictionnaire historique de la langue française (2 volumes)
 Dictionnaire étymologique de la langue française
 Dictionnaire Petit Robert 1 (noms communs)
 Dictionnaire Petit Robert 2 (noms propres)
 Dictionnaire Furetière, Droz
 Huguet, Dictionnaire de la langue française du 16^e
 Greimas, Dictionnaire du moyen français
 Greimas, Dictionnaire de l'ancien français
 Dubois ... Dictionnaire du français classique

Gradus, Les procédés littéraires
 Mazaleyrat, Eléments de métrique française, A. Collin
 Molinié, Dictionnaire de rhétorique, Poche
 Morier, Dictionnaire de poétique et de rhétorique

Littérature française (9 volumes) Arthaud
 La civilisation de l'Occident médiéval, Arthaud

PROGRAMME 2007

La Suite du roman de Merlin, paragraphes 1 à 418, édition G. Roussineau, Textes Littéraires Français, Droz, nouvelle édition 2006 en un volume

MAROT, *L'Adolescence clémentine*, édition F. Roudaut, Le Livre de Poche classique n° 21009, 2005, p. 67 à 382.

MOLIERE, *L'Amour médecin, Monsieur de Pourceaugnac, Le Malade imaginaire*, édition G. Couton, folio classique n° 996 et 3300

ANTOINE PREVOST D'EXILES, *Cleveland*, édition J. Sgard et P. Stewart, Desjonquères

CHATEAUBRIAND, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, édition J-C. Berchet, folio classique n° 4136

SAINT-JOHN PERSE, *Vents, Chronique, Chant pour un équinoxe*, N.R.F. Poésie / Gallimard 2000

CESAR, *La Guerre Civile*, I

SENEQUE, *De la clémence* (CUF 2005)

AMBROISE (Saint), *Les Devoirs*, I

PROPERCE, *Elégies*, I (CUF 2005)

HOMERE, *Iliade*, chant XVI

PLATON, *Phédon*

DENYS d'HALICARNASSE, *Antiquités Romaines*, I

EURIPIDE, *Les Phéniciennes*

SESSION DE 2006

**concours externe
de recrutement de professeurs agrégés**

section : lettres classiques

dissertation française

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

« Il y a chez Retz l'étoffe d'un moraliste. Sa connaissance des êtres est subtile, aiguë, fondée sur l'observation du détail révélateur, que nul ne pense à dissimuler, sur un sens du comique attentif aux contradictions et aux dérobades. Moins systématiquement pessimiste que celle de La Rochefoucauld, plus vivante, plus diversifiée et peut-être plus exacte, sa psychologie offre l'importante singularité de prendre pour objet non pas l'Homme, entité philosophique, mais les hommes en tant qu'acteurs potentiels de l'histoire : elle propose une méthode pour déchiffrer leurs comportements, une caractérologie politique ».

S. BERTIÈRE, Retz, *Mémoires*, La Pochothèque, Classiques Garnier, introduction, p.81.

Vous analyserez et discuterez ce jugement à la lumière de votre lecture de la partie des *Mémoires* inscrite au programme.

N.B. : *Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Rapport sur la dissertation française **établi par Dominique Descotes**

L'épreuve de dissertation a donné lieu à des copies très inégales et séparées par un fossé plus large que d'ordinaire. Certaines d'entre elles révélaient des qualités qui répondaient pleinement aux exigences de connaissance du texte et de solidité de démonstration que l'on peut attendre de la part de candidats au concours d'agrégation. D'autres en revanche trahissent soit une profonde ignorance des textes, soit une certaine incapacité à réfléchir sur le sujet proposé.

La principale cause de faiblesse dans les dissertations tient à l'insuffisance, voire à l'inexistence de l'analyse du sujet et de ses implications. La technique de l'introduction est souvent significative sur ce point. Le sujet se présentait, comme c'est toujours le cas, sous la forme d'une citation relativement longue à commenter. Il est en général maladroit de la recopier *in extenso* sans chercher à en discerner les idées directrices. Pour parvenir à construire un problème et une démonstration consistante, il est indispensable d'analyser ce sujet en cherchant à en définir les termes vraiment significatifs, les thèses fondamentales. Celles-ci ne sont pas toujours présentées, dans la citation qui forme le sujet, dans un ordre strictement logique□ il arrive souvent que l'auteur, pour produire un effet rhétorique, ait bouleversé l'ordre strict du développement. Le candidat doit procéder à une reconstruction logique, prendre la peine de reconstituer l'enchaînement des idées, de telle sorte que son introduction en montre le développement de la manière la plus nette et claire possible. On constate très fréquemment que les copies dans lesquelles le sujet a été purement et simplement recopié manquent complètement de colonne vertébrale, et que, comme le problème initial a été mal défini, la partie d'explication et plus encore la discussion, mal maîtrisées, partent à vau l'eau.

La plupart des copies ne contenaient pas de tentative de définition du terme *moraliste*, qui faisait pourtant le fond du sujet. Les candidats qui ont pris la peine de proposer une définition, même si elle n'était pas toujours entièrement satisfaisante, s'en sont en général trouvés bien, dans la mesure où elle leur permettait de fixer des critères propres à éviter le hors sujet. Un certain nombre de copies montre qu'avec quelques connaissances élémentaires sur les moralistes du XVII^e siècle, notamment ceux chez qui n'intervient aucune préoccupation d'histoire ni d'autobiographie, on pouvait parvenir à caractériser efficacement

par différence la méthode et la caractérolgie de Retz. En revanche, il est affligeant de constater que, au niveau du concours d'agrégation, de nombreux candidats soient assez ignorants des œuvres de La Bruyère, La Rochefoucauld ou Pascal, pour confondre sans y voir malice les termes *moraliste*, *moralisant*, *moralisateur*, au point de d'écrire *qu'on qualifie volontiers de moraliste un personnage insupportable à force de règles et de sermons...* Il existait des études sur Retz moraliste qui auraient dû éviter pareille erreur, qui ne pouvait conduire qu'au contresens. Les idées de méthode, d'acteurs potentiels de l'histoire, l'idée du déchiffrement des conduites demandaient à être précisées. Les exemples de contradictions et de dérobadés devaient être cherchés et analysés dans leur sens et leurs implications, afin de construire une discussion fondée sur les textes.

D'autre part, il importe que la discussion du sujet soit une discussion effective de la thèse soumise à l'examen des candidats. Les réserves dont S. Bertière accompagne son jugement rendaient cette discussion un peu délicate, et il fallait un peu de réflexion logique pour trouver un bon angle de discussion□ le schéma *Retz est peut-être un moraliste, c'est peut-être un politique, mais c'est surtout un autobiographe* permettait de trouver une troisième partie à bon marché, mais n'ouvrait aucune discussion réelle. Dire que Retz n'est pas un moraliste parce qu'il est un mémorialiste est à peu près aussi pertinent que de dire qu'un homme n'est pas gendarme parce qu'il est pêcheur à la ligne. En revanche, le jury a considéré avec intérêt certaines copies qui proposaient des critiques frontales, éventuellement contestables, à la condition qu'elles s'appuient sur une argumentation solide□ par exemple que Retz n'ait pas un projet de moraliste au sens précis, parce qu'il considère les individualités non pas suivant leur conduite effective, mais à la lumière du type du héros politique, ou encore même que Retz n'est pas un moraliste au même sens que La Bruyère dans la mesure où il élabore un mythe amoral pour mettre en scène sa propre hypocrisie.

Il n'est pas bon, dans la phase de la préparation du plan, de chercher à fourrer de gré ou de force des pans entiers de topos préfabriqués. Il est certain par exemple que la dimension autobiographique des *Mémoires* pouvait être évoquée dans le développement, par exemple pour confirmer l'idée que Retz construit ses types psychologiques à partir de son expérience passée. Mais chercher à tout prix à introduire dans le développement une partie entière sur l'autobiographie parce que les études sur l'autobiographie ont abondé dans les revues et les recueils d'articles compilés en vue d'une clientèle agrégative ne pouvait que mener au hors sujet.

Les références aux œuvres du programme donnent manifestement lieu à une préparation inadéquate et inefficace. S'il est nécessaire de bien connaître les textes, il ne l'est pas absolument d'apprendre par cœur des pages entières. Les citations sont trop souvent inutilement longues, mal intégrées à la démonstration, et surtout insuffisamment exploitées. Or seule une citation accompagnée d'un commentaire qui montre clairement en quoi elle vient à l'appui de l'idée développée peut être considérée comme utile. Laissée seule, elle ne sert guère que de remplissage. La technique de l'allusion précise est souvent plus efficace que la citation adipeuse, car elle permet de ne retenir du texte que ce qui est strictement pertinent pour l'étape de la démonstration que l'on cherche à confirmer.

Enfin, on ne saurait aussi trop recommander aux candidats de se réserver un temps pour la relecture, afin d'éviter les bourdes fatales... Il en est de funestes, lorsqu'on est supposé avoir travaillé un an sur un texte. Parler des *Mémoires* au féminin ou de Simone Bertière au masculin, désigner Gondi comme le *coadjuteur*, écrire que Mazarin a tenu les *rennes du pouvoir*, que le parti frondeur ait été composé de *fantômes*, ou que Retz ait eu un *œil de sphinx* (trois fois dans une même copie), autant de bévues qui ne contribuent pas à rendre une copie concurrentielle. Parler d'une *foultitude de personnages*, ou des *deux casquettes de Retz qui vont de paire*, témoigne d'une ignorance regrettable de la différence entre le style de la dissertation et celui de la conversation familière. Encore ces bévues sont-elles probablement involontaires, mais ce n'est pas toujours le cas, un candidat peut ressentir une fugitive réjouissance de potache lorsqu'il compare Retz au *Schtroumpf à lunettes*, mais il devrait songer que cette référence fait comprendre à son correcteur qu'il n'a pas vraiment su discerner les documents les mieux adaptés à la préparation de son concours.

On rappellera à toutes fins utiles que, dans les verbes du premier groupe, c'est l'infinitif qui s'écrit -er, et le participé passé en -é.

SESSION DE 2006

**concours externe
de recrutement de professeurs agrégés**

section : lettres classiques

thème grec

Durée : 4 heures

Seuls sont autorisés les dictionnaires français-grec Alexandre, Feuillet et le dictionnaire Hatier-Belin (groupe de professeurs agrégés des lycées de Paris) ainsi que les dictionnaires grec-français Bailly, Georgin et Magnien-Lacroix.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

N.B. : *Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

DU COURAGE DES FEMMES ⁽¹⁾

Je me souviens d'avoir rencontré la phrase suivante dans un livre d'histoire : « Tous les hommes perdaient la tête ; c'est le moment où les femmes prennent sur eux une incontestable supériorité. »

Leur courage a une *réserve* qui manque à celui de leur amant ; elles se piquent d'amour-propre à son égard et trouvent tant de plaisir à pouvoir dans le feu du danger le disputer de fermeté à l'homme qui les blesse souvent par la fierté de sa protection et de sa force, que l'énergie de cette jouissance les élève au-dessus de la crainte quelconque qui, dans ce moment, fait la faiblesse des hommes. Un homme aussi, s'il recevait un tel secours dans un tel moment, se montrerait supérieur à tout ; car la peur n'est jamais dans le danger, elle est dans nous.

Ce n'est pas que je prétende déprécier le courage des femmes, j'en ai vu, dans l'occasion, de supérieures aux hommes les plus braves. Il faut seulement qu'elles aient un homme à aimer ; comme elles ne sentent plus que par lui, le danger direct et personnel le plus atroce devient pour elles comme une rose à cueillir en sa présence.

J'ai trouvé aussi chez des femmes qui n'aimaient pas, l'intrépidité la plus froide, la plus étonnante, la plus exempte de nerfs.

Il est vrai que je pensais qu'elles ne sont si braves que parce qu'elles ignorent l'ennui des blessures.

STENDHAL.

⁽¹⁾ Ne pas traduire le titre.

Thème grec

rapport établi par **Éric LHÔTE** avec la collaboration de **Michel BRIAND**

Cette année, les correcteurs ont décidé d'adopter une attitude résolument positive : le rapport suivant a pour but d'expliquer aux candidats malheureux les raisons de leur échec (il faut toujours tirer le meilleur parti d'un échec), et surtout de donner aux candidats futurs des conseils faciles à suivre, et qui leur permettront d'éliminer une bonne moitié des erreurs qui discréditent tant de copies.

Le thème grec est à la fois un exercice de français et de grec. C'est aussi un exercice de vitesse : le temps imparti est toujours trop court, quel que soit le niveau du candidat. Il s'agit donc de bien organiser son temps. On suggérera la méthode suivante (d'autres méthodes sont possibles, mais nous avons pour principe pédagogique de ne recommander que celles que nous avons testées sur nous-mêmes) :

1°) consacrer un quart d'heure à une lecture attentive du texte français, indépendamment de tout problème de grec. Se demander, par exemple, pourquoi Stendhal a souligné *réserve*, ou ce que signifie au juste *exempte de nerfs*. C'est le moment de repérer les gallicismes, dont on doit savoir par avance qu'on ne pourra pas les traduire littéralement.

2°) une heure doit être consacrée à un premier jet : consulter le moins possible les dictionnaires, traduire aussi littéralement que possible. Savoir que l'ordre des mots en grec est plus proche de celui du français que de celui du latin.

3°) consacrer une heure à la mise en forme du premier jet : se demander si ce qu'on a écrit a un sens, procéder à certaines vérifications dans les dictionnaires.

4°) une heure consacrée à une correction impitoyable du brouillon : vérifier les accords, les constructions verbales, etc., tout cela mot par mot.

5°) les trois quarts d'heure qui restent sont dévolus à un recopiage soigneux et aux ultimes vérifications et corrections.

Ce qui frappe le plus dans l'ensemble des copies, c'est l'art de la complication, qui a non seulement l'inconvénient d'alourdir le style et la tâche des correcteurs, mais aussi celui de multiplier les occasions de solécismes. Prenons par exemple la phrase la plus simple : «Car la peur n'est jamais dans le danger, elle est dans nous». Un candidat normalement formé doit traduire sans aucune erreur cette phrase en une minute, ce qui dégagera un temps précieux pour des problèmes plus délicats. Nous l'allons montrer tout à l'heure :

1°) «Car la peur» ὁ γὰρ φόβος : il suffit de savoir que γὰρ correspond presque exactement à "car", et qu'il doit toujours se placer en seconde position.

2°) «Il est jamais» οὔποτε ἐστί : la négation se place devant le verbe, comme en français.

3°) «Dans le danger» ἐν τῷ κινδύνῳ : le jeu de l'article en grec est à peu près le même qu'en français.

4°) «Elle est en nous» ἀλλὰ ἐν ἡμῖν : le grec ignore la juxtaposition ; après une négation, un "mais" se traduit normalement par ἀλλά. D'autre part, le grec ne répète jamais inutilement un mot déjà exprimé, à la différence du français : on a tort de dire parfois qu'en grec, des mots sont sous-entendus ; ils sont en réalité mis en facteur commun, selon la formule suivante : *grec* $a(b+c)$ =*français* $ab+ac$. La répétition de ἐστί, dans une phrase de ce type, est donc à la limite du solécisme. On pouvait même s'offrir le luxe de ne pas exprimer ἐστί, ce qui donnait ὁ γὰρ φόβος οὔποτ' ἐν τῷ κινδύνῳ, ἀλλ' ἐν ἡμῖν.

Comme on le voit, une traduction littérale, et respectant les règles de la syntaxe grecque, devait permettre, en une minute, d'obtenir le meilleur résultat possible sur cette phrase simple. Il ne faut pas chercher des difficultés où il n'y en a pas.

Beaucoup de copies ont trouvé la bonne solution, ou une solution équivalente, pour cette phrase simple ; beaucoup trop ont inutilement compliqué les choses, ou pèchent par ignorance des principes de la syntaxe grecque. Certes, les autres phrases étaient plus compliquées, mais, en s'en tenant aux principes simples qu'on a évoqués, on pouvait éliminer la moitié des fautes. On proposera donc les solutions suivantes, qui sont fondées sur ce qu'on a lu de meilleur, et sur nos propres interprétations.

«Je me souviens d'avoir rencontré la phrase suivante dans un livre d'histoire» Μέμνημαι ἐντυχῶν τῆδε τῆ φράσει ἐν βιβλίῳ τινὶ ἱστορικῷ. Il ne faut évidemment pas de mot de liaison au début du texte, puisqu'il n'y a rien à lier. La manière de dire "je me souviens", ainsi que la construction, sont clairement indiquées dans le Feuillet, que, dans un cas aussi simple, on pouvait croire sur parole. "Rencontrer" suppose un hasard, à la différence de εὐρίσκω, qui suppose que l'on trouve ce que l'on cherche : quand Archimède s'exclame Ἡῦρηκα, on sait qu'il cherchait depuis longtemps. "La phrase suivante" est un gallicisme, qui supplée à la pauvreté du jeu des démonstratifs en français moderne (en français classique, il existait une opposition simple entre "celui-ci" et "celui-là" ; en français moderne, cette opposition est pratiquement neutralisée) ; en grec, le démonstratif qui s'impose naturellement pour traduire "la phrase suivante" est ὅδε. Les mots français directement tirés du grec, tels que "phrase" ou "histoire", peuvent souvent se traduire tels quels, même s'il est vrai qu'il existe des pièges : si les orateurs attiques n'ont pas employé des mots tels que "phrase" ou "histoire", c'est tout simplement que ces concepts, au sens où nous les entendons, leur étaient étrangers.

«Tous les hommes perdaient la tête ; c'est le moment où les femmes prennent sur eux une incontestable supériorité» Πάντες οἱ ἄνδρες ἐμαίνοντο, καὶ ἐν τοιούτῳ καιρῷ ἀεὶ αἱ γυναῖκες κρείττους αὐτῶν ἀναμφισβητήτως γίνονται. Toute liaison logique avec la phrase précédente était incorrecte, puisqu'il s'agit d'une citation : le τῆδε de la phrase précédente suffisait. Il faut lire attentivement le texte français, et comprendre que la première proposition renvoie à un événement historique, et que la seconde exprime une généralité, d'où le jeu des temps, qui est, en l'occurrence, le même en grec et en français. Dans tout le texte de Stendhal, les hommes sont opposés aux femmes : la traduction par ἄνθρωποι était donc impossible. Une véritable difficulté était de traduire "c'est le moment où", qui est un gallicisme : ἐν τούτῳ τῷ χρόνῳ ne convient pas, car cela ôte tout caractère de généralité à la proposition, d'où la solution que nous proposons. L'expression "prennent sur eux une incontestable supériorité", par son caractère abstrait, n'était pas commode à traduire : nous avons admis diverses solutions. Cf. *infra* "se montrerait supérieur à tout".

«Leur courage a une *réserve* qui manque à celui de leur amant» Ἡ γὰρ ἀνδρεία αὐτῶν ἔχει εὐλάβειάν τινα καὶ ἀπόθεσιν, ἧς δεῖται ἢ τῶν ἐραστῶν αὐτῶν. La liaison logique par γάρ était obligatoire, car cette phrase donne la raison de la précédente. Si Stendhal a souligné *réserve*, c'est qu'il donne deux sens différents au mot : "retenue, discrétion" et "quantité disponible en surplus". Nous n'avons trouvé, ni dans les copies, ni en nous-mêmes, le moyen de traduire fidèlement la chose. Nous avons donc admis toutes les solutions qui ne fussent point absurdes, et nous livrons volontiers la nôtre à la critique. Pour être exact, il ne fallait pas manquer de traduire "celui" par un simple article. Il faut prendre garde, en outre, que le singulier distributif est un gallicisme : si Stendhal écrit "amant" au singulier, c'est que, en principe, chaque femme n'a qu'un seul amant ; cette règle grammaticale n'a pas cours en grec.

«Elles se piquent d'amour-propre à son égard et trouvent tant de plaisir à pouvoir dans le feu du danger le disputer de fermeté» ἐκεῖναι γὰρ σεμνύνονται ἐπὶ φιλοτιμίᾳ πρὸς αὐτούς, καὶ τυγχάνουσι τοσαύτης ἡδονῆς δυνάμεναι ἐν τῷ μέσῳ τοῦ κινδύνου πρὸς ἀρετὴν φιλονεικεῖν. Cette phrase donne de nouveau la raison de la précédente : la liaison qui s'impose est donc γάρ. L'expression "se piquer d'amour-propre" est évidemment impossible à traduire littéralement, car "se piquer" a un sens figuré qui ne saurait se transposer en grec. Il faut en outre savoir que la notion d'amour-propre féminin est caractéristique des moralistes français du XVIIe au XIXe siècle. φιλαυτία "égoïsme",

suggéré par certain dictionnaire, ne convient pas : on proposera φιλοτιμία, dont le sens de "point d'honneur" est bien attesté.

«☐ l'homme qui les blesse souvent par la fierté de sa protection et de sa force☐ τοῖς ἀνδράσιν, οἵπερ πολλάκις ἀνιῶσιν αὐτὰς μέγα φρονούντες ἐπὶ τῇ προστασίᾳ καὶ δυνάμει. Il faut de nouveau éviter le singulier distributif. "Blesser" est évidemment à prendre au sens figuré, contrairement aux blessures dont il est question à la fin du texte.

«☐ que l'énergie de cette jouissance les élève au-dessus de la crainte quelconque qui, dans ce moment, fait la faiblesse des hommes☐ ὥστε ἡ ταύτης τῆς τέρψεως ἐνέργεια αὐτὰς αἶρει ὑπὲρ τοῦ τότε τυγχάνοντος φόβου, ὅσπερ ἐν τούτῳ τῷ καιρῷ ποιεῖ τοὺς ἄνδρας ἀσθενοῦντας. La subordination par ὥστε s'impose. "Jouissance" est un mot fort, auquel correspond assez bien τέρψις, distinct de ἡδονή. Il est difficile de rendre "au-dessus de la crainte quelconque", car l'expression est à la fois définie et indéfinie : on a refusé les solutions absurdes, où l'on faisait voisiner τις et l'article, mais on a accepté les solutions intermédiaires, d'autant que le texte français est ambigu.

«☐ n homme aussi, s'il recevait un tel secours dans un tel moment, se montrerait supérieur à tout☐ Ἄνθρωπος μέντοι τις, εἴ γ' εἶχε τοιαύτην βοήθειαν ἐν τοιοῦτῳ καιρῷ, καὶ ἐφαίνετο ἄν κρείττων πάντων. Il était difficile de placer le καὶ adverbial avec la coordination. On pouvait cependant s'en tirer en plaçant le καὶ avant le verbe : καὶ ἐφαίνετο ἄν "il se montrerait lui aussi". La coordination doit nécessairement exprimer une opposition. Le système conditionnel n'est pas clair, ce qui est une particularité du français, non du grec. On optera plutôt pour un irréel du présent, mais on a accepté le potentiel.

«☐ Car la peur n'est jamais dans le danger, elle est dans nous☐ : cf. *supra*, introduction. Cette phrase est la plus facile à traduire.

«☐ Ce n'est pas que je prétende déprécier le courage des femmes, j'en ai vu, dans l'occasion, de supérieures aux hommes les plus braves☐ Οὐ μέντοι βούλομαι μειοῦν τὴν τῶν γυναικῶν ἀνδρείαν, καὶ τινας εἶδον ἐν τῷ καιρῷ κρείττους οὔσας τῶν ἀνδρῶν τῶν ἀρίστων. "Ce n'est pas que je prétende" est un gallicisme, et il faut simplement traduire "je ne prétends pas", où le verbe "prétendre" a le sens de "vouloir", et non celui de "feindre". La phrase est en opposition avec la précédente, mais δέ est

impossible, puisqu'elle est négative : on proposera οὐ μέντοι. Enfin, il ne faut pas oublier de traduire "en" : la meilleure solution est un simple *τινας*.

«**Π** faut seulement qu'elles aient un homme à aimer» *Μόνον γὰρ δέονται ἀνδρός, ὄντινα ἀγαπῶσιν ἄν.* Le lien logique avec la phrase précédente pose un problème intéressant : si l'on considère, comme Stendhal, que la condition normale d'une femme est d'avoir un homme à aimer, la seconde phrase justifie la précédente, et γὰρ convient ; si l'on considère que la seconde phrase apporte une restriction à la première, et que le sens est "les femmes sont courageuses, mais il faut qu'elles aient un homme à aimer", on peut accepter δέ ου μέντοι. "Un homme à aimer" n'était pas facile à traduire, et ne signifie pas simplement "un homme qu'elles aiment" : on proposera une tournure par l'éventuel, conforme à l'exemple ὅ τι ἂν κελεύῃ, πράττω "tout ce qu'il ordonne, je le fais", Ragon p. 209. ἔχω + infinitif convient aussi.

«**Κ**omme elles ne sentent plus que par lui, le danger direct et personnel le plus atroce devient pour elles comme une rose à cueillir en sa présence» *ἐκείναις γὰρ μόνον ἤδη δι' αὐτοῦ αισθανομέναις, ὁ εὐθύς καὶ ἴδιος κίνδυνος ὁ δεινότατος γίγνεται ὡσπερ ῥόδον, ὃ τούτου παρόντος δρέπωνται ἄν.* Beaucoup de solécismes dans la traduction de "le danger direct et personnel le plus atroce" : la solution en grec est pourtant fort proche du français, si l'on comprend que, dans les deux cas, "le plus atroce" est épithète de tout le reste, tandis que "direct et personnel" n'est épithète que de "danger". "Direct" signifie évidemment "immédiat", et non "droit, rectiligne" : ὀρθός ne convient pas. "à cueillir" pouvait se traduire comme "à aimer" dans la phrase précédente. ῥόδον est neutre : ἡ Ῥόδος est l'île de Rhodes . . .

«**Π**ai trouvé aussi chez des femmes qui n'aimaient pas l'intrépidité la plus froide, la plus étonnante, la plus exempte de nerfs.» *Ἐτυχον μέντοι, καὶ ἐν γυναιξίν οὐκ ἀγαπῶσαις, τῆς ἀνεκπληξίας τῆς ψυχροτάτης καὶ θαυμαστοτάτης καὶ ἡσυχωτάτης.* Il faut traduire "aussi" par καί adverbial, et coordonner la phrase à la précédente, sans aller s'imaginer que καί **adverbial** fera l'affaire, d'où la solution qu'on propose, qui est celle de plusieurs copies. Beaucoup de solécismes sur la construction des superlatifs, qui est la même qu'en français, à ceci près que les superlatifs doivent évidemment être coordonnés ; beaucoup de barbarismes également, et de μάλιστα inopportuns. Rappelons la règle : si une forme de comparatif est attestée, on peut former un superlatif sur le même modèle, et réciproquement. ψυχρότερος est attesté par Platon, ψυχρότατος par Diodore : seul le

hasard, ou les lacunes des dictionnaires, ont présidé à cette répartition. Le sens figuré du mot est bien attesté en grec. θαυμαστότατος est attesté par Xénophon. "l'intrépidité la plus exempte de nerfs" posait évidemment un problème d'interprétation, dont il fallait s'aviser dès la lecture préalable du texte de Stendhal : il faut sentir, dans ces cas-là, qu'on ne parviendra pas à une solution entièrement satisfaisante, et qu'il faudra se contenter d'un à-peu-près. La raison en est, en l'occurrence, que les connaissances en anatomie, en psychologie, en psychiatrie n'étaient pas les mêmes à l'époque de Stendhal et à celle des orateurs attiques. νεῦρον désigne en grec les muscles, et les Anciens ignoraient à peu près tout de ce que nous appelons le système nerveux. Toute traduction littérale aboutissait donc à une absurdité, soit "une intrépidité exempte de muscles, d'énergie". Il fallait d'autre part, et dès la première lecture du texte de Stendhal, comprendre qu'il distingue deux courages féminins : celui qui a sa source dans l'amour, et qui a un caractère hystérique, pour reprendre les termes de la psychiatrie du XIXe siècle ; celui qui est indépendant de l'amour, et dont la source est inconnue, "étonnante", d'où la pointe fantaisiste et provocante du texte. Bref, "la plus exempte de nerfs" ne fait que gloser, en termes psychiatriques dont nous ne garantissons pas le sérieux, "l'intrépidité la plus froide". Beaucoup de copies ont proposé la même solution que nous, et on n'en a pas trouvée de meilleure. Il faut savoir, comme aux échecs, sacrifier une petite pièce pour sauver la partie, ou gagner du temps. Il est vain de perdre du temps sur un problème insoluble. Le superlatif ἡσυχώτατος est attesté chez Platon.

«□ est vrai que je pensais qu'elles ne sont si braves que parce qu'elles ignorent l'ennui des blessures. » Ἐνόμιζον μέντοι αὐτὰς οὕτως ἀνδρείας εἶναι, μόνον διότι ἄπειροί εἰσι τοῦ τῶν τραυμάτων κακοῦ. "il est vrai que" est un gallicisme, que certains candidats ont senti. Grammaticalement, il est impossible de décider si Stendhal parle ici des femmes en général, ou seulement de la seconde catégorie ; si l'on a saisi le sens du texte, on penchera pour la seconde solution ; si l'on a à le traduire, on s'avisera que l'anaphorique est aussi ambigu en grec qu'en français, et l'on aura trouvé la solution la plus économique. Les blessures dont il est question sont évidemment à prendre au sens propre : des blessures sanglantes, telles qu'on en reçoit à la guerre. Le mot "ennui" a un sens fort, qui s'est considérablement atténué en français moderne : il ne s'agit évidemment pas d'un simple désœuvrement, d'une incommodité, ou d'un souci.

Les correcteurs désirent conclure le rapport de cette année en donnant aux candidats futurs quelques conseils faciles à suivre, mais qui, s'ils sont suivis, amélioreront considérablement leurs performances, et allégeront la tâche du jury. Il semble que les échecs de nombreux candidats résultent de l'ignorance de ce que les Anglo-Saxons appellent *The Principle Of Diminishing Returns* : *The principle of diminishing returns*

implies that you should always put your time and effort into those areas of the game that promise the most return. Il va de soi que beaucoup appliquent ce principe de manière intuitive, sans même connaître son existence, mais il n'était peut-être pas inutile de le formuler. Il faut en effet prendre le thème grec comme un jeu, et appliquer le principe susdit, qui est universel, aussi bien en ce qui concerne les années de préparation, particulièrement la dernière année, que la durée de l'épreuve. Il faut d'abord connaître les règles du jeu, qui sont, pour l'essentiel, celles de la grammaire grecque : le manuel de référence est celui de Ragon. En ce qui concerne l'accentuation, il est vrai que les fautes ne sont sanctionnées que légèrement, mais l'ignorance des règles fait perdre un temps considérable : or le *Précis* de Lejeune permet, en une semaine, d'assimiler toutes les règles de l'accentuation grecque. Ce travail d'assimilation devrait être accompli avant l'année de préparation : il offre en outre l'avantage d'obliger à une révision systématique de toute la morphologie grecque.

Il faut s'astreindre, pendant l'année de préparation, à rendre une dizaine de thèmes grecs à un correcteur spécialisé : c'est le seul moyen de repérer ses lacunes, et d'y remédier.

Le jour de l'épreuve, il faut, à la première lecture du texte français, lequel est toujours choisi pour sa qualité littéraire, repérer les points faciles et les points difficiles : "car la peur..." ne pose aucun problème ; "l'intrépidité la plus exempte de nerfs" en pose un, qu'avec une certaine connaissance du français, et du bon sens, on aura vite résolu, par une solution peut-être insatisfaisante, mais non catastrophique.

Il faut avoir pris conscience que dans tout texte grec, tous les éléments sont réunis par la morphologie (par exemple, la forme du génitif suffit à relier un nom à son complément), par la subordination, ou par la coordination. Le texte de Stendhal, où domine la juxtaposition, est à cet égard à l'opposé des principes de la langue grecque, et en parfaite conformité avec le meilleur style français. Il faut donc, à chaque proposition, déterminer le lien logique avec la proposition précédente, et l'exprimer en grec par le mot adéquat.

Ne pas chercher de complications inutiles, et se rappeler que l'ordre des mots, en grec, est plus proche de celui du français que du latin. Les latinismes, qui entraînent de nombreux candidats dans des subordinations compliquées et incorrectes, sont cause de nombreux solécismes. Ne pas s'imaginer qu'on va impressionner en employant μέν...δέ ou τε...καί. Si l'on ne sait pas faire, y renoncer, et savoir qu'un simple δέ ou καί feront aussi bien l'affaire. Le texte de Stendhal pouvait parfaitement se traduire sans μέν ni τε.

Si l'on applique à la lettre *The Principle Of Diminishing Returns*, avec, préalablement, une bonne connaissance de la grammaire grecque de Ragon (280 pages, dont moins de la moitié est utile au thème grec), et l'habitude de lire en grec (ce qui ne veut

pas dire traduire, et encore moins déchiffrer), on n'a aucune raison d'échouer en thème grec.

SESSION DE 2006

**concours externe
de recrutement de professeurs agrégés**

section : lettres classiques

thème latin

Durée : 4 heures

Seuls sont autorisés les dictionnaires français-latin Decahors, Edon, Goelzer et Quicherat, ainsi que les dictionnaires latin-français Bornecque, Gaffiot (y compris la nouvelle édition 2000), Goelzer et Quicherat.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

N.B. : *Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

RÉCAPITULATION DE MA VIE ⁽¹⁾

L'ouvrage inspiré par mes cendres et destiné à mes cendres subsistera-t-il après moi ? Il est possible que mon travail soit mauvais ; il est possible qu'en voyant le jour ces *Mémoires* s'effacent : du moins les choses que je me serai racontées auront servi à tromper l'ennui de ces dernières heures dont personne ne veut et dont on ne sait que faire. Au bout de la vie est un âge amer : rien ne plaît, parce qu'on n'est digne de rien ; bon à personne, fardeau à tous, près de son dernier gîte, on n'a qu'un pas à faire pour y atteindre : à quoi servirait de rêver sur une plage déserte ? quelles aimables ombres apercevrait-on dans l'avenir ? Fi des nuages qui volent maintenant sur ma tête !

Une idée me revient et me trouble : ma conscience n'est pas rassurée sur l'innocence de mes veilles ; je crains mon aveuglement et la complaisance de l'homme pour ses fautes. Ce que j'écris est-il bien selon la justice ? La morale et la charité sont-elles rigoureusement observées ? Ai-je eu le droit de parler des autres ? Que me servirait le repentir, si ces *Mémoires* faisaient quelque mal ? Ignorés et cachés de la terre, vous de qui la vie agréable aux autels opèrent des miracles, salut à vos secrètes vertus !

Ce pauvre, dépourvu de science, et dont on ne s'occupera jamais, a, par la seule doctrine de ses mœurs, exercé sur ses compagnons de souffrance l'influence divine qui émanait des vertus du Christ. Le plus beau livre de la terre ne vaut pas un acte inconnu de ces martyrs sans nom dont Hérode avait mêlé le sang à leurs sacrifices.

CHATEAUBRIAND.

⁽¹⁾ Traduire le titre

Thème latin

Rapport établi par Robert Gamon

On sait bien – mais on le redira tout de même – que cet exercice réunit deux exigences ☐ faire preuve de compétences précises dans la langue latine, mais aussi savoir comprendre et interpréter le texte français, afin que la traduction soit aussi signifiante que correcte. Le thème, comme la version – même si c’est dans le sens inverse – reste une discipline littéraire, autant que technique ☐ c’est ce qui fait son intérêt.

Or, le texte proposé cette année ne présentait pas de difficultés syntaxiques majeures ☐ phrases généralement courtes, donc peu de subordinations ☐ aucun problème de concordance des temps... Si d’aucuns ont pu le trouver difficile, c’est sans doute plus à cause de ses caractères stylistiques que de la construction de ses phrases. Dans ce passage de la fin des *Mémoires d’outre-tombe* (livre XLIV, chapitre 8), Chateaubriand use d’une prose libre et incisive, où l’on trouve moins de périodes classiques que de formulations imagées, raccourcies, d’une oralité insistante ☐ preuve en est le nombre des tournures exclamatives et interrogatives... Style oratoire qui pouvait justement être imité, à la manière d’un discours latin ☐ effets rhétoriques et *Brevitas* ☐.

À cet effort se sont attachés un certain nombre de candidats, dont les traductions contiennent, ici et là, d’heureuses trouvailles. Ce qui frappe, néanmoins, dans bien des copies, ce sont non seulement les maladroites d’expression (qui procèdent souvent d’un littéralisme maladroit), mais aussi une intelligence du texte défaillante, qui donne lieu parfois à de véritables contresens ☐ Quant aux notes les plus basses – très nombreuses – elles s’expliquent, comme toujours, par l’accumulation des barbarismes et des solécismes, qui révèle des connaissances pour le moins approximatives, et un manque évident d’expérience.

À titre de généralités, on rappelle que les tournures grammaticales ainsi que les choix lexicaux doivent se référer à la prose classique, celle de César et de Cicéron ☐ (sauf des termes culturellement marqués et pour lesquels il n’y a pas d’équivalent) ; que les phrases doivent être coordonnées entre elles par des conjonctions, des adverbes ou des relatifs de liaison ☐ que tous les mots ☐ doivent être traduits, même ceux dont le sens est le plus neutre (ainsi les articles et adjectifs indéfinis).

Enfin, on ne saurait trop recommander aux candidats de **présenter le texte de leur traduction avec la plus grande clarté ☐ interligne systématique, et écriture scripte si possible...** le déchiffrement de certaines copies relevant de la prouesse épigraphique...

On trouvera ci-dessous un commentaire succinct de chacune des phrases, suivi d'une proposition de traduction, parfois empruntée aux meilleures copies

Titre «Récapitulation de ma vie»

On rappelle qu'il est d'usage d'utiliser , soit la préposition *de* + abl., soit une subordonnée interrogative indirecte (dépendant du verbe *dicam* sous-entendu). Par ailleurs, la notion de «Récapitulation» devait être précisément exprimée

Traduction possible **Cur vitae meae memoriam repetierim**

Phrase I « L'ouvrage inspiré par mes cendres et destiné à mes cendres subsistera-t-il après moi »

L'image des «cendres» pouvait fort bien être conservée, sans être remplacée par d'autres emblèmes funéraires : les ossements ou les «Mânes»... Il était seulement nécessaire de lui adjoindre des verbes cohérents, que ce soit sous la forme participiale ou conjuguée.

«inspiré» plutôt que *natus*, *ortus* ou *generatus*, choisir un terme qui s'applique aux choses de l'esprit : *conceptus*, *injectus* ou *illatus*. Attention à la construction du complément, selon le verbe : ab +abl. s'il s'agit d'un complément d'origine, mais ablatif seul pour le complément d'agent (chose).

«destiné» *addictus* et *destinatus* sont meilleurs que *reservatus* et *factus*.

Pour la traduction de «subsister après...», le choix semble s'imposer entre (*per*)*manere* + un ablatif absolu (*in* *mortuo*) et *superesse* ou *superstes* +dat. la traduction par *post mortem meam* étant plus lourde

Supereritne mihi liber cujus consilium e cineribus meis cepi, quique ad cineres meos pertinet

Phrase II «Il est possible que mon travail soit mauvais il est possible qu'en voyant le jour ces Mémoires s'effacent du moins les choses que je me serai racontées auront servi à tromper l'ennui de ces dernières heures dont personne ne veut et dont on ne sait que faire»

L'idée de possibilité pouvait être rendue de plusieurs manières expression *feri potest ut* (non un simple *potest esse*); *fortasse* +ind. *forsitan* +subj...ou, plus simplement, le subjonctif potentiel.

Pour «travail», attention à la confusion sur *labor*, faux ami, qui exprime la notion d'effort et de peine. La métaphore du «bour» appliquée à la publication d'un livre, ne semble pas avoir son équivalent en latin le seul verbe *edere* suffit.

On a accepté *Memoriae* pour le titre cité par Chateaubriand quoique ce mot, en latin, ait plus le sens d'annales officielles que de journal personnel par référence aux ouvrages de César, *commentarii* nous semble meilleur.

«auront servi à» le double datif *usui esse alicui* n'est pas justifiable puisqu'il n'y a pas de destinataire personnel il fallait employer *prodesse ad* +acc.(avec adjectif verbal pour «tromper l'ennui»)...Mais plutôt que cette formule littérale, pourquoi ne pas recourir à un ablatif absolu, à sens circonstanciel de moyen

«tromper l'ennui» signifie ici l'alléger, l'éviter ou y échapper *fallere* n'a de sens métaphorique qu'en poésie ou latin post-classique. La seconde relative qui clôt la phrase est complétée d'une subordonnée interrogative indirecte, qu'il ne fallait évidemment pas traduire littéralement par *quid facere* sous peine de commettre un solécisme de mode. Attention à la coordination négative, à exprimer par *nec/neque*, avec un indéfini positif.

Fortasse autem hoc opus omni arte caret fortasse hi Commentarii, ut primum editi erunt, evanescent rebus quidem gestis sic mihi narratis, taedium adlevatum erit earum ultimarum horarum, quae nemini placeant, nec quibus quisquam sciat quomodo utatur.

Phrase III « Au bout de la vie est un âge amer rien ne plaît, parce qu'on n'est digne de rien bon à personne, fardeau à tous, près de son dernier gîte, on n'a qu'un pas à faire pour y atteindre à quoi servirait de rêver sur une plage déserte quelles aimables ombres apercevrait-on dans l'avenir fi des nuages qui volent maintenant sur ma tête ».

« Au bout de » pouvait être traduit par un adjectif de position accordé à « Vie », selon la règle *summa arbor* complément de temps à l'abl., en principe sans préposition mais le latin admet parfois *in* ...ce qui évitait dans ce cas la confusion avec un nominatif, dont *aetas* serait attribut. L'ablatif absolu *vita confecta* fait partiellement faux sens (si la vie est « achevée » il n'en reste plus rien).

Le parallélisme entre les deux expressions nominales « Bon à personne, fardeau à tous » était à rendre, par exemple par un *cum...tum...* les mots « Bon » et « Fardeau » pouvaient être traduits par des adjectifs opposant utilité et inutilité, ou faveur et défaveur *utilis/ inutilis/ gratus / gravis*.

« À quoi servirait...apercevrait-on... » on sait l'ambiguïté du conditionnel français, qui peut correspondre aussi bien au potentiel qu'à l'irréel du présent. Or, dans le texte, la tonalité est pour le moins désabusée, ce qui justifie plutôt l'emploi du subjonctif imparfait.

Attention à l'expression «*Un seul pas à faire*», qui a souvent donné lieu à ce solécisme «*unum gradum faciendum est*, alors que le mot *gradus* est bien masculin et devait être employé, ainsi que l'adjectif verbal, au nominatif. Par ailleurs, il y avait moyen de rendre l'expression restrictive d'une manière moins lourde que par *unus* et l'adjectif verbal...

«*Rêver...les ombres...les nuages...*» sont des termes marqués littérairement leur traduction devait aller dans le sens de l'imaginaire romantique ainsi «*Rêver*» ne désigne pas tant les songes issus du sommeil que les rêveries éveillées du promeneur solitaire.

Enfin, l'interjection «*Hi*» pouvait être rendue soit par un équivalent latin («*ex hem*»), soit un subjonctif jussif («*abeant*»), soit un verbe plus explicatif («*despicio, contemno, non curo...*»).

Extrema enim vita, acerbum tempus agitur nihil libet ei qui nulla re dignus sibi videtur cum nullis grato, tum omnibus gravi, tam propinquo ultimae sedi, ut satis sit ad eam petendam unum gradum facere tum quid prodesset animo vagari in cujusdam litoris solitudine? quae jucundae imagines in futuro conspicerentur quam pro nihilo hae nubes quae nunc super caput meum volitant

Phrase IV «*Une idée me revient et me trouble ma conscience n'est pas rassurée sur l'innocence de mes veilles je crains mon aveuglement et la complaisance de l'homme pour ses fautes.*»

«*Une idée*» plutôt que de traduire par un substantif abstrait comme *cogitatio* (l'action de penser), il vaut mieux utiliser une expression usuelle comme *in mentem venire*, avec pour sujet un démonstratif neutre.

«*Rassuré sur l'innocence de mes veilles*» la tournure attendue est une interrogative indirecte.

«*je crains mon aveuglement et la complaisance...*» là encore, on préférera des subordinées complétives à de simples substantifs. Pour «*aveuglement*», *caecitas* seul est trop littéral au moins lui adjoindre *animi* ou *mentis*.

La phrase marque une opposition entre «*mon aveuglement*» personnel de l'auteur et «*la complaisance*», qui est un trait général de l'humanité on ne pouvait éluder cette distinction en confondant, comme l'ont fait plusieurs candidats, le «*je*» avec «*l'homme*» (ex «*Ue caecus fuerim aut, tamquam homo, peccatis meis indulserim*»

Hoc autem mihi in mentem venire ac commovere solet mihi sum conscius me esse incertum an nocuerim cum quid elucubrarem timeo ne ipse erraverim, neve culpis suis quisque indulgeat.

Phrase V «Ce que j'écris est-il bien selon la justice? La morale et la charité sont-elles rigoureusement observées? Ai-je eu le droit de parler des autres? Que me servirait le repentir si ces *Mémoires* faisaient quelque mal?»

Cette suite de questions était l'occasion d'appliquer les règles concernant l'interrogation: on rappelle que le *-ne* enclitique se place à la suite du premier mot de la proposition, substantif, adjectif ou verbe (non les prépositions, démonstratifs, relatifs...etc.). On pouvait employer aussi *an* pour marquer une nuance de doute: en revanche *num*, qui appelle une réponse négative, semble moins logique, puisque les questions expriment toutes un sentiment diffus de culpabilité.

Deux adverbes à bien comprendre: le «*benè*» de la première question signifie «*réellement*», «*de fait*» et ne devait pas se traduire par un simple *bene* ni même par *recte*: le «*rigoureusement*» de la deuxième question pouvait être rendu par ce dernier adverbe, plutôt que par *restrictè* au sens ambigu («*avec mesure*»).

Le terme de «thorale» ne pouvait être traduit par un simple *mores* encore fallait-il les qualifier de *boni officia*, au sens de «devoirs thoraux» semble plus approprié quant à «charité», il a un sens pour Chateaubriand un sens spécifiquement chrétien qu'on ne pouvait traduire autrement que par *caritas*.

Attention à la traduction de «des autres»: *alteri* constituait un faux sens évident mais *alii* ne convenait pas non plus puisqu'il signifie «d'autres» pour «les autres», c'est bien *ceteri* qu'il fallait employer.

An justitiae quod scribo vere congruit an officia caritasque recte observantur an jure de ceteris sententias dixi quid mihi prodesset me paenitere, si hi Commentarii aliquid nocerent

Phrase VI «Ignorés et cachés de la terre, vous de qui la vie agréable aux autels opère des miracles, salut à vos secrètes vertus»

Cette apostrophe constituait le seul passage un peu délicat à traduire par une audace stylistique, le mémorialiste construit les deux participes passés «Ignorés et cachés» avec le même complément «de la terre», alors que seul le premier peut le commander grammaticalement. Faute d'équivalent latin, on ne pouvait guère que dissocier les deux participes et les traduire indépendamment l'un de l'autre : «Vous qui êtes ignorés de...», pouvait être rendu par *ignotus* + dat. «Qui restez cachés...», exprimé par des participes comme *abditus* ou *absconditus*, sans complément.

En tout cas le complément d'agent à l'ablatif faisait faux-sens on a accepté, à la rigueur, le génitif d'appartenance et le complément de lieu avec *in* +abl.

«De la terre» ne pouvait être traduit littéralement il s'agit plutôt ici du monde ou de l'humanité. De même, le «salut» n'est pas une formule de salutation, du type *vale* ou *salve* (impératifs qu'il aurait au moins accorder au pluriel) encore moins un souhait de prospérité pour les vertus, du type *valeant* ou *salvae sint*. Le sens en est clair l'auteur rend hommage aux vertus simples des bienheureux, par opposition à ses propres talents littéraires: il fallait donc user d'un verbe d'éloge.

O vos, hominibus ignoti atque abditi, quorum moribus altaria delectantur prodigiaque efficiuntur, occultas virtutes vestras collaudo

Phrase VI «Ce pauvre, dépourvu de science, et dont on ne s'occupera jamais, a, par la seule doctrine de ses mœurs exercé sur ses compagnons de souffrance l'influence divine qui émanait des vertus du Christ.»

Dans cette fin du texte, les références chrétiennes s'accumulent le «pauvre» au sens évangélique («*Beati pauperes spiritu*»), la «souffrance», qui ressemble à la Passion, enfin «les vertus du Christ» lui-même ne pas craindre de traduire explicitement, et par des expressions religieuses, des termes qui, de toute façon, n'ont pas leur équivalent en latin classique. Ainsi, inutile de traduire Christ par la périphrase «fils de Dieu»...qui ne signifiait rien pour les anciens.

«la seule doctrine de leurs mœurs» traduction par *solus* maladroit. l'expression *nihil aliud nisi* est plus latine. si l'on veut garder le substantif «doctrine», *disciplina* est préférable à *doctrina*.

«les compagnons de souffrance» il semble assez maladroit de traduire par *comes* ou *socius*, directement construits avec le génitif du mot traduisant «souffrance» il vaut mieux développer l'expression par une relative.

Nam ille pauper vir, quamvis scientiae inops sit, cui numquam ulla opera dabitur, nullo alio modo nisi moribus suis docendis, habuit in eos qui eadem passi sunt divinam auctoritatem quae e Christi virtutibus emanaret.

Phrase VIII «Le plus beau livre de la terre ne vaut pas un acte inconnu de ces martyrs sans nom dont Hérode avait mêlé le sang à leurs sacrifices.»

«Le la terre» encore une fois, à ne pas traduire littéralement il suffisait de renforcer le superlatif par *quam, vel, unus*, ou bien de le compléter par un partitif.

Traduction de «les indéfinis *aliquis* et *quidam* font faux sens il ne s'agit pas ici de «l'importe lequel ni «l'un certain», mais du sens restrictif de «les», par antithèse avec le superlatif «le plus beau livre de la terre» il pouvait s'exprimer soit par *unus, un seul*, soit par *ullus, le moindre*

«Des martyrs» fait bien sûr écho à un autre ouvrage de Chateaubriand le vocable chrétien doit être employé, même s'il n'est pas classique (*martyr, yris* à ne pas confondre avec *martyrium, ii, n. le martyre*). Mais l'allusion ne peut concerner ici que des personnages de l'Ancien Testament, qu'Hérode le grand avait fait massacrer (peut-être des membres de la famille rivale asmonéenne).

Quoi qu'il en soit, «leurs sacrifices» ne peut désigner logiquement que les rites accomplis par les «martyrs» et non les meurtres commis sur eux par Hérode, ce qui constituerait un pléonasme avec «mêlé le sang».

Itaque omnium praeclarissimus liber non est instar ullius incognitae rei quam gesserunt illi ignobiles martyres, quorum cruorem Herodes eorum sacrificiis miscuerat.

On voit bien avec ce texte, comme avec tous ceux dont le style n'est plus conforme à la rhétorique classique, directement héritée de l'antiquité, que se posent des problèmes de transposition et d'adaptation. Il s'agit à chaque fois de trouver l'équivalent en latin de telle ou telle expression, non de traduire celle-ci telle quelle.

La tendance générale de ce style – qu'on ose qualifier de moderne même s'il remonte au XIX^e siècle – est à la phrase nominale, ou du moins à l'enchaînement de groupes nominaux, très lourds si on les transpose directement en latin. Pour compenser, on cherchera donc, dans certains cas, à rétablir les verbes et à former des subordonnées. C'est ce que nous avons fait dans la phrase IV, avec l'interrogative indirecte, la proposition par *cum*, et la complétive dépendant du verbe de crainte, qui n'alourdissent pas le style, bien au contraire.

Sans vouloir «latiniser de force» le texte à traduire, on peut tout de même tenir compte de certains idiomatismes – ainsi l’usage du passif, de préférence à la voix active, spécialement quand l’action n’a pas pour sujet une personne. Aussi avons-nous employé le passif personnel dans la phrase II avec «*aedium adlevatum erit*» la phrase III avec «*tempus agitur, unus gradus faciendus est et imagines conspicerentur*» la phrase V avec «*lalaria delectantur*» et «*prodigia efficiuntur*» la phrase VI avec «*opera dabitur*» ce qui constitue, dans plusieurs cas, le meilleur moyen de traduire «un» ou une notion de généralité.

Cela n’est qu’un exemple, parmi tant d’autres, de la manière à la fois prudente et inventive, dont on peut tenter d’ajuster la traduction latine sur le texte originel, afin de jeter, ici comme ailleurs, un pont entre deux univers culturels. En guise de conclusion, et pour donner aux candidats futurs une perspective de travail, nous voudrions citer les judicieux propos de Paul Ricoeur dans un de ses derniers articles (pour *Le Monde*, 25 Mai 2004) :

«La traduction, c’est la médiation entre la pluralité des cultures et l’unité de l’humanité...elle ne se réduit pas à une technique – elle constitue un paradigme pour tous les échanges...Il n’y a pas d’intraduisible absolu – malgré son inachèvement, la traduction crée de la ressemblance là où il ne semblait y avoir que de la pluralité.»

SESSION DE 2006

**concours externe
de recrutement de professeurs agrégés**

section : lettres classiques

version grecque

Durée : 4 heures

Seuls sont autorisés les dictionnaires grec-français Bailly, Geogin et Magnien-Lacroix.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

N.B. : *Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

CONTRE LES SYCOPHANTES

Τοιοῦτον οὖν ἀγωνιζόμενοι ἀγῶνα δεόμεθ' ὑμῶν ἐπικουρεῖν ἡμῖν, καὶ δεῖξαι πᾶσιν ὅτι, κὰν παῖς κὰν γέρων κὰν ἡντινοῦν ἡλικίαν ἔχων ἤκη πρὸς ὑμᾶς κατὰ τοὺς νόμους, οὗτος τεύξεται πάντων τῶν δικαίων. Καλὸν γάρ, ὧ ἄνδρες δικασταί, μήτε τοὺς νόμους μήθ' ὑμᾶς αὐτοὺς ἐπὶ τοῖς λέγουσι ποιεῖν, ἀλλ' ἐκείνους ἐφ' ὑμῖν, καὶ χωρὶς κρίνειν τοὺς τ' εὖ καὶ τοὺς τὰ δίκαια λέγοντας· περὶ γὰρ τούτου τὴν ψῆφον ὁμωμόκατ' οἴσειν. Οὐ γὰρ δὴ πείσει γ' ὑμᾶς οὐδεὶς ὡς ἐπιλείψουσιν οἱ τοιοῦτοι ῥήτορες, οὐδ' ὡς διὰ τοῦτο χεῖρον ἢ πόλιν οἰκήσεται. Τούναντίον γὰρ ἐστίν, ὡς ἐγὼ τῶν πρεσβυτέρων ἀκούω· τότε γὰρ φασιν ἄριστα πράξαι τὴν πόλιν, ὅτε μέτριοι καὶ σώφρονες ἄνδρες ἐπολιτεύοντο. Πότερον γὰρ συμβούλους εὖροι τις ἂν τούτους ἀγαθοὺς; Ἄλλ' οὐδὲν ἐν τῷ δήμῳ λέγουσιν, ἀλλὰ τοὺς ἐκεῖθεν γραφόμενοι χρήματα λαμβάνουσιν. Ὅ καὶ θαυμάσιόν ἐστιν ὅτι ζῶντες ἐκ τοῦ συκοφαντεῖν οὗ φασὶ λαμβάνειν ἀπὸ τῆς πόλεως· καὶ πρὶν προσελθεῖν πρὸς ὑμᾶς οὐδὲν ἔχοντες, νῦν εὐποροῦντες οὐδὲ χάριν ὑμῖν ἔχουσιν, ἀλλὰ περιόντες λέγουσιν ὡς ἀβέβαιός ἐστιν ὁ δῆμος, ὡς δυσχερής, ὡς ἀχάριστος, ὥσπερ ὑμᾶς διὰ τούτους εὐποροῦντας, οὐ τούτους διὰ τὸν δῆμον. Ἄλλα γὰρ εἰκότως ταῦθ' οὗτοι λέγουσιν, ὀρῶντες τὴν ὑμετέραν ῥαθυμίαν. Οὐδένα γὰρ ἀξίως αὐτῶν τῆς πονηρίας τιμώρησθε, ἀλλ' ὑπομένετε λεγόντων αὐτῶν ὡς ἢ τοῦ δήμου σωτηρία διὰ τῶν γραφομένων καὶ συκοφαντούντων ἐστίν· ὧν γένος ἐξωλέστερον οὐδὲν ἐστίν. Τί γὰρ ἂν τις τούτους εὖροι χρησίμους ὄντας τῇ πόλει; Τοὺς ἀδικοῦντας νῆ Δί' οὗτοι κολάζουσιν, καὶ διὰ τούτους ἐλάττους εἰσὶν ἐκεῖνοι. Οὐ δῆτα, ὧ ἄνδρες δικασταί, ἀλλὰ καὶ πλείους· εἰδότες γὰρ οἱ κακὸν τι βουλόμενοι πράττειν ὅτι τούτοις ἐστὶν ἀπὸ τῶν λημμάτων τὸ μέρος δοτέον, ἐξ ἀνάγκης μείζω προαιροῦνται παρὰ τῶν ἄλλων ἀρπάζειν, ἵνα μὴ μόνον αὐτοῖς, ἀλλὰ καὶ τούτοις ἔχωσιν ἀναλίσκειν. Καὶ τοὺς μὲν ἄλλους ὅσοι κακουργοῦντες βλάπτουσι τι τοὺς ἐντυγχάνοντας, τοὺς μὲν τῶν οἴκοι φυλακὴν καταστήσαντας σῶζειν ἐστὶ, τοὺς δ' ἔνδον μένοντας τῆς νυκτὸς μηδὲν παθεῖν, τοὺς δ' ἐνὶ γέ τῳ τρόπῳ φυλαξαμένους ἔνεστι διώσασθαι τὴν τῶν κακὸν τι ποιεῖν βουλομένων ἐπιβουλήν· τοὺς δὲ τοιουτουσί συκοφάντας, ποῖ χρη πορευθέντας ἀδείας παρὰ τούτων τυχεῖν;

DÉMOSTHÈNE.

Rapport sur la version grecque
établi par Catherine Broc-Schmezer

La version grecque, un peu longue, mais facile, comportait un certain nombre d'hellénismes très classiques et permettait par là de tester les réflexes des candidats. Le texte était un extrait d'une péroraison classique de discours judiciaire, mettant en garde les juges contre les agissements des sycophantes□ aucune difficulté majeure, ni dans le texte, ni dans le thème, ne pouvait donc désarçonner un candidat normalement préparé à l'épreuve de version grecque. La conséquence de ce fait est que les mauvaises notes – trop nombreuses – qui ont dû être mises correspondent vraiment à de mauvaises, voire très mauvaises copies. La seule difficulté importante se trouvait à la fin du texte□ ne l'ont donc surmontée que les candidats qui avaient pris soin, comme il est de bonne méthode, de considérer le texte dans son ensemble, de procéder à des lectures répétées «de haut en bas□, et d'approfondir progressivement la compréhension de *tout* le texte, au lieu de procéder mot-à-mot, ligne à ligne et phrase à phrase. On ne dira jamais assez à quel point cette phase de lectures préliminaires et répétées est déterminante pour la compréhension d'un texte, soit, comme dans le cas présent, parce qu'elles permettent de repérer les passages difficiles et d'y consacrer le temps nécessaires, soit parce que telle ou telle difficulté surgissant au début du texte se trouve éclairée par un autre élément donné plus loin, soit parce que des expressions se répondent et doivent être comprises ou précisées l'une par rapport à l'autre, etc... Un texte constitue un ensemble, et doit être traité comme tel□ une lecture myope ne ferait que le disloquer et lui enlever sa force et sa vie. Mais de telles évidences de méthode ne devraient plus avoir à être dites à un niveau d'agrégation.

Il convient également de rappeler que la version grecque est un exercice de grec *et* de français. Le jury a parfois été surpris du niveau de langue utilisé, des approximations, des impropriétés, qui augurent mal de l'attention à la langue que l'on attend d'un candidat à l'agrégation. Il va de soi que plus le texte est facile, plus ces défaillances de la langue française sont traitées sévèrement. Il en va de même pour les fautes d'orthographe, inadmissibles dans un texte d'une page ou deux qu'un candidat doit prendre le temps de relire. Des flottements sur l'accord du participe passé, et même des confusions entre participe passé et infinitif, sont indignes d'un candidat à l'agrégation, et ont été sanctionnées comme telles. La traduction des «petits mots□, particules,

conjonctions et autres pouvait s'avérer déterminante, et révélatrice de ce que le candidat avait – ou non – perçu de la démonstration

Le caractère parfois élémentaire des remarques qui suivent tient à l'abondance d'erreurs que nous avons trouvées sur des points qui n'auraient pas dû poser de difficulté. En revanche, les traductions proposées reprennent parfois les formules que nous avons rencontrées dans les meilleures copies.

l. 1-4. τοιοῦτον οὖν ἀγωνιζόμενοι ἀγῶνα δεόμεθ' ὑμῶν ἐπικουρεῖν ἡμῖν, καὶ δεῖξαι πᾶσιν ὅτι, κἂν παῖς κἂν γέρον κἂν ἡντινοῦν ἡλικίαν ἔχων ἤκη πρὸς ὑμᾶς κατὰ τοὺς νόμους, οὗτος τεύξεται πάντων τῶν δικαίων.

En l'absence de contexte, le jury a été indulgent sur la traduction du premier mot. Mais enfin, en rigueur de termes, τοιοῦτον

signifie «*le tel*», et non pas «*si grand*» «*puisque telle est la nature de notre procès*». Pour ἀγῶνα deux traductions ont été admises : celle de «*procès*», bien sûr, mais aussi celle de «*combat*», qui est à peine une métaphore. Sans s'attarder sur les mauvaises identifications de τεύξεται (futur de τυγχάνω) ni sur les confusions entre ἡμῶν et ὑμῶν, on notera l'expression κατὰ τοὺς νόμους, dans laquelle la préposition κατὰ suivie de l'accusatif, et non du génitif, ne saurait avoir le sens de «*contre*», mais signifie au contraire «*conformément aux lois*» : πάντων τῶν δικαίων ne signifiait évidemment pas «*aura tous les droits*», mais «*obtiendra toute justice*» (litt. «*aura tous ses droits*»).

Proposition de traduction : *Puisque donc nous sommes engagés dans un procès de cette nature, nous vous demandons de nous venir en aide, et de montrer à tous qu'enfant, vieillard, à tout âge, celui qui a les lois pour lui quand il arrive devant vous, celui-là obtiendra toute justice*

l. 4-9 καλὸν γάρ, ὃ ἄνδρες δικασταί, μήτε τοὺς νόμους μήθ' ὑμᾶς αὐτοὺς ἐπὶ τοῖς λέγουσι ποιεῖν, ἀλλ' ἐκείνους ἐφ' ὑμῖν, καὶ χωρὶς κρίνειν τοὺς τ' εὖ καὶ τοὺς τὰ δίκαια λέγοντας· περὶ γὰρ τούτου τὴν ψῆφον ὁμωμόκατ' οἴσειν.

En l'absence de verbe explicite, rien n'oblige à imaginer celui-ci à l'optatif («*il serait bon*»). Au contraire, l'indicatif a une plus grande force d'affirmation en ce début de péroraison. Dans l'infinitive qui suit, νόμους et ὑμᾶς αὐτοὺς sont COD de ποιεῖν, dont le sujet est un ὑμᾶς sous-entendu, mais suggéré par l'emploi du réfléchi ὑμᾶς αὐτοὺς :

ἐπὶ signifie ici «ous le pouvoir de» τοῖς λέγουσι est un participe présent *masculin actif* au datif pluriel □ litt. «eux qui parlent» ἐκείνους désigne évidemment les orateurs (τοῖς λέγουσι), l'emploi de ce démonstratif d'éloignement marquant un éloignement psychologique («des gens-là», «des individus») et non logique. Dans toute la suite du texte, c'est le démonstratif οὗτος (et non le pronom de rappel) qui sera employé pour désigner les sycophantes, avec la même connotation péjorative. S'il était nécessaire de marquer cette connotation suggérée par le démonstratif, il convenait de le traduire quelquefois comme un pronom de rappel, dont il jouait le rôle, sous peine de multiplier les «eux-ci» et «eux-là» qui rendaient la traduction obscure. Τοὺς τ' εἶ et τοὺς τὰ δίκαια λέγοντας désignent deux catégories qu'il s'agit d'opposer *entre elles*, et non de dissocier d'éventuels «autres» qu'il s'agirait de juger différemment □ en d'autres termes, il s'agit de faire la différence entre les beaux parleurs et ceux qui recherchent la justice («dire la vérité» □ constituait un faux-sens, puisqu'on a bien δίκαια dans le texte). Pour la formule περὶ γὰρ τούτου τὴν ψῆφον ὁμωμόκατ' οἴσειν, il importait d'être sensible à la place des mots, qui indique où porte l'accent de la phrase. Traduire platement par «ar vous avez juré de voter sur ce point» ne voulait pas dire grand chose □ le sens était «ar c'est sur ce point que vous avez juré de voter» (c'est à dire, sur ce qui est juste, et non sur les talents de l'orateur. Il est fait allusion ici, bien sûr, au serment que prêtaient les jurés après leur désignation). On pourrait, d'ailleurs, faire la même remarque sur le début de la phrase, et traduire καλὸν γάρ; par «Et ce qui est bien, messieurs les juges, ce n'est pas de... mais de...» (Autre traduction possible, quoique plus plate : «Et il est bon, messieurs les juges, non de... mais de....»)

Proposition de traduction □ *Car ce qui est bon, messieurs les juges, ce n'est pas de soumettre les lois ni vous-mêmes au pouvoir de ceux qui prennent la parole, mais de les soumettre eux à vous, et de faire la distinction entre ceux qui parlent bien et ceux qui parlent selon la justice* □ *car c'est sur ce point que vous avez juré de porter votre vote* □.

l. 7-11 □ οὐ γὰρ δὴ πείσει γ' ὑμᾶς οὐδεὶς ὡς ἐπιλείψουσιν οἱ τοιοῦτοι ῥήτορες, οὐδ' ὡς διὰ τοῦτο χειρὸν ἢ πόλις οἰκίησεται. τούναντίον γὰρ ἐστίν, ὡς ἐγὼ τῶν πρεσβυτέρων ἀκούω· τότε γὰρ φασιν ἄριστα πράξαι τὴν πόλιν, ὅτε μέτριοι καὶ σώφρονες ἄνδρες ἐπολιτεύοντο.

Tous les mots devaient être traduits □ οὐ (quelquefois oublié □), γὰρ, δὴ et γε. Οὐδεὶς suivant οὐ, il n'annule pas la négation, mais au contraire la renforce. Οἱ τοιοῦτοι ῥήτορες désigne les beaux-parleurs. L'idée est qu'il ne faut pas avoir le souci de

favoriser les orateurs talentueux, parce qu'il y en aura toujours assez, et que, d'ailleurs, ils ne sont pas très utiles. Οὐδε ne fait que coordonner les deux complétives introduites par ὡς que. χειρὸν est adverbial, et comparatif («plus mal») διὰ τοῦτο pour cette raison, se réfère à la première complétive ce n'est pas parce que les beaux parleurs manqueraient que la cité en serait plus mal gouvernée. Sauf cas particulier, πόλις, la «cité», c'est-à-dire une entité *politique*, se distingue en grec d' ἄστυ qui désigne la réalité matérielle de la «ville». Le premier γάρ (τοῦναντίον γάρ) s'inscrit dans la suite logique de οὐ γὰρ δὴ πείσει personne ne vous convaincra... car c'est le contraire. Le deuxième (τότε γὰρ φασιν) introduit le contenu des paroles des «anciens». Il fallait donc le traduire par «en effet», et non par «car», ou encore le rendre par deux points. ἀκούω devait être compris au sens «l'entendre dire». τότε (...γὰρ φασιν) annonce ὅτε «c'est au moment où... que» + adverbe (ἄριστα, neutre pluriel à valeur adverbiale) signifie «être dans telle ou telle situation», en l'occurrence, ici, «réussir». Dans ce contexte qui invite à comparer des époques (τότε ; ὅτε), il fallait comprendre ἄριστα comme un superlatif *relatif*, et non absolu («le mieux», et non «très bien»). ἐπολιτεύοντο doit être compris comme un moyen, «gouvernaient», «étaient au pouvoir», «géraient les affaires de la cité», et non comme un passif.

Proposition de traduction *Car vraiment, non, personne en tout cas ne vous convaincra que des orateurs de ce genre viendront à manquer, ni que la cité en sera moins bien gouvernée pour autant c'est le contraire, comme, pour ma part, je l'entends dire par les plus âgés. Ils disent, en effet, que c'est au moment où des hommes sages et mesurés l'administraient que la cité se portait le mieux.*

1. 11-13 πότερον γὰρ συμβούλους εὔροι τις ἂν τούτους ἀγαθοὺς ἀλλ' οὐδὲν ἐν τῷ δήμῳ λέγουσιν, ἀλλὰ τοὺς ἐκεῖθεν γραφόμενοι χρήματα λαμβάνουσιν.
 πότερον n'introduit pas, à proprement parler, d'interrogation double (et surtout pas «lequel des deux...») il est adverbial), mais une interrogation indignée, «Est-ce que par hasard» (sous entendu «du bien en est-il comme je le dis»). Il n'était pas question ici de traduire γὰρ par «car», mais il fallait faire sentir que la conjonction se rattachait plutôt à la ligne 8 «La cité n'en sera pas moins bien gouvernée...» «moins que par hasard (littéralement «car est-ce que par hasard...») on ne trouve que. τούτους est COD de εὔροι et συμβούλους...ἀγαθοὺς est attribut du COD. Il fallait éviter de traduire les deux ἀλλὰ (1. 12) de la même manière le premier introduit une

objection□le deuxième précise et complète l'idée de la première proposition négative□on pouvait le rendre par un tour comme «□bin de...□, ou «□au lieu de□. L'idée est que si les sycophantes étaient de bons conseillers, on les verrait faire des propositions positives ou prendre la parole à l'Assemblée – c'est-à-dire là où se déroule la vie *politique*□mais au lieu de cela, ils attaquent au tribunal – et donc, sur le plan *judiciaire* – ceux qui ont le courage de s'engager en politique. Ils ne sont donc pas des conseillers, mais seulement des détracteurs.

L'expression ἐν τῷ δήμῳ désigne une prise de parole à l'Assemblée. Mais il fallait garder l'idée de «□peuple□, que l'on retrouve lignes 17, 18, 20. γράφομαι avait ici, bien sûr, son sens technique d'«□assigner en justice□□

Proposition de traduction□□A moins que par hasard on ne trouve qu'ils sont de bons conseillers□ Mais au lieu de prendre la parole à l'Assemblée du peuple, ils s'enrichissent en citant en justice ceux qui en reviennent.

1. 13-18□ὁ καὶ θαυμάσιόν ἐστιν, ὅτι ζῶντες ἐκ τοῦ συκοφαντεῖν οὐ φασι λαμβάνειν ἀπὸ τῆς πόλεως· καὶ πρὶν προσελθεῖν πρὸς ὑμᾶς οὐδὲν ἔχοντες, νῦν εὐποροῦντες οὐδὲ χάριν ὑμῖν ἔχουσιν, ἀλλὰ περιιόντες λέγουσιν ὡς ἀβέβαιός ἐστιν ὁ δῆμος, ὡς δυσχερής, ὡς ἀχάριστος, ὥσπερ ὑμᾶς διὰ τούτους εὐποροῦντας, οὐ τούτους διὰ τὸν δῆμον.

ὁ καὶ θαυμάσιόν ἐστιν, ὅτι□«□Et ce qui est étonnant, c'est que□. οὐ φασι est un hellénisme qui signifie «□dire que ne pas□. Ligne 15, les deux participes οὐδὲν ἔχοντες et εὐποροῦντες constituent une parataxe□ce qui aurait dû susciter la reconnaissance des sycophantes, c'est le changement d'état, du dénuement d'autrefois à l'aisance actuelle, changement qu'ils doivent aux juges. C'était donc une erreur de construction de dissocier les deux participes et de traduire «□maintenant qu'ils sont dans le besoin□. Ligne 17-18. la dernière proposition a souvent été mal comprise. Il fallait comprendre le groupe ὥσπερ + participe comme une comparative hypothétique□«□Comme si ...□. Il était indispensable également de bien rendre la place expressive des mots□ ὑμᾶς et τούτους étaient en relief.

Proposition de traduction□□Et ce qui est même étonnant/admirable, c'est que, tout en vivant de leur activité de sycophantes, ils disent ne rien recevoir de la cité□et alors qu'

ils n'avaient rien avant de se présenter à vous, et que maintenant ils sont dans l'aisance, ils n'ont même pas de reconnaissance pour vous, mais vont colportant partout que le peuple est instable, qu'il est d'humeur difficile, qu'il est ingrat, comme si c'était vous qui étiez dans l'aisance grâce à ces gens-là et non ces gens-là grâce au peuple.

1. 18-22 □ ἀλλὰ γὰρ εἰκότως ταῦθ' οὗτοι λέγουσιν, ὀρώντες τὴν ὑμετέραν ῥαθυμίαν. οὐδένα γὰρ ἀξίως αὐτῶν τῆς πονηρίας τιτιμώρησθε, ἀλλ' ὑπομένετε λεγόντων αὐτῶν ὡς ἡ τοῦ δήμου σωτηρία διὰ τῶν γραφομένων καὶ συκοφαντούντων ἐστίν· ὧν γένος ἐξωλέστερον οὐδέν ἐστιν.

ἀλλὰ γὰρ et εἰκότως devaient être traduits soigneusement. L'orateur s'étonnait avec indignation du comportement des sycophantes. Mais il se rend compte (ἀλλὰ γὰρ □ «□ y a un 'mais', car... □) que ce comportement s'explique par l'attitude des jurés. Il fallait éviter de traduire εἰκότως par «□ juste titre □ («□ ont raison de □ était meilleur), car on ne peut dire, même ironiquement, que l'attitude des sycophantes pourrait se justifier. Sans doute faut-il même opposer le terme à θαυμάσιον □ «□ n'est pas étonnant que... □). ὀρώντες se rapporte forcément à οὗτοι □ «□ quand ils voient □. On pouvait rendre la valeur résultative du parfait τιτιμώρησθε par un tour comme «□ n ne vous a jamais vus punir... □. αὐτῶν était complément au génitif partitif de οὐδένα («□ aucun d'entre eux □) □ πονηρίας pouvait être compris indifféremment comme complément de ἀξίως («□ puni à hauteur de sa méchanceté □) ou de τιτιμώρησθε (τιμωρεῖσθαι + génitif du délit □ «□ puni pour sa méchanceté de façon convenable □). Dans l'expression τῶν γραφομένων καὶ συκοφαντούντων, en l'absence d'article devant le deuxième participe, il fallait considérer qu'une seule catégorie d'individus était envisagée □ «□ ceux qui assignent en justice et calomnient à tort □, et non deux («□ ceux qui assignent en justice et ceux qui calomnient à tort □). La ponctuation du texte invitait à voir dans ὧν un relatif de liaison, rare, mais existant en grec. ὧν est complément du χομπαρατιφ ἐξωλέστερον, γένος (□.) οὐδέν, sujet de ἐστίν.

Proposition de traduction □ *Mais d'ailleurs, il n'est pas étonnant que ces gens-là tiennent de tels propos, quand ils voient votre négligence à vous. Car on ne vous a jamais vus châtier aucun d'entre eux comme le méritait sa perversité, et vous les laissez dire que le salut du peuple se fait par ceux qui intentent des procès et qui font le métier de sycophantes □ alors qu'il n'existe engeance plus pernicieuse que la leur.*

I. 22-28 τί γὰρ ἂν τις τούτους εὔροι χρησίμους ὄντας τῇ πόλει τοὺς ἀδικοῦντας νῆ Δί' οὗτοι κολάζουσιν, καὶ διὰ τούτους ἐλάττους εἰσὶν ἐκεῖνοι. οὐ δῆτα, ὧ ἄνδρες δικασταί, ἀλλὰ καὶ πλείους· εἰδότες γὰρ οἱ κακόν τι βουλόμενοι πράττειν ὅτι τούτοις ἐστὶν ἀπὸ τῶν λημμάτων τὸ μέρος δοτέον, ἐξ ἀνάγκης μείζω προαιροῦνται παρὰ τῶν ἄλλων ἀρπάζειν, ἵνα μὴ μόνον αὐτοῖς, ἀλλὰ καὶ τούτοις ἔχωσιν ἀναλίσκειν.

Ces phrases n'auraient pas dû poser de problème particulier, mais, la fin de la version se faisant sentir, elles ont été l'occasion de fautes étonnantes. Τί était le pronom interrogatif neutre, à l'accusatif de relation («ἐν quoi...») et τις était un indéfini («ἐν») «ἐν quoi pourrait-on trouver que ces gens-là sont utiles à la cité». Il fallait ensuite imaginer un interlocuteur fictif – classique chez les orateurs – qui, effectivement, cherche une utilité à ces sycophantes on pouvait marquer son intervention, soit par des tirets, soit, comme de nombreuses copies l'ont fait, en ajoutant un «ἴρα-τον» entre virgules. Κολάζουσιν était plutôt à comprendre au sens de *Caesar pontem fecit* les sycophantes ne punissent pas directement les malfaiteurs, ils les font punir. Dans cette phrase, le démonstratif τούτους désigne les sycophantes, comme dans l'ensemble du texte ἐκεῖνοι désigne les malfaiteurs (τοὺς ἀδικοῦντας) la traduction devait, d'une manière ou d'une autre, rendre la chose claire, sans glose inutile. ἐλάττους n'est évidemment pas un accusatif, mais un nominatif pluriel et se rapporte donc à ἐκεῖνοι et non à τούτους. Il en va de même pour πλείους dans la phrase suivante. Ligne 25, le participe εἰδότες ne vient pas de ὀράω, mais de οἶδα, οἱ κακόν τι βουλόμενοι πράττειν est une autre manière de désigner τοὺς ἀδικοῦντας de la ligne 23, et τούτοις les sycophantes, considérés ici, non dans leur activité de calomniateurs (les malfaiteurs commettent effectivement des méfaits), mais dans celle d'accusateurs professionnels. Ce τούτοις au datif est bien complément de δοτέον, mais il n'indique pas celui à qui incombe l'action de donner (ce serait absurde les sycophantes ne donnent pas d'argent aux malfaiteurs), mais c'est un complément d'attribution, qui indique à qui les malfaiteurs doivent donner une partie de leurs prises. μέρος était accompagné d'un article, que beaucoup ont louablement cherché à rendre, mais de façon plus ou moins heureuse. La manière la plus simple de le comprendre était d'en faire l'équivalent d'un possessif, voire d'un démonstratif «ἡ part qui leur revient, leur part», ou éventuellement «ἡ fameuse part». μείζω, ligne 26, est un adjectif substantivé neutre pluriel à l'accusatif, complément de ἀρπάζειν τῶν ἄλλων désigne les victimes de ces malfaiteurs αὐτοῖς est un réfléchi, qui désigne les malfaiteurs eux-mêmes.

Proposition de traduction □ *En quoi pourrait-on leur trouver, en effet, une utilité pour la cité* □ – *Par Zeus, ils assurent le châtement de ceux qui contreviennent à la justice, et grâce à eux, ces gens-là sont moins nombreux – Certainement pas, Messieurs les juges* □ *ils sont même plus nombreux. Car ceux qui veulent commettre un méfait, sachant qu'il leur faut donner à ces gens-là leur part sur le butin, préfèrent, par nécessité, spolier davantage les autres, afin d'avoir assez, non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour ces gens-là.*

1. 28-33 □ καὶ τοὺς μὲν ἄλλους ὅσοι κακουργοῦντες βλάπτουσί τι τοὺς ἐντυγχάνοντας, τοὺς μὲν τῶν οἴκοι φυλακὴν καταστήσαντας σώζειν ἔστι, τοὺς δ' ἔνδον μένοντας τῆς νυκτὸς μηδὲν παθεῖν, τοὺς δ' ἐνὶ γέ τῳ τρόπῳ φυλαξαμένους ἔνεστι διώσασθαι τὴν τῶν κακόν τι ποιεῖν βουλομένων ἐπιβουλήν· τοὺς δὲ τοιουτουσὶ συκοφάντας, ποῖ χρὴ πορευθέντας ἀδείας παρὰ τούτων τυχεῖν

Cette phrase était la seule à poser quelque difficulté. Il importait d'en bien saisir la structure générale, opposant les malfaiteurs en général (τοὺς μὲν ἄλλους ὅσοι κακουργοῦντες βλάπτουσί τι τοὺς ἐντυγχάνοντας), contre lesquels il existe toujours un moyen de se protéger, aux sycophantes (τοὺς δὲ τοιουτουσὶ συκοφάντας, ligne 32), contre lesquels on ne peut trouver nulle part de refuge. Les deux groupes τοὺς μὲν ἄλλους et τοὺς δὲ τοιουτουσὶ συκοφάντας sont à l'accusatif de relation (« dans le cas de... »), rattachés de façon un peu lâche à la principale, dans laquelle ils sont repris, pour le premier cas (les malfaiteurs en général), d'abord de façon distributive (τοὺς μὲν ... τοὺς δ' ; τοὺς δὲ), puis même, dans le mouvement oratoire, par τῶν κακόν τι ποιεῖν βουλομένων □ et pour le deuxième (les sycophantes) par le même démonstratif παρὰ τούτων qui les désignait dans l'ensemble du texte. Les groupes τοὺς μὲν ; τοὺς δ' ; τοὺς δὲ sont donc également des accusatifs de relation (littéralement □ « dans le cas des uns, il est possible de... »). Ils ne constituent donc pas le sujet de l'infinitive introduite par ἔστι, qui demeurerait indéterminé. Se rapportaient cependant à ce sujet indéterminé les participes καταστήσαντας, μένοντας, et φυλαξαμένους. Τοὺς ἐντυγχάνοντας ne désigne pas « les premiers venus », mais les victimes que les malfaiteurs rencontrent sur leur chemin. C'est le groupe τοὺς μὲν τῶν οἴκοι φυλακὴν καταστήσαντας σώζειν ἔστι qui posait le plus de difficultés, dans la mesure où σώζειν, à l'actif, n'avait pas de complément d'objet direct explicite (φυλακὴν étant évidemment COD de καταστήσαντας). Le plus satisfaisant était de le déduire de τῶν οἴκοι, (adverbe

substantivé complément du nom φυλακῆν, littéralement «Une garde pour les biens qui sont à la maison»), et de sous-entendre τὰ οἴκοι comme COD. Littéralement «Il est possible, en établissant une garde pour les biens qui sont à la maison, de les sauver). Mais on pouvait également sous-entendre un ἑαυτοῦς COD («Se sauver soi-même», «Demurer sain et sauf»), en se fondant sur le parallèle avec μηδὲν παθεῖν. τῆς νυκτὸς, génitif de temps, était complément de μένοντας (en restant la nuit à l'intérieur). Διώσασθαι provient de διωθέω. Le tour ἐνί γέ τῳ τρόπῳ («D'une manière quelconque, d'une manière ou d'une autre») n'aurait pas dû poser de problème, dès lors que l'on ne s'obstinait pas à vouloir donner à ἐνί le sens de «Une seule et unique». Il était indispensable de traduire le δὲ de τοὺς δὲ τοιουτοῦσι συκοφάντας par une opposition forte «Mais dans le cas de sycophantes de cette espèce». Dans la dernière interrogative, on avait affaire au tour courant en grec qui consiste à faire porter l'interrogatif, non sur le verbe principal, mais sur un participe, πορευθέντας en l'occurrence. Enfin, dans l'expression παρὰ τούτων, il ne s'agissait pas d'obtenir des sycophantes la sécurité, ce qui serait absurde, mais d'obtenir la sécurité *contre* les sycophantes, littéralement, si l'on veut, «Du côté des sycophantes». Traduction littérale «Et les autres, tous ceux qui, par leurs méfaits, causent du tort à ceux qu'ils rencontrent, pour les uns, il est possible, en établissant une garde, de sauver les biens que l'on a chez soi pour d'autres, de ne rien subir en restant la nuit à l'intérieur, et pour les autres, on peut toujours, en se gardant d'une manière ou d'une autre, repousser les attaques de ceux qui veulent faire du mal mais les sycophantes de cette espèce, où faut-il aller pour obtenir la sécurité contre ces gens-là»

Proposition de traduction *Les autres malfaiteurs, qui nuisent à ceux qui se trouvent sur leur chemin, on peut s'en préserver en mettant une garde pour les biens de sa maison, ou encore ne pas subir de tort de leur part en restant la nuit chez soi, ou encore, il est possible en se gardant d'eux d'une manière ou d'une autre de repousser les attaques des gens mal intentionnés mais des sycophantes comme ceux dont je parle, où faut-il s'en aller pour se trouver à l'abri de ces gens-là*

SESSION DE 2006

**concours externe
de recrutement de professeurs agrégés**

section : lettres classiques

version latine

Durée : 4 heures

Seuls sont autorisés les dictionnaires latin-français Bornecque, Gaffiot (y compris la nouvelle édition 2000), Goelzer et Quicherat.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

N.B. : *Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

Pendant le consulat de Cicéron, des prodiges annoncent des bouleversements politiques

Principio aetherio flammatus Iuppiter igni
uertitur et totum conlustrat lumine mundum
menteque diuina caelum terrasque petessit,
quae penitus sensus hominum uitasque retentat,
aetheris aeterni saepta atque inclusa cauernis. 5
Et si stellarum motus cursusque uagantis
nosse uelis quae sint signorum in sede locatae,
quae uerbo et falsis Graiorum uocibus errant,
re uera certo lapsu spatioque feruntur,
omnia iam cernes diuina mente notata. 10
Nam primum astrorum uolucris te consule motus
conkursusque grauis stellarum ardore micanti
tu quoque, cum tumulos Albano in monte niualis
lustrasti et laeto mactasti lacte Latinas ⁽¹⁾,
uidisti et claro tremulos ardore cometas ; 15
multaque misceri nocturna strage putasti,
quod ferme dirum in tempus cecidere Latinae
cum claram speciem concreto lumine luna
abdidit et subito stellanti nocte perempta est.
Quid uero Phoebi fax, tristis nuntia belli, 20
quae magnum ad columen flammato ardore uolabat,
praecipitis caeli partis obitusque petessens ?
Aut cum terribili percussus fulmine ciuis
luce serenanti uitalia lumina liquit ?
Aut cum se grauido tremefecit corpore tellus ? 25
Iam uero uariae nocturno tempore uisae
terribiles formae bellum motusque monebant,
multaque per terras uates oracla furenti
pectore fundebant tristis minitancia casus ;
atque ea quae lapsu tandem cecidere uetusto, 30
haec fore perpetuis signis clarisque frequentans
ipse deum genitor caelo terrisque canebat.
Nunc ea Torquato quae quondam et consule Cotta ⁽²⁾
Lydius ediderat Tyrrhenae gentis haruspex,
omnia fixa tuus glomerans determinat annus. 35
Nam pater altitonans stellanti nixus Olympo
ipse suos quondam tumulos ac templa petiuit
et Capitolinis iniecit sedibus ignis.
Tum species ex aere uetus uenerataque Nattae
concidit, elapsaeque uetusto numine leges, 40
et diuom simulacra peremit fulminis ardor.

CICÉRON, *De consulato suo*.

⁽¹⁾ *Latinas* (v. 14), *Latinae* (v. 17) : ce sont les fêtes latines.

⁽²⁾ L. Manlius Torquatus et L. Aurelius Cotta, consuls en 65, avaient eux-mêmes failli être assassinés lors d'un premier complot.

VERSION LATINE

Rapport établi par Béatrice BAKHOUCHE

Bon nombre de candidats ont été apparemment déroutés par la version proposée cette année, quand ils ont découvert un passage poétique d'un Cicéron surtout connu comme orateur ou philosophe. C'est en effet un extrait d'un des plus longs fragments qui nous soient parvenus du poème en trois livres que Cicéron a composé en 60 sur son consulat, après une première version prosaïque en grec. Il s'agissait bien sûr pour l'homme politique de défendre son action de consul, en particulier dans l'affaire Catilina, et l'on peut penser que le premier livre offrait l'exposé de l'origine de la conjuration et de l'élection de Cicéron au consulat, dans le second étaient évoquées les principales péripéties et dans le troisième, selon toute vraisemblance, le dénouement heureux (pour la *respublica*).

Le passage à traduire se situe au début d'un long fragment qui appartenait au second livre. Cicéron imagine que la Muse Uranie lui apparaît en songe et c'est elle, ici, qui parle, les vers 1-10 s'adressant à Cicéron. C'est quasiment un morceau d'épopée qui développe le thème des présages et connaîtra une nombreuse postérité (cf., par exemple, Lucain I, 522-583 et VII, 151-167; Pétrone 122-124). L'extrait se développe en deux grands moments: les dix premiers vers évoquent les révélations cosmologiques et métaphysiques. Dans les vers 11 à 41 en revanche, on trouve les présages annonciateurs de la conjuration, dans une sorte de mise en vers de *Catil. III*, 18-21 (cf. Salluste, *Cat.* 30, 2) – selon un ordre chronologique inversé, les présages de 63 sont rappelés aux vers 11-32, puis, jusqu'à la fin du texte, ceux de 65.

V. 11-41: les Fêtes latines – consacrées à Jupiter Latiaris – étaient célébrées chaque année sur les monts albains, au temple du dieu, peu de temps après l'entrée en charge des consuls, probablement entre janvier et mars (d'où la possibilité de neige, cf. v. 13 *niualis*). La «branche de Phébus» (cf. *Phoebi fax* v. 20) est un météore dont parle Cicéron dans *Cat. III*, 18 (*uisas nocturno tempore ab occidente faces*). Quant à l'année 65 (cf. v. 32 *Torquato... et consule*

Cotta), elle fut également marquée par des événements jugés préoccupants, comme le Capitole frappé par la foudre (v. 38) qui provoque divers autres dégâts (cf. les derniers vers du texte).

Dans notre extrait, l'auteur évoque donc nombre de présages annonciateurs de temps difficiles et qui se sont concrétisés (cf. *determinat* v. 35) précisément en 63. La plupart d'entre eux sont des prodiges célestes sur lesquels s'étend d'autant plus volontiers Cicéron que sa culture scientifique – comme celle de tout Romain cultivé – lui permettait de développer à loisir des thèmes astronomiques. Les premiers mots du passage *Principio...Iuppiter* peuvent d'ailleurs vaguement évoquer le début d'un poème didactique sur l'astronomie, les *Phénomènes* d'Aratos, qui a connu un très grand succès dans le monde grec et romain et que Cicéron avait lui-même traduit dans sa jeunesse (comme le feront plus tard Germanicus et Aviénus). Ce sont des paramètres culturels qui échappent trop souvent aux « littéraires » d'aujourd'hui

Il fallait dès lors donner un sens astronomique à des termes comme *uertitur* (v. 2, «*turne*»), *errant* (v. 8, «*rrant*» c'est la traduction latine du terme grec *planetes*), *lapsu* (v. 9, «*raj*», «*course*» ou «*glissement*» et non «*hute*») *concursum*, au v. 12, désigne la «*conjonction*» de planètes *tremulos...Cometas* (v. 15), ce sont les comètes «*remblantes*» donc «*scintillantes*», plutôt que «*qui font trembler*». Les vers 18-19 enfin évoquent une éclipse de Lune.

Le texte est écrit en hexamètres dactyliques, type de vers qui ne devait pas avoir de secrets pour les candidats. Cette structure poétique pouvait d'ailleurs aider à éviter certaines erreurs. c'est ainsi qu'au vers 10, la scansion permet de vérifier que *diuina* est un ablatif et s'accorde donc nécessairement à *mente*. On trouve également nombre d'accusatifs pluriels de 3^e déclinaison en *-is* au lieu de *-es*, comme *uagantis* (v. 6), *grauis* (v. 11), *praecipitis...partis* (v. 22), *tristis* (v. 29).

Sur le plan syntaxique, les traductions ont marqué l'embarras des candidats devant les ablatifs

servant à qualifier l'éclat des astres aux vers 12-15 (*ardore micanti* ☐ *claro ardore*) ☐ ce sont des ablatifs de qualité, de même qu'au vers 40, le groupe *uetusto numine* qui ne saurait compléter *elapsae*. En revanche, au v. 11, *te consule* est un ablatif absolu (à ne pas traduire par «*tibi*, étant consul, tu...», comme si on avait *tu consul*), de même qu'au vers 33, *Torquato...* ☐ *consule Cotta*.

Au vers 7, la nature de la proposition *quae-locatae* n'a pas toujours été bien vue ☐ la présence de la relative *quae...* ☐ errant au vers suivant a induit en erreur nombre de candidats qui en ont fait une relative au subjonctif ☐ en réalité la proximité de *nosse* oblige à lire cette phrase comme une interrogative ☐ «*Si* on veut savoir lesquelles (étoiles) ont été placées dans la zone des signes (du zodiaque)...».

Au vers 10, *cernes* se construit avec une proposition infinitive (le v. *esse* est sous-entendu), d'où ☐ «*Tu* verras que tout a déjà été marqué par l'intelligence divine».

Aux vers 17-18, *in tempus* est en corrélation avec *cum* - construction tout à fait classique -, d'où ☐ «*L'*époque...».

Au vers 20, *quid* ne peut être traduit par «*pourquoi*», car il manque alors un verbe principal ☐ encore moins par «*quelle* (torche)», car nous aurions *quae*. L'interrogatif est ici coordonnant, introduisant une énumération pressante ☐ *quid uero...* ☐ *aut cum...* ☐ *aut cum...* ☐, «*Et* que dire de...» ☐ ou quand... ☐ ou quand...».

En outre, le texte présente un certain nombre de difficultés lexicales, dues pour quelques-unes d'entre elles à la polysémie du terme.

Attention aux faux amis ☐ *tristis* (v. 20, 29) n'a quasiment jamais le sens de triste, mais connote le deuil, le malheur, d'où «*funeste*, sinistre, sombre...».

Au vers 23, *fulmen* désigne ce qui peut tuer ou endommager (cf. également v. 41), et donc la foudre, mais pas le tonnerre□

Lumen, en poésie, ne désigne pas systématiquement les yeux□ au vers 24, *uitalia lumina* veut dire simplement «□es lumières de la vie□.

Au vers 29, *casus*, connoté négativement (cf. *tristis*) désigne le malheur et non la chute.

Au vers 39, *species* ne désigne pas, comme au vers 18, l'apparence□ l'ambiguïté du terme, ici synonyme de *statua*, a eu pour corollaire une erreur sur *ex aere* qui ne vient pas de *aer*, *aeris*, mais de *aes*, *aeris*.

Il fallait également prendre garde à la polysémie de *signum* et de *motus*. Le premier désigne les constellations zodiacales (on parle encore des «□ignes du zodiaque□) au vers 7, mais les «□ignes, présages□ au vers 31. De même, *motus* sert à exprimer le mouvement des astres au vers 11, mais les bouleversements au vers 27.

Il convient par ailleurs d'être attentif à la ponctuation ou aux coordinations□ ainsi, au vers 27, l'association *terribiles...□notusque* est impossible. Le texte induit parfois des jeux d'opposition comme *uerbo... re uera* aux vers 8-9. D'autre part, *quondam* (v. 32), traduit par «□n jour□, renvoie à un passé indéterminé□ or la proximité de l'ablatif absolu («□ous le consulat de Torquatus et de Cotta□) oblige à choisir «□autrefois□ qui exprime un passé déterminé.

Attention également aux mélectures comme *numen* lu *nomen* ou *diuom* pris pour *diu*□

Dernière remarque□ comme à chaque rapport, les correcteurs déplorent que de futurs enseignants de français puissent faire (ce n'est heureusement le cas que d'une minorité) de grossières erreurs d'accord, en particulier pour le participe passé conjugué avec l'auxiliaire

«avoir». Il faut éviter l'emploi du passé simple si l'on n'est pas sûr de sa conjugaison. Les adjectifs de nationalité, qui commencent par une majuscule en latin, sont en minuscules en français. Enfin, «événement» a deux accents aigus.

Essai de traduction

Au début, de son feu éthéré, Jupiter enflammé
 Tourne et de sa lumière balaie le monde entier,
 Recherche ciel et terres de son esprit divin,
 Qui garde en profondeur les sens et vies des hommes,
 Enclos et entouré des antres de l'éternel éther.
 Et si tu veux connaître mouvements, courses errantes
 Des étoiles, lesquelles sont placées dans le séjour des signes,
 Qui sont censées errer, selon les termes grecs,
 À tort, mais sont portées au vrai d'un mouvement, d'une durée donnés,
 Tu verras déjà tout marqué d'esprit divin.
 Car d'abord, toi consul, mouvements ailés des astres,
 Conjonctions fâcheuses d'étoiles au feu brillant,
 Quand tu as purifié les tertres enneigés
 Sur la montagne albaine, célébré les Féries
 De lait d'heureux augure, toi aussi tu l'as vu
 Et les comètes tremblantes à la flamme éclatante
 Tu crus à bien des confusions, une nuit de carnage,
 Car les fêtes tombèrent à peu près au sinistre moment
 Où la Lune cacha, sa lumière obscurcie,
 Son bel éclat et disparut soudain dans la nuit étoilée.
 Que dire de la torche de Phébus, annonçant une sinistre guerre,
 Volant en vaste colonne avec l'éclat du feu,
 Pour gagner le déclin et le couchant du ciel

Ou quand un citoyen, frappé d'une terrible foudre
Quitta la lumière de la vie dans une clarté sereine☐
Ou quand la Terre trembla de tout son corps gravide☐
Mais déjà terrifiantes, aux diverses couleurs,
Des formes vues de nuit annonçaient guerre et troubles☐
Les devins par le monde, la poitrine en fureur,
Rendaient nombre d'oracles, menaçants de sinistres malheurs☐
Ce qui arriva enfin, à l'issue d'un long cours,
Le père des dieux lui-même prédisait sa venue
Au ciel et à la terre, répétant par des signes permanents et bien clairs.
Et maintenant, ce qu'avait jadis annoncé l'haruspice lydien
De la nation étrusque, Torquatus et Cotta étant consuls,
Groupant tous ces arrêts, ton année en marque l'échéance.
Car le père tonnant appuyé sur l'Olympe étoilé
Jadis frappa lui-même ses collines et temples,
Et jeta ses feux sur sa demeure, le Capitole.
Ancienne et vénérée, la statue de Natta
En bronze s'écroula☐lors les lois disparurent, à l'antique puissance,
Et le feu de la foudre détruisit les images des dieux.

Explication d'un texte de français moderne **rapport établi par Françoise BOUSSARD**

Quelques résultats et impressions d'ensemble

La moyenne de l'épreuve couplée à l'interrogation de grammaire est de 7.38, ce qui ne tranche ni en bien ni en mal par rapport aux années précédentes, mais la moyenne par auteur révèle quelques écarts importants (M. de Navarre 6.38 Retz 7.5 Chénier 7.24 Claudel 8.80 Duras 7), et, surtout, le jury a entendu trop d'explications notées au dessous de 05, s'inquiétant souvent de la faiblesse des candidats dans cette épreuve qui engage l'avenir même des Lettres Classiques – un professeur qui les enseignera doit se montrer d'un égal niveau dans ce qui fera sa spécificité et ce qui, en commun avec les autres professeurs de lettres, constituera une part essentielle dans sa fonction d'enseignant.

L'explication de texte est un exercice d'une haute exigence nécessitant des compétences de lecture et d'argumentation – seul un entraînement efficace, c'est-à-dire réfléchi et régulier – mais non mécanique – permet de l'affronter dans de bonnes conditions.

Le présent rapport s'inscrit bien sûr dans la continuité des précédents qu'il est indispensable de lire pour essayer d'analyser un échec ou pour affronter l'épreuve une première fois. Monique LARRAT a tout particulièrement rappelé dans celui de 2004 l'organisation de l'épreuve (les 45 minutes à répartir entre l'explication et la grammaire, suivies d'un entretien de 15 minutes) et les connaissances préalables à une bonne réussite de l'explication. Les défauts récurrents à nouveau enregistrés cette année nous amèneront ici à souligner quelques uns des principes qui fondent le sens même d'un exercice à la fois codifié et nécessitant un engagement personnel avant de rappeler les attentes du jury dans la conduite de l'explication.

1. Gare à l'illusion référentielle

Un texte est un tissu fabriqué par un auteur et non un décalque des choses et de la vie. Le jury n'oserait pas penser que cette évidence théorique est inconnue des candidats admissibles à

l'agrégation de Lettres classiques mais il a trop souvent constaté qu'elle était oubliée dans la réflexion sur le texte proposé et dans la conduite de l'explication. Dans les cas les plus graves, cela produit des lectures ingénues et «psychologisantes» ainsi, une explication du monologue de la Dame du Vergier dans la soixante-dixième nouvelle est-elle centrée sur les sentiments des personnages au mépris de la mise en œuvre littéraire sous forme d'un monologue tragique. Ou encore, l'on entend qu'Anne-marie Stretter «détruit le ménage de Lol V. Stein» dans la première des œuvres de M. Duras au programme, ou bien que Chénier se «bord de douleur» devant la porte de l'infidèle Lycoris. *L'élégie I,1* est lue au premier degré comme un événement qui se produit dans la vie du poète et non comme la mise en œuvre d'une fiction poétique au service d'un débat concernant un choix entre des genres poétiques. Certes, l'édition des œuvres de Chénier au programme proposait un ancrage érudit très fort des poèmes dans la vie du poète, reconstituait une sorte de «roman d'amour» et invitait à saisir l'émergence d'une poésie dite «personnelle», mais un candidat à l'agrégation doit faire preuve d'un peu de recul et on pouvait attendre au moins un essai de réflexion sur cette poésie nourrie d'antiquité, sur les mécanismes de l'imitation et de la réécriture, sur les transformations d'un *topos*, les jeux et l'humour du poète, sur le travail de l'alexandrin auquel Chénier donne un certain dynamisme, sur les quelques inflexions modernes que le jeune poète nourri des grands débats du siècle des Lumières autant que de latin et de grec donnait déjà à ses premières œuvres. Les histoires racontées par les personnages de *l'Heptaméron* ne sont pas des aventures auxquelles nous assistons en direct mais des récits pris en charge par une voix narrative et fréquemment traversés par la voix d'un auteur. De la même façon, une bonne connaissance du contexte historique ne suffisait pas pour rendre compte de l'art du récit rétrospectif chez Retz.

De façon générale, l'absence de recul et de distance produit des explications plates, à la limite de la paraphrase, répétant le texte plus ou moins adroitement. Rappelons à ce propos que ni la sympathie, ni l'empathie, non plus que les refus ou rejets ne peuvent fonder une méthode pour rendre compte d'une lecture. Certes, les membres du jury ont eux aussi des préférences et savent que la lecture peut déranger, inquiéter, bouleverser, mais l'épreuve d'explication est précisément un moment de mise en ordre, d'interrogation sur le pourquoi des effets qu'une page peut provoquer. Non, une page de M. Duras n'échappe pas à cette règle comme le confie une candidate lors de la «confession». Surtout pas une page de M. Duras. Les candidats auraient gagné, y compris en qualité d'émotion, s'ils s'étaient posés devant telle page du *Ravissement de Lol V. Stein* la question problématique de la voix (qui parle), s'ils avaient

repéré dans telle autre le travail très fin sur le signifiant (voir la très belle page sur le «hot-absence»...) creusé en son centre d'un trou dans laquelle résonne le nom même de Lol) ou encore la magie d'une écriture qui, dans certaines pages, emprunte beaucoup à l'écriture mystique, avec ses silences, ses tours et détours, comme a pu l'analyser Michel de Certeau dans *La Fable mystique*. Expliquer quelques pages d'*India Song* nécessitait que l'on considérât le corps même du texte, les effets de disposition, les jeux typographiques (les candidats confondent à ce sujet majuscules et capitales), pour faire entendre la façon dont il se construit en partition musicale.

2. La distance critique suppose un bon usage des instruments d'analyse.

Ainsi, pas de bonne explication sans recul, et donc sans outillage rhétorique, stylistique, métrique. Mais pour autant cet outillage ne fait pas une bonne explication. Outre le fait que certaines manies métalinguistiques sont agaçantes (cette année était placée sous le signe du «topique», voire du «relativement topique»), le métalangage est d'un usage parfois bien flou. Trop de candidats confondent les différents registres ou les différentes catégories littéraires, les notions de «tragique» et «pathétique», par exemple, la question de la voix (qui parle) et celle du point de vue (qui voit).

Par ailleurs, il est nécessaire d'assurer les bases d'une bonne compréhension de la littéralité du texte. Tout l'art de l'explication, dans sa forme finale, sera d'intégrer habilement à la démarche interprétative l'explication de certains mots ou expressions, surtout quand il s'agit de textes des XVI^{ème}, XVII^{ème}, XVIII^{ème} siècles ou, en général, de certaines phrases dont le sens ne va pas de soi. Une candidate ignore le sens du mot «appas» dans le vers de Chénier
De son sexe cruel n'ayant que les appas
et ne comprend pas le vers
De ses refus d'appât oubliant l'artifice.
L'entretien, hélas, révèle souvent que le sens littéral n'a pas été fermement assuré.

Enfin, l'explication de texte ne peut jamais se réduire à une analyse stylistique dispersée (défaut inverse de la paraphrase). Celle-ci ne peut que servir la proposition d'une lecture c'est-à-dire la construction d'une interprétation. Au moment de l'exposé destiné à convaincre un jury, tous les repérages formels faits par le candidat-lecteur deviennent des arguments pour fonder en raison une lecture organisée autour d'un enjeu majeur, d'un projet fédérateur, qui portent toujours sur un problème littéraire.

3. L'explication doit nécessairement prendre en compte la spécificité générique ou formelle du texte

Comment rendre compte précisément, sans cette considération, de la complexité du statut d'un texte comme celui d'*India Song*, fait de brouillages, de jeux proposant à un lecteur actif l'élaboration d'un scénario imaginaire ? Trop souvent les candidats oublient les lois élémentaires de la narratologie lorsqu'il s'agit d'étudier un extrait de récit. Une nouvelle de l'*Heptaméron* est d'abord un récit et l'on ne pouvait faire de tout passage proposé l'illustration d'un traité de morale, au mépris d'une perception des jeux de voix, des jeux de tons (le comique et la saveur des nouvelles ont souvent été occultés).

De la même façon, les devis devaient être analysés comme dialogues (enchaînement des répliques etc...) et pas seulement comme exposés d'idées, les discours éclairés par la rhétorique ? ainsi le grand discours d'adieu de Floride à Amadour dans la dixième nouvelle est-il un discours judiciaire, d'accusation, qui oriente pour finir le destinataire vers le délibératif.

Le théâtre et la poésie souffrent encore plus d'une ignorance de cette spécificité générique. S'il était déjà fructueux de proposer une lecture des symboles dans un extrait de *Tête d'Or*, il était bien maladroit de ne pas se poser de question sur la durée scénique, sur l'espace, sur les difficultés de la représentation ou tout simplement des questions élémentaires en matière de théâtralité ? que fait Simon Agnel, par exemple, pendant le monologue initial de Cébès ? Le texte de *Tête d'Or* nécessitait bien sûr aussi une prise en compte du rythme et une connaissance minimale des réflexions de Claudel sur le verset, sur l'iambe.

De façon générale, le jury constate un manque de connaissances de base solides sur les questions de rythme et de métrique. Quelques corrections élémentaires ? le mètre français n'est pas composé de pieds, mais de syllabes ? l'alexandrin classique (6/6) est toujours césuré et la césure ne se déplace pas. Pour connaître les lois de la métrique, comprendre les phénomènes de concordance ou de distorsion entre syntaxe et métrique, il faut travailler méthodiquement avec des ouvrages comme celui de J.M. GOUVARD, *La Versification*, PUF, 1999, ou, plus simplement, celui de M. AQUIEN, *La versification appliquée aux textes*, Collection 128, Nathan.

Cela dit, la poéticité d'un extrait n'est jamais réductible aux phénomènes de versification et on ne peut que rappeler ici la primauté poétique du signifiant sur le signifié pour guider les futurs candidats dans leurs explorations méthodiques. Evidente dans les textes rimés, elle peut se manifester dans n'importe quel genre de texte et permet alors qu'un lecteur rende compte d'effets liés à une matrice sonore ou graphique (le O et le V de Lol V. Stein dans plusieurs passages), à une dissémination de phonèmes qui, loin d'avoir toujours un effet imitatif, peut contribuer à créer du sens et la spécificité du tissu qu'est précisément un texte.

4. Expliquer *un* texte

Spécificité □ Le mot est revenu plusieurs fois, et alors qu'il est temps de faire quelques rappels au sujet de la conduite de l'explication, c'est encore lui qu'il faut faire entendre. Expliquer un extrait ne consiste pas à retrouver en lui tout ce que l'on sait de l'œuvre ni à plaquer sur lui des connaissances, au risque de faire des contresens, mais bien à faire résonner dans la lecture à haute voix et dans l'explication la spécificité de sa forme, de son écriture, la spécificité de sa place dans l'ensemble de l'œuvre.

- a. Pour cela, l'introduction qui le présente doit le situer de façon efficace et déjà orientée vers la lecture qui en sera faite autour d'un enjeu majeur.
- b. La lecture elle-même, à voix claire et respectueuse des liaisons, du rythme, des silences, des «» muets ou sonores selon les contraintes métriques, des diérèses.. est une étape déterminante dans la stratégie de conviction à mettre en œuvre.
- c. De même, l'étude de la composition du texte n'est pas une simple formalité sous la forme trop fréquente d'un découpage sec et inutile par la suite, mais une présentation, en lien avec le projet de lecture, de la recherche d'un ou plusieurs principes d'organisation du texte qui révèlent sa dynamique vivante. Que le candidat se demande pourquoi l'extrait proposé est ainsi découpé, qu'il soit attentif aux reprises de mots, échos, transformations, ruptures, etc... entre le début et la fin.
- d. Vient ensuite l'explication à proprement parler, linéaire dans son principe □ parce qu'il est important de révéler la dynamique profonde d'un texte, il est en effet demandé que le discours explicatif déroule (c'est le sens étymologique du mot «» le texte en son propre mouvement. Mais entendons bien qu'il s'agit là d'une démarche expositive, qui ne peut ignorer par ailleurs une démarche de bon lecteur, avec ses va-et-vient en tous

sens. Rien n'interdit, au contraire, les formules d'anticipation, de retour, de regroupement, de nuances dans l'exposé□ des bilans s'imposent à certaines étapes. Et surtout, la démarche linéaire ne consiste pas à émettre des remarques phrase après phrase, voire mot après mot mais à mettre en lumière ce qui, dans le déroulement du texte, autorise une proposition de lecture. Si tout est important, il faut savoir hiérarchiser, donner du relief. C'est le texte qui dicte les bons choix, et la gestion du temps□ Combien de candidats étirent leur discours sur le début du texte, et massacrent la fin en quelques minutes□ La longueur du texte proposé est variable, dans certaines limites imposées, bien sûr, selon le type du texte. Un candidat doit savoir d'emblée adapter la conduite de son explication à la nature de l'extrait et savoir quand solliciter davantage son esprit d'analyse ou son esprit de synthèse.

- e. Le moment de la conclusion est essentiel□il faut rappeler le projet de lecture, souligner sa pertinence en résumant les principales étapes de l'argumentation. S'il est maladroit d'user de formules passe-partout, il est judicieux d'ouvrir la lecture en suggérant des prolongements dans l'œuvre au programme ou même ailleurs□

On ne saurait trop rappeler, au moment de conclure ce rapport, que les bonnes explications, révélant chez les candidats une attention profonde au texte, un sens de l'essentiel et un engagement personnel confirmé par une ouverture d'esprit lors de l'entretien ont été aussi les plus agréables à entendre, servies parfois même par une «□honnête flamme□. Ce sont là des qualités garantes de l'intérêt, du goût, voire de l'enthousiasme qu'un professeur pourra éveiller chez de jeunes lecteurs pour lesquels la littérature est loin d'être toujours une évidence□

EXPLICATION D'UN TEXTE GREC

Rapport établi par René NALLET

Si les résultats obtenus par les candidats cette année dans l'épreuve d'explication d'un texte grec sont équivalents à ceux de l'année dernière, ils recouvrent des réussites différentes selon les auteurs. Pour les auteurs du programme, la moyenne générale, inférieure à 10 sur 20, correspond à des moyennes supérieures à 10 pour Homère et Platon, mais inférieures à 9 pour Sophocle et à 7 pour Eusèbe. Ces résultats sont encourageants pour les textes extraits de *L'Illiade* et du *Phédon*, œuvres qui demeurent au programme de la session de 2007.

Pour les auteurs choisis hors programme, Hérodote et Aristophane, la moyenne des explications des textes d'Hérodote est supérieure à 9, mais celle des explications des textes d'Aristophane est inférieure à 8. Les extraits ont été tirés des livres I, II et IV des *Histoires*, et des pièces suivantes : *La Paix*, *L'Assemblée des femmes*, *Les Nuées*, *Les Cavaliers*, *Ploutos*, *Les Acharniens*, *Lysistrata*.

Nous ne pouvons que reprendre les remarques générales contenues dans les rapports précédents, en particulier celui de la session 2003. Nous les reformulons brièvement. Que l'on explique un texte tiré des œuvres au programme, ou un texte hors programme, la méthode requise est la même. Il s'agit d'abord de proposer, après une très courte introduction, la lecture du passage. Celle-ci doit, d'abord, être exacte, en particulier dans la lecture du couple ... τε... καί et, dans la mesure du possible, indiquer que l'on a saisi le sens et la nature du texte ; il n'est pas interdit, en lisant, de faire entendre une plaisanterie d'Aristophane, ou la violence d'un passage d'Homère.

Ensuite, la traduction doit se conformer à la démarche qui consiste à présenter le texte grec par groupes de mots : il y a là une raison d'ordre linguistique, qui se fonde sur l'organisation et le déroulement de la syntaxe de la langue grecque, mais aussi pratique, car l'on n'omet pas de traduire certains mots ; enfin, l'on assure une bonne

communication avec les membres du jury, en ne leur imposant pas le texte français seul, tentative parfois de masquer quelques incompréhensions.

Le commentaire constitue l'autre moitié de l'épreuve et ne doit absolument pas être négligé. Le temps que le candidat lui consacre est nécessairement le temps restant après la traduction ; il faut donc veiller à le gérer convenablement, sans hâte excessive ni lenteur pénalisante. Pour cela, nous recommandons d'équilibrer le rapport entre les remarques générales et synthétiques, qui donnent le sens global du texte en définissant sa nature et sa portée, et les précisions de détail, qui portent sur l'intérêt d'une coupe, de l'emploi d'un temps, d'une image, d'un mot particulier, etc. Ainsi peut-on comprendre qu'il faut éviter le côté formaliste et passe-partout des commentaires annonçant systématiquement un découpage en trois parties du texte, qui ne peut correspondre à tous les extraits proposés, qui ont leur organisation et leur cohérence propres. Nous préférons l'indication liminaire du mouvement spécifique du passage, de son unité et sa caractérisation rapide.

Cette façon de procéder est particulièrement intéressante pour aborder les textes hors programme. Nous sommes surpris de voir des candidats se priver des ressources que constituent des notions simples, qui leur permettraient d'orienter leur commentaire. Ainsi s'explique qu'Aristophane, auteur mieux connu qu'Hérodote, a cependant moins bien réussi aux candidats. Pourtant, considérer d'emblée un extrait d'Aristophane comme un texte de théâtre rend attentif au ton adopté par les personnages, aux registres satirique ou burlesque, aux indications du texte sur la mise en scène. Dans le passage de *La Paix* où Hermès accueille Trygée, le texte même indique de façon précise que la Paix est enfermée dans un trou recouvert de pierres par Polémos, que celui-ci arrive sur scène en brandissant un mortier. Ces indications extrêmement précises et vivantes signalent le traitement comique d'une situation d'actualité grave ; car, si le mortier constitue une menace farcesque pour Trygée, il rappelle aussi que la guerre fratricide peut broyer les cités grecques. On évite alors de dire qu'Hermès est « du côté des Athéniens » ou que les deux vers où Trygée parle plaisamment du « mortier polémique » sont pathétiques.

Il est également intéressant de voir dans tel ou tel passage d'Hérodote, des récits équilibrés, plutôt que de céder immédiatement au jugement abrupt selon lequel l'auteur est un historien peu sérieux qui reprend des récits de seconde main ou prétend raconter

ce qu'il a entendu de la part d'interlocuteurs peu crédibles, Egyptiens bavards ou Ethiopiens faciles à bernier. Cependant, dans le livre II des *Histoires*, au sujet de l'anecdote qui attribue l'invention de l'année aux Egyptiens, le récit d'Hérodote est parfaitement composé et souligne la démarche de l'historien qui recueille les paroles des prêtres égyptiens en allant les visiter à Memphis, puis donne une opinion mesurée, le tout formant un texte où narration et jugement s'équilibrent. Dans le même livre, le récit du voyage de Ménélas en Egypte, pour reprendre Hélène qui n'était pas à Troie, appelle un commentaire fondé moins sur le degré de vérité de l'histoire elle-même ou l'ironie supposée d'Hérodote sur les affabulations égyptiennes, que sur le récit rapporté d'une version intéressante d'un épisode de la guerre de Troie, en écho d'ailleurs à une indication de *L'Odyssée*, qui met aussi en valeur certaines coutumes égyptiennes.

Bien entendu, les candidats ne peuvent se dispenser d'un minimum d'informations sur les grands genres de la littérature grecque et sur quelques auteurs représentatifs. Cela évite les méprises sur la situation du texte et les analyses myopes. Un candidat n'a jamais relevé, dans un extrait d'Aristophane, que le personnage de Démos représentait le peuple athénien ; une autre n'a pas saisi que le jeune homme dont on parle, dans tel autre passage, est en réalité Praxagora déguisée, et elle voit dans la scène un portrait péjoratif du peuple : Aristophane y traiterait les paysans de « bouseux » et considérerait que les cordonniers sont « la lie du peuple ».

Ainsi doit-on se poser quelques questions élémentaires sur l'auteur, ses intentions, le genre discursif adopté et le dispositif d'énonciation : on n'étudie pas de la même manière de l'épopée, du théâtre comique ou tragique, de l'histoire, un dialogue philosophique. Il faut aussi s'interroger sur le contexte social, politique, religieux, anthropologique du passage, définir sa place dans l'ensemble de l'œuvre et formuler la thématique principale qu'il illustre. C'est à partir de ces analyses que l'on pourra établir une problématique claire, un fil directeur qui rendra le commentaire intéressant et vivant. D'autre part, l'emploi des notions critiques doit être très rigoureux, ironie, parodie, scène typique, style, mythe, formulaire, catharsis, réalisme ou le polyptote, très vivace. Par exemple, une stichomythie n'est pas simple reprise de mots d'une réplique à l'autre et les allitérations n'insistent pas toujours sur la dureté (celles en [k] ou [t] en général) ou sur la légèreté du propos (celles en [l] ou [R]) et il est bien difficile de concevoir qu'une « allitération en sigma donne une impression de désolation » à la fin

des *Trachiniennes*. Enfin, il n'est nul besoin de charger son exposé d'expressions trop recherchées ; affirmer, en parlant de Crésus face à Cyrus, que c'est un « homme qui appartient à son niveau de gouvernance » pour dire que c'est son égal, éloigne le commentaire du texte.

Ces rappels sont évidents pour le travail préparatoire sur les œuvres au programme. Pourtant, la recommandation de ne pas faire d'impasse s'impose encore ; ainsi s'expliquent les mauvaises notes obtenues sur Eusèbe, alors que d'autres candidats ont bien réussi qui avaient préparé soigneusement le contexte historique et idéologique de l'œuvre, défini son organisation et ses enjeux historiographiques, assimilé son vocabulaire et sa syntaxe spécifiques. De même, les erreurs de traduction sont moins facilement excusées que pour les textes choisis hors programme. Se tromper dans la traduction d'un passage d'Eusèbe au point de faire entendre que Paul subit le martyre, alors qu'il n'est pas encore converti est catastrophique, comme l'est aussi l'ignorance du sens de mots courants, non spécifiques d'Eusèbe, comme ἀπατῶ ou ἄγω, ou la confusion systématique entre le passif et le moyen.

Il faut également que le travail préparatoire donne au candidat une ligne d'appréciation générale des œuvres étudiées. Ainsi ne pourra-t-on dire du passage final des *Trachiniennes* qu'il est « le plus important du point de vue réflexif », parce qu'il contient une révolte contre Zeus, alors que la condamnation de Hyllos se fait sur un mode éminemment pathétique ; ou, étudiant le discours d'Achille, oublier que celui-ci ne s'engage pas dans le combat et que c'est Patrocle le véritable héros du livre XVI. Une étude attentive de ce même livre permet de dégager des lignes de force, comme, par exemple, la sauvagerie des combats ou l'exactitude des comparaisons. Il faut également bien distinguer les niveaux d'énonciation : la comparaison des Myrmidons avec des guêpes n'indique-t-elle que le regard de Patrocle qui verrait ses guerriers ainsi ? L'approximation de l'expression peut également fausser le commentaire : dire que Socrate n'est pas sérieux quand il parle d'Evénos n'a pas le même sens que d'affirmer qu'il dit en plaisantant des choses sérieuses ; il est hasardeux, pour le même passage, de parler d'une certaine résignation de Socrate devant la mort, ce que contredit complètement la suite de l'ouvrage.

Au contraire, une bonne préparation permet à une candidate de traduire parfaitement l'extrait d'Homère sur la mort de Sarpédon qui lui est proposé et d'orienter d'emblée son commentaire vers la mise en scène des thèmes principaux de *L'Iliade*, la création d'une atmosphère pathétique et la définition du statut particulier qui est octroyé au héros. L'attention portée à certains mots et expressions clés du *Phédon* invite à faire les rapprochements nécessaires : la rencontre du mot κινδυνεύουσι doit évoquer l'expression καλὸς γὰρ ὁ κίνδυνος de la fin de l'ouvrage.

Rapport sur l'explication d'un texte latin
établi par Catherine Klein

REFERENCES DES EXPLICATIONS

Hors-programme (*texte présenté avec un paratexte*)

Ovide, *Tristes*

- 1,1, 49-82, Lettre d'un exilé
- 1,3,1-34, «Songe, songe...à cette nuit cruelle...»
- 1, 5, 25-66, Lettre d'un exilé
- 1,6,5-36, A sa femme
- 1,9,5-36, «Ce sont amis que vent emporte...»
- 1,11,7-36, Poète dans la tourmente
- 2,103-134, Lettre d'un exilé
- 2, 515-546, Lettre d'un exilé
- 3,9,1-34, Médée
- 3,10, 19-50, Lettre d'un exilé
- 4, 3,49-80, A sa femme
- 4,10, 15-46, Lettre d'un exilé
- 5,13,1-34, A un ami qui ne lui écrit plus

Ovide, *Pontiques*

- 1, 1, 1-28, Dédicace du recueil à son ami Brutus
- 1, 3, 21-46, A son ami Rufinus souffrances de l'exil
- 1,4,1-26, A son épouse souffrances loin des siens
- 1,7, 43-70, Ovide en exil se plaint à Messalinus
- 1,8,25-50, A son ami Sévère regrets de la ville et de sa campagne
- 1, 9, 21-48, Le triomphe d'Auguste
- 2, 4, 7-34, Ovide se rappelle au bon souvenir de son ami Atticus
- 2, 7, 57-84, Demande d'aide et de protection à son ami Atticus
- 3, 3,13-40, Récit d'un songe lettre adressée à F. Maximus, ami et homme politique qui a la confiance d'Auguste

3,9, 26-56, A Brutus □ l'écriture soulage de la solitude de l'exil

4,4, 1-26, A Sextus Pompée, ami et homme politique, consul en 14 □ prophétie de la Renommée

4, 13, 23-50, A Carus □ Ovide évoque ce qu'il a écrit pour un public gète

Tite-Live, *Ab Urbe condita*

2,1,1-7, Réflexion sur la liberté dans la Rome des premiers temps

2, 23,1-7, Comment on devient esclave pour dettes, dans les premières années du cinquième siècle av. J.-C.

2, 32, 5-fin, Ménénus Agrippa est envoyé auprès de la plèbe qui a fait sécession sur le mont Sacré

2,34, 8-12, 35,1-2, Discours, en 491, du patricien Coriolan devant les sénateurs, pour les encourager à défendre leurs droits contre une plèbe qui en revendique pour elle de plus en plus

2, 40, 3-10, Le sénateur Coriolan, chassé de Rome par les plébéiens, prépare la guerre avec les Volsques

3,15, 6-9, 16,1-3, Révolte des esclaves, pendant la guerre contre les Sabins, dans la première moitié du cinquième siècle av. J.-C.

3, 17, 1-6. Après la prise du Capitole par les esclaves révoltés, discours du consul P. Valérius (Appius Herdonius, Sabin, est le meneur)

3, 67, 1-6, Discours du consul Capitolinus devant l'assemblée du peuple en – 445 □ oublions les discordes passées □

4, 3, 1-8, Discours du tribun de la plèbe Canuleius, en 442, suite à deux projets de loi (*rogationes*), l'un concernant le droit au mariage mixte entre les plébéiens et les patriciens, l'autre la possibilité pour les plébéiens d'accéder au consulat

4, 5, 1-6, Débat sur l'accession des plébéiens au consulat □ discours du tribun

4,20, 2-8, En 437, av. J.-C., retour du dictateur avec les dépouilles «*tripimes* □

4, 60, 1-6, En 406-405, pendant la guerre contre les Volsques et les Eques, est instituée la solde militaire

5, 15, 1-7, En 399-398 av. J.-C., prodige du lac d'Albe

5, 39, 1-6, En 390 av. J.-C., prise de Rome par les Gaulois

5, 48, 4-9, En 390, les Gaulois, assiégeant le Capitole, demandent une trêve

6, 24, 1-7, Dans une bataille contre les Volsques, les Romains, encouragés par Camille, se ressaisissent (381 av. J.-C.)

6, 34, 3-10, *Paratexte non transmis pour le rapport*

7,2, 3-11, Invention des jeux scéniques (360 av. J.-C.)

7, 6, 1-7, *Paratexte non transmis*

7, 26, 1-7, *Paratexte non transmis*

7,10,6-14, Combat singulier entre T. Manlius Torquatus et un géant gaulois (357 av. J.-C.)

8, 7, 13-21, *Paratexte non transmis*

8,7, en entier, *Paratexte non transmis*

8,9,4-13, Durant la guerre contre les Latins, le dévouement de Décimus (340 av. J.-C.)

9,5, 6 – 6, 2, *Paratexte non transmis*

9,14,13-15,7, Sous le commandement du consul L. Papirius Cursor, les Romains vengent la honte de Caudium (320 av. J.-C.)

9, 17, 1-10, *Paratexte non transmis*

Programme (*texte présenté avec ou sans paratexte*)

Virgile, *Bucoliques*

1, 16-52

1, 46-78

2, 28-62

2, 40-73

3, 16-48

4, 4-35

5, 20-55

5, 53-84

6, 31-60

8, 25-56

8, 28-62

9, 2-36

9, 37-87

César, *De bello civili*, livre I

4 - 5,3

14 -15, 3

19-20, Dissensions des Pompéiens assiégés devant Corfinium

22, 1-23, 3, Les Pompéiens assiégés dans Corfinium se rendent à César
 24-25, 3
 30, 1-8
 35-36, Duplicité des Marseillais
 40 en entier
 43-44, Sous Lérida, César tente une manœuvre hardie□la tactique des adversaires déconcerte ses soldats
 57, 2 – 58, 5, Bataille navale au large de Marseille
 71-72, 4
 75-76, Dans Lérida assiégée, les chefs pompéiens, par la violence, rallient leurs troupes qui, un moment, avaient fraternisé avec les soldats de César
 85, 1-8

Rutilius Namatianus, *De reditu suo*, livre I

1-34
 67-100
 133-164
 183-216, Rutilius quitte enfin Porto
 217-248, Première étape jusqu'à Civitavecchia
 249-283
 293-324
 337-370
 371-402, Falérie. Agrément des lieux et juif irascible
 415-450
 457-490, *Vada Volaterrana*. Hauts-fonds et salines
 491- 526, Patriotes et déserteurs
 541-574, Pise. *Ubique amici*
 575-608, Hauts fonctionnaires
 615-644

Sénèque, *De Clementia*

Livre I,
 1, 2-5
 1,7

5, 2-6
 6,2 - 7,4
 8, 2-7
 9-11
 10,3 - 11,4
 12, 1-5
 15
 16, 2-5, 17, 1-3
 18, 19,1-3
 19,4 - fin
 22-23

Livre II,

1, 3-2
 6, 2-4

MOYENNES DES NOTES OBTENUES POUR CHAQUE AUTEUR

Hors-programme

Ovide ☐ 9,31

Tite-Live ☐ 8,54

Moyenne des explications hors programme ☐ 8,92

Programme

César ☐ 10,63

Rutilius Namatianus ☐ 9,75

Sénèque ☐ 5,75

Virgile ☐ 8,73

Moyenne des explications sur programme : 8,21

QUELQUES QUESTIONS DE METHODE GENERALE

Une fois posé qu'il existe bien une différence dans le mode d'évaluation d'une explication hors programme ou d'une explication du programme, à savoir que les attentes et exigences

des examinateurs seront moins fortes, pour la première que pour la seconde, s'agissant de la précision de la traduction et de l'approfondissement du commentaire, il n'en reste pas moins nécessaire manifestement de rappeler, au vu des explications que le jury a entendues cette année, ce que, dans un cas comme dans l'autre, on entend par «**l'explication**» d'un «**texte**» latin au concours de l'agrégation.

Explicare, «**déployer, déplier, dérouler**» *textum*, «**de qui est tissé, tressé, assemblé**» sans doute l'étymologie pourrait-elle suffire à inviter un candidat de lettres classiques à se soucier de «**déplier**», de dégager et de développer la signification et l'intérêt du passage, dans son déroulement progressif et sa logique, et d'analyser le plus finement et le plus clairement possible comment les procédés d'écriture mis en œuvre contribuent fortement à y «**tisser**» les différents réseaux de sens, tout en les faisant émerger et en les soulignant.

Le préalable à toute explication sera une lecture à haute voix du passage, soignée et expressive, qui essaiera de restituer, quand il s'agit d'un extrait poétique, par le jeu des élisions sonores, un rythme musical (si important dans la poésie virgilienne des *Bucoliques*). Une bonne lecture est un gage de bonne compréhension. Or trop souvent, la diction est incompréhensible, alors que l'examineur, qui, grâce à la lecture initiale du candidat, «**prend contact**» avec le texte, souhaiterait le comprendre à la simple audition.

Une explication est d'abord un exercice de rigueur, qui s'interdit deux déviances dans la méthode.

La première inflexion méthodique à s'interdire est celle qui donne lieu à un discours plus ou moins général sur le texte, nourri de quelques lectures sur l'auteur, l'œuvre, l'époque qui seront convoquées sans discernement : combien de candidats expliquent toutes les lettres d'Ovide, comme des «**regrets de l'exilé**», sans chercher à analyser comment ce thème est traité dans l'extrait particulier qui leur est présenté, ou tout passage du *De Clementia* comme l'expression d'un parfait stoïcisme, alors même que tel ou tel paragraphe du livre 1 se colore d'influences platoniciennes ou néo-pythagoriciennes et est loin d'être l'expression d'un pur stoïcisme. Le candidat veillera tout particulièrement à se prémunir de ce regard rapidement porté sur le texte, qui en nie la spécificité, qui aboutit à privilégier de façon inconsidérée des aspects mineurs du passage, (et parfois même à y voir ce qui n'y est pas), qui fait du texte un

prétexte à tout dire, sans réel examen, et qui révèle en tous cas bien peu de goût et d'intérêt pour la littérature.

La seconde inflexion méthodique, aussi grave, conduit à l'inverse à une explication pointilliste, qui juxtapose des remarques, souvent justes au demeurant, mais qui ne génère pas une construction sémantique progressive et cohérente et peut sombrer dans une paraphrase stérile, tellement ennuyeuse pour le jury. Le texte poétique fait, plus que les autres, l'objet de telles remarques, éparses, qui égarent l'auditeur au lieu de l'entraîner, naturellement et insensiblement, vers une démonstration. Or force est de reconnaître que, trop souvent, ce sont les dernières paroles, dans la «**Conclusion**», qui permettent au candidat de recréer in extremis un peu de cohérence et de faire ressortir les enjeux du passage et ses caractéristiques.

Quelle méthode choisir, linéaire ou thématique

Sans doute est-ce une fausse question dans la mesure où le candidat organise avec rigueur son explication, en évitant les deux erreurs, rédhibitoires, dont nous venons de parler, toute méthode est acceptable, et il revient au candidat d'annoncer, après la lecture à haute voix, laquelle il suivra. La plupart des candidats procèdent à une explication linéaire, qui, faute d'entraînement de leur part à cet exercice, dérive souvent vers la paraphrase et l'émiettement des remarques. Inversement, l'explication thématique, qui permet plus de clarté et de rigueur dans l'exposé, conduit souvent à appauvrir le texte, en masquant le mouvement et en négligeant particulièrement, s'agissant d'un texte poétique, les effets d'écriture. C'est en réalité la nature du texte et le genre auquel il se rattache qui doivent guider le choix de telle ou telle méthode. Et c'est l'entraînement du candidat aux deux types de méthode qui assurera à son explication une bonne qualité.

La question de l'exhaustivité

Partant du principe qu'il est essentiel de bien gérer le temps de parole imparti (le jury arrêtera autoritairement le candidat, s'il dépasse le temps réglementaire), il est certainement plus fructueux d'exprimer sa pensée de façon concise que de vouloir tout dire, tout relever, tout commenter, au risque d'en oublier la problématique essentielle du texte. Rappelons qu'une explication ne saurait viser à l'exhaustivité, ou plutôt qu'être précis n'implique pas d'être exhaustif s'il est vain de relever et de commenter tous les groupes binaires ou ternaires et

toutes les modalités de phrase (qu'on ne peut alors qu'énumérer sans les analyser), il sera sans doute pertinent de choisir pour un même fait de langue, de style ou de culture présent dans le passage, un exemple particulièrement éclatant, que l'on prendra soin d'analyser avec précision.

Dégager le mouvement, la problématique et l'intérêt du texte, avec rigueur et cohérence, voilà ce qui doit permettre au candidat d'assurer les bases d'une bonne explication.□

Ces principes de méthode générale étant posés, il reste à rappeler que l'explication du texte latin au concours de l'agrégation doit répondre à **certaines attentes spécifiques**.

ATTENTES SPECIFIQUES DU JURY

La prise en compte de **l'appartenance générique** du passage à expliquer est essentielle. L'ouvrage de René Martin et de Jacques Gaillard, *Les genres littéraires à Rome*, éclairera les candidats encore ignorants et leur donnera les compétences nécessaires, non pas pour «□plaquer□ sur le texte des développements tout faits, mais au contraire pour mieux comprendre l'originalité□de l'écrivain dans le passage qui leur est proposé, par rapport aux lois et codes du genre et aux écrivains qui y ont consacré tout ou partie de leur œuvre. Comment expliquer les *Tristes* ou les *Pontiques*, si l'on n'a pas la moindre idée de ce qu'est le genre élégiaque dans l'antiquité ? Comment expliquer les *Bucoliques* de Virgile, si l'on ignore ce qu'est la pastorale chez les Grecs et quelles métamorphoses elle subit à Rome□ Le jury a été fort marri d'entendre des candidats commenter une bucolique sans être capable de la mettre en perspective avec les oeuvres du même genre écrites précédemment et d'éclairer l'intérêt à la fois des interrogations du jeune poète sur les pouvoirs de la création poétique et de sa recherche de la meilleure forme poétique pour les atteindre.

Le commentaire stylistique

La connaissance des grands genres littéraires doit aussi permettre aux candidats de se livrer à **des commentaires stylistiques pertinents et convaincants**. Il est louable, et nécessaire, de s'attacher à caractériser l'écriture d'un passage. Mais l'a-t-on caractérisée quand on a relevé l'emploi d'un verbe en tête de phrase, d'une comparaison ou d'une allitération□ En revanche, rattacher le commentaire stylistique d'une *Pontique* à l'expression d'un certain lyrisme,

s'intéresser au jeu de la polyphonie dans une *Bucolique*, analyser comment s'effectue l'enseignement philosophico-politique dans le *De Clementia*, voilà ce qui peut donner du relief à une explication et procurer de la pertinence au commentaire de l'effet produit par une figure rhétorique.

Quelques mots sur la **métrique**□ on attend évidemment que le candidat sache scander un hexamètre dactylique ou un pentamètre dactylique. Il aura donc tout intérêt à appuyer un élément de commentaire stylistique sur la scansion d'un ou deux vers, sur le repérage de telle ou telle coupe, devançant ainsi les attentes du jury.

Quelques mots de mise en garde contre l'attachement de trop nombreux candidats à commenter **la valeur d'une répétition de consonnes ou de voyelles**. Certes, chez Virgile, certaines allitérations ou assonances ont une valeur imitative évidente, mais rappelons que d'une manière générale, la plupart des allitérations et assonances n'ont qu'un effet de soulignement, d'insistance□ les candidats d'aujourd'hui seraient-ils des lecteurs assidus du *Cratyle* de Platon□ Le jury a observé une évasion vers des types d'explication qui se voulaient littéraires mais se signalaient parfois par leur ridicule, du fait de considérations entendues sur les allitérations et sur les sentiments qu'elles véhiculeraient□ on pouvait alors se demander pourquoi au gré des candidats, une même allitération par exemple en [l], en [s], [e], [k] véhiculait des impressions tour à tour, au choix, de joie, d'effroi, de légèreté etc.

Ajoutons enfin que l'intérêt stylistique d'un texte varie selon le genre auquel il appartient et que certains passages peuvent donner peu matière à commentaire stylistique□ tout ne peut être signifiant, dès lors que cela fait partie du principe même de composition de la langue□ or tel candidat a pensé expliquer lumineusement comment dans un passage du *De bello civili* de César, la matière même des mots exprimait le fait que les chefs pompéiens avaient interrompu des tentatives de fraternisation entre soldats, en affirmant que plusieurs verbes préfixés par –cum (signes linguistiques de la fraternisation) se trouvaient au voisinage d'autres verbes préfixés par –inter (qui signifient la rupture)...

En conclusion, nous dirons que les spéculations sur les figures de style ne sauraient fournir un sésame qui ouvre toutes les portes et que, plutôt que de se prêter à des banalités sur l'emploi des comparaisons chez Sénèque ou l'écriture de soi chez César, on saura faire la part des choses entre l'intérêt stylistique d'une page ou au contraire une autre sorte d'intérêt, qui

caractérise presque tout texte de la littérature latine, et qui est d'ordre culturel (le plus souvent, historique ou socio-politique).

Culture ou érudition

Le jury a particulièrement déploré cette année chez les candidats **l'indigence des connaissances culturelles**. On ne saurait trop encourager les étudiants agrégatifs à systématiser des temps d'apprentissage de l'histoire – sans oublier l'histoire littéraire_ et de la civilisation romaines. C'est cette culture qui leur permettra de mettre le texte en perspective on ne dira jamais assez l'importance de **l'intertextualité** dans l'acte même de l'écriture du texte littéraire latin on ne demande pas au candidat de se livrer à un exercice d'érudition (même si cette dernière, mêlée de modestie et de mesure, saurait être agréable au jury), on ne demandait pas au candidat de déceler sous l'emploi de certains vers des *Bucoliques* la reprise plus ou moins intégrale de vers de Théocrite, et encore moins de les citer, mais on pouvait attendre par exemple, s'agissant du vers 64 de la *Bucolique*, que le *Deus, deus ille*, dans le contexte, lui suggérât un rapprochement avec les vers lucrétiens du *De natura rerum*. Plutôt que d'érudition, il conviendrait de parler de «**précision du savoir**».

L'indigence des connaissances constitue chez les candidats une faille préoccupante pour leur avenir. Le hors programme a révélé notamment leur ignorance de l'histoire des premiers temps de la République. Comment expliquer les textes liviens proposés en explication cette année si l'on ignorait tout de l'esclavage pour dettes, de la notion de liberté, de la conception de la royauté etc. ? Comment expliquer un passage du *De Clementia* de Sénèque sans savoir ce que représentent pour un stoïcien, qui plus est de l'Empire, des termes tels que *natura, fortuna ou deus*

On a vu des candidats tenter de pallier la pauvreté de leurs connaissances par des pseudo-commentaires linguistiques ou stylistiques, qui les ont trop souvent conduits à des contresens qui seraient risibles s'ils n'étaient le fait d'étudiants qui se destinent à l'enseignement et dont on peut penser que, s'ils n'ont pas fait l'effort d'acquérir une culture minimale pour le concours, ils n'auront pas davantage le courage de le faire plus tard.

Une parfaite connaissance de la langue latine

Il ne peut y avoir d'explication de qualité, on le comprend bien, si elle ne repose pas sur une traduction juste et précise du texte latin. Le jury attend évidemment du candidat une parfaite connaissance de la morphologie et de la syntaxe, mais aussi du vocabulaire. On ne peut qu'inviter les candidats à apprendre clairement à distinguer les faux-amis (ainsi la distinction de *cado* et *caedo*, dont les radicaux interviennent dans la composition de nombreux verbes, est-elle trop souvent incertaine ? il en est de même pour la forme verbale *sustuli*). Rappelons qu'en poésie, la métrique permet, dans la plupart des cas, de déterminer si un -a ou un -i est long ou bref ? la scansion du vers 14 de la *Bucolique IX* aurait indiqué au candidat que le -i de *incidere* était long et qu'il s'agissait d'un composé ? de *caedo* et non de *cado*, lui évitant un très fâcheux contresens.

La traduction attendue d'un texte au programme doit être quasiment parfaite. Aussi conseillera-t-on au candidat de traduire au moins deux fois chaque texte au programme, avant les écrits (cela constituera par ailleurs une excellente préparation à la version ? Des épreuves écrites !), et de le relire dans les semaines qui précèdent les oraux.

Les traductions fourmillent de fautes plus ou moins graves, allant, pour le hors programme, jusqu'au contresens global. Les erreurs s'étendent de la confusion des termes (*sol/solus*) à l'incapacité à rendre compte de la construction grammaticale. On a été particulièrement surpris cette année par le nombre de fautes commises dans la traduction du traité de Sénèque.

RECAPITULONS LES CONSEILS AUX CANDIDATS

- **un entraînement régulier à la traduction des textes latins**

On peut se préparer au hors programme en traduisant chaque semaine un des textes du programme, faisant ainsi d'une pierre deux coups ? Y consacrer au moins deux heures hebdomadaires constituera un entraînement minimal ? trop de candidats ont manifestement préparé le programme après leur admissibilité et se sont trop peu entraînés à traduire du latin (sans l'appui de la traduction).

- **l'acquisition d'une culture, littéraire, historique, sociale et politique**

L'année de préparation du concours (mais aussi les années précédentes, car l'agrégation se mûrit de longue date) sera mise à profit pour combler les lacunes que le candidat pourrait avoir. La méthode de la « fiche », que l'on révise périodiquement, est éprouvée ?

- **l'entraînement à la lecture à haute voix, claire et intelligible**

- **la pratique orale de l'explication de texte**

Trop de candidats montrent qu'ils n'ont pas l'habitude de la parole publique et le jury a pu se demander si certains n'étaient pas restés muets au cours de leurs études universitaires. On ne répétera jamais assez que, l'année du concours, l'oral se prépare dès avant l'écrit, et pas seulement à partir des vacances de printemps ou après l'admissibilité.

- **la pratique de l'entretien**

C'est elle qui permettra au candidat qui a achoppé sur la traduction d'un passage, de tirer parti des indications que lui donne l'examineur pour la modifier ou la reprendre intégralement. Trop de candidats ne comprennent pas que l'entretien est un temps d'échange et qu'ils doivent y être réactifs. Au diable donc l'entêtement dans l'erreur et la prétention à cacher son ignorance derrière une assurance de mauvais aloi. Au diable l'affectation, l'outrecuidance ou la désinvolture. On a pu s'étonner d'un certain oubli des marques les plus élémentaires de la réserve. tel candidat n'hésite pas, quand on lui fournit en deux mots la bonne solution, à lancer un « Ah ! D'accord ! » tel autre commente une rectification d'un « Vous avez raison » qui a au moins le mérite de rassurer l'examineur sur sa propre compétence. On n'oubliera pas que par le concours de l'agrégation, on recrute des professeurs qui devront ensuite, dans leurs collèges et lycées, selon les instructions officielles, faire la chasse aux « incivilités ». bonne raison pour avoir en matière de tenue et de niveaux de langue des comportements adaptés aux circonstances.

LIRE DU LATIN et SE CULTIVER, telles sont sans conteste les clés pour réussir l'épreuve de l'explication de texte. Le bon sens fera le reste. Un commentaire réussi saura fondre dans une analyse rigoureuse et progressive de discrètes et pertinentes remarques stylistiques et une bonne connaissance des divers contextes de création. Toute autre pratique relèverait du hasard, de l'incantation, en tous cas de l'irrationnel.

Les bonnes explications existent, et le jury s'est réjoui de la prestation de certains candidats qui, avec raison et méthode, mettaient en œuvre leurs connaissances linguistiques et culturelles, les « *discussaient* » et les « *dépliaient* » avec bonheur, montrant leur goût de la langue latine et leur plaisir de lire de beaux textes antiques. Le jury, pourtant connaisseur, y fut d'autant plus sensible qu'il put penser que c'était là un gage de bonne formation pour les jeunes esprits qui leur seraient confiés.

EXPLICATION D'UN TEXTE MEDIEVAL

Rapport établi par Marie-Madeleine Castellani

Le texte au programme cette année était constitué par un ensemble de pièces poétiques de forme et de genre divers constituant la première partie des *Œuvres complètes* de Rutebeuf dans une édition qui en proposait un classement chronologique de composition. Si on y trouvait les célèbres poèmes dits de l'infortune, d'autres veines du poète parisien y étaient représentées, en particulier les poèmes satiriques contre les Ordres mendiants ou les textes consacrés à la croisade. Aucun des genres n'a été laissé de côté et des explications ont été données aussi bien dans «**L**e testament de l'âne», pièce satirique plaisante, que dans la «**C**omplainte de Monseigneur Geoffroi de Sergines», où se mêlent éloge du héros croisé et attaque contre ceux qui l'abandonnent dans ses périls orientaux. Certaines de ces pièces comme «**L**e Dit des Béguines» étaient très brèves et enlevées, d'autres, beaucoup plus longues, comme «**L**a Voie d'Humilité» se laissaient aisément découper en explications de la longueur habituelle.

Les passages proposés dans un texte poétique sont en effet d'une trentaine de vers (parfois un peu plus mais il s'agissait alors de vers courts, avec «**P**ercets coués») qu'on a généralement demandé de traduire en entier. Signalons que, dans le cas où on ne demande qu'une partie de la traduction était raccourcie, le billet de tirage le dit explicitement.

Rappelons que l'exercice doit être considéré comme une véritable explication de texte, analogue à celle que les candidats effectuent sur un texte français postérieur à 1500 et que, si l'on excepte l'existence de la traduction, destinée essentiellement à vérifier la compréhension du texte, la méthode d'approche est la même pour un texte médiéval et un texte moderne.

Comme l'ont fait nos prédécesseurs dans cet exercice, nous suivrons étape par étape le déroulement de l'épreuve, qui dure en tout 50 minutes réparties en 35 minutes pour l'explication, lecture et traduction comprises, et 15 minutes d'entretien.

INTRODUCTION

Celle-ci doit, brièvement, situer le texte. Dans un roman, cette situation peut sembler plus facile ou plus évidente. Cependant, même si certains textes de Rutebeuf paraissent isolés, ils peuvent être situés chronologiquement ou rattachés à des ensembles plus vastes (veine satirique, allégorie, chanson de croisade, texte «**P**ersonnel», etc.). Un grand nombre des passages proposés appartiennent à des genres narratifs («**L**a voie d'humilité» ou «**R**enart le Bestourné» par exemple)

et il faut évidemment les situer précisément par rapport à ce qui précède, ce qui est également valable en présence de tout extrait d'un poème plus long. Cela n'empêche pas le candidat de situer plus largement le passage dans l'œuvre et en particulier de signaler, là encore, le genre auquel il renvoie, ce qui permet également de s'interroger sur la forme choisie, mais il faut éviter de se livrer à une introduction trop longue et trop générale.

S'agissant de la forme du passage, il faut souligner que trop de candidats ont énoncé en introduction que le poème s'écrivait en «tercets coués» sans en donner de définition et surtout sans y revenir aucunement dans la suite de l'explication, rendant cette remarque de peu d'intérêt. Il en est de même pour la mention de formes strophiques particulières comme la fameuse «Strophe d'Hélinand». Cela donne l'impression de connaissances mal assimilées et finalement inutiles, car on n'en tire rien pour l'explication approfondie du passage.

Cette première remarque va dans le même sens que d'autres qui seront données au cours de ce rapport. Le jury a souvent eu l'impression que trop de candidats avaient certes lu des ouvrages sur Rutebeuf mais que ce qu'ils en avaient retenu était de l'ordre de la vérité générale qui apparaissait «plaquée» soit en introduction, soit, pire encore, en conclusion, sans que le candidat ait cherché comment ces généralités prenaient corps dans le texte précis. Cela a parfois donné lieu à des développements trop longs sur Rutebeuf lui-même ou sur son œuvre, sans rapport avec le passage proposé.

Pour la session 2007, où il s'agit à nouveau d'un texte narratif, la *Suite Merlin*, il sera indispensable de situer précisément le texte dans le déroulement du récit, d'identifier les personnages et leurs relations (familiales et sociales), le cadre spatio-temporel, et la situation de l'action, sans remonter trop loin dans le récit et sans se livrer à un résumé de l'histoire depuis les premiers paragraphes, qui ne peut constituer qu'une perte de temps par rapport à l'explication précise du passage.

LECTURE

Celle-ci doit d'abord montrer au jury que le texte a été compris. Il n'est pas question de restituer la prononciation du treizième siècle. Il faut simplement prononcer [w^h] le digramme *oi* et *-us* la graphie *x* (dans *Diex* par exemple, à lire *Dieus*). Le fait que tous les rapports précédents mentionnent ce fait semble avoir porté ses fruits, même si l'on entend encore quelques *Diex* ou *miex* où le *x* est prononcé [ks].

En revanche, ce qui est indispensable dans un texte poétique, et qui n'a pas souvent été respecté, c'est la lecture correcte du mètre, en particulier celle des *e* non élidés, et la prise en compte des

hiatus (que l'édition signalait par un tréma). L'œuvre présentait des décasyllabes, des octosyllabes et de plus rares alexandrins, qui ont été particulièrement massacrés, ainsi que les fameux «*tercets coués*» évoqués plus haut. La lecture de ces derniers révélait déjà souvent au jury s'ils avaient été saisis ou non dans leur enchaînement rythmique et poétique. L'explication confirmait hélas trop souvent une mauvaise première impression. Aussi l'entretien a-t-il souvent débuté par la demande de relecture d'un certain nombre de vers, sans que le candidat soit toujours capable de voir pourquoi on lui demandait de le faire.

L'extrait doit être lu de manière fluide et expressive sans excès (il ne s'agit pas de déclamer), ce qui peut s'obtenir aisément avec un minimum d'entraînement à la lecture à haute voix du texte d'ancien français au programme pendant l'année de préparation.

TRADUCTION

Celle-ci se fait en relisant les groupes de mots. Le candidat ne dispose pas d'un dictionnaire d'ancien français. Il peut arriver que certaines des éditions proposées contiennent un glossaire, mais ce n'était pas le cas cette année. La traduction nécessite donc une préparation pendant l'année du concours. Elle doit être précise et aboutir à un texte de français contemporain correct, non à un calque du texte médiéval. Si un certain nombre des traductions proposées avaient ces qualités, le jury a également entendu de nombreux contre-sens, qui tenaient parfois à la méconnaissance de mots pourtant fréquents comme *ainz*, qui est un terme d'opposition à traduire par «*mais*», ou encore *voir* (le vrai, la vérité) pris trop souvent pour une forme du verbe *voir* (AF *veoir*). Le texte présentait certes quelques caractéristiques graphiques (en particulier celle du son [s], par exemple *sel = cel = FM* le démonstratif *ce = se = FM* le subordonnant hypothétique *si*), qui pouvaient désorienter les candidats durant une première lecture du texte, mais dont aucune ne résistait à une préparation sérieuse et une pratique régulière de l'œuvre au programme.

Il est évident qu'un texte mal compris peut difficilement donner lieu à une bonne explication. Ne pas bien comprendre un texte c'est évidemment regrettable, en venir à enchaîner les contre-sens, à énoncer des non-sens, comme on l'a parfois entendu, témoigne non seulement d'une préparation insuffisante, mais d'une forme de mépris du texte ainsi que d'un manque de logique fort inquiétant pour un enseignant de lettres. C'est la première raison de notes très basses qui ont affecté certaines des prestations.

Certes, il n'était pas toujours facile de rendre tous les jeux de mots du texte (par exemple le mot *empire*, à la fois le verbe *empirer* et le substantif *empire*, dans *Renart le Bestourné*). Mais dans le cas de double (voire de triple lecture), il fallait en choisir une seule pour la traduction mais

évidemment y revenir dans l'explication, ce qui permettait de montrer toutes les potentialités du texte et de souligner le travail même de Rutebeuf sur la langue.

EXPLICATION

Celle-ci doit débiter par une mise en place de ce que l'on nomme les « enjeux du texte » ou encore le « projet de lecture », qui doit donner son unité à l'explication, même lorsque celle-ci est linéaire. Le risque de cette dernière méthode, cependant tout à fait préférable au commentaire composé – qui n'a été choisi cette année que par très peu de candidats et avec de mauvais résultats car il conduit à une lecture superficielle du passage –, est l'émiettement des remarques. Une ligne directrice à laquelle on se tient fermement permet d'éviter cet écueil. Cette étape est donc importante car elle permet une première caractérisation du passage qui sera éclairée et précisée dans les remarques et analyses qui vont suivre. Trop souvent là encore, le jury a entendu des formules très générales dans lesquels « Le monde *bestourné* » et la « mise en spectacle du jeu » constituaient des constantes dont le lien avec le passage précis proposé n'était pas évident.

Après l'énoncé du projet de lecture, il convient de donner le mouvement du texte, en évitant ici encore l'émiettement. C'est là que l'on peut mettre en valeur les effets de symétrie à l'intérieur du passage proposé ainsi que sa progression, que l'explication proprement dite mettra plus précisément en valeur en étudiant de près le contenu mais aussi et peut-être surtout la forme du texte, souvent tout à fait négligée, ce qui est toujours regrettable, mais qui est un comble avec un texte en vers.

C'est ainsi que le jury a pu s'étonner de ne voir absolument pas commentés l'enchaînement du tercet coué, la façon dont s'engendraient les strophes à partir d'une rime particulière, les effets de parallélismes, les anaphores, toutes les figures de mots (*annominatio* en particulier) qui caractérisent la poésie de Rutebeuf. Trop souvent, nous avons le nom de la figure – certains candidats semblent se plaire à énoncer une suite de mots techniques, dont ils ne donnent d'ailleurs pas la définition – mais non son rôle et surtout son effet. Le sens finissait par se diluer voire disparaître derrière une technique d'explication mal maîtrisée. Cela, ainsi que quelques ignorances étonnantes – par exemple sur la nature allégorique de la « Voie d'humilité » – explique que la moyenne des explications d'ancien français (7, 03) a été nettement inférieure cette année à celle des sessions précédentes. La présence d'un texte narratif du domaine arthurien à la session de 2007 permettra peut-être un progrès, mais à condition que soient bien saisis et exploités tous les enjeux d'un texte qui constitue une *suite*, qui s'inscrit donc dans un ensemble et dans une civilisation féodale et chevaleresque dont le fonctionnement doit être connu.

Comme les années précédentes, le jury déplore des ignorances en matière d'histoire et de civilisation, surtout dans le domaine religieux, ce qui, dans bien des textes de Rutebeuf, pouvait conduire à des contre-sens ou des faux-sens ainsi une *haire* n'est pas «des haillons», le *siecle* a le sens précis de «monde terrestre», par rapport au monde d'en haut, un calque ne suffit pas toujours à traduire le mot *religion*, et le *prodome* n'est pas forcément un «ermite» et jamais un «prud'homme». Il n'est pas question pour le jury d'exiger des connaissances théologiques pointues, mais il faut que le candidat soit capable de distinguer par exemple clergé séculier et clergé régulier et de savoir à quoi correspondent les principales fêtes chrétiennes. Il est évident aussi que l'explication exige que l'on définisse précisément les termes de civilisation, par exemple le rôle féodal et militaire des «Barons» qui entourent le roi Noble dans *Renart le Bestourné* ou celui de Geoffroi de Sergines en Terre Sainte. Des motifs comme celui de l'ouverture printanière (la «*Reverdie*») ont paru ignorés de certains candidats. Ils sont pourtant très fréquents dans la littérature médiévale et, de plus, Rutebeuf en propose l'inversion dans plusieurs de ses poèmes «*Personnels*».

Enfin, l'explication doit être équilibrée. Certains candidats piétinent sur les premiers vers et courent la poste pour achever leur prestation dans les temps impartis, survolant la suite du passage. Ce déséquilibre nuit au sens et à la hiérarchisation des remarques dans l'ensemble de l'explication. Des faits plus secondaires reçoivent un développement excessif, des éléments importants sont traités de façon trop allusive.

CONCLUSION

C'est là que l'essentiel de ce qui caractérise le passage doit être clairement souligné la conclusion montre donc que le projet de lecture énoncé au début de l'explication a été réalisé. Or, là encore, elle a été trop souvent un fourre-tout où, durant des minutes, trop longues au regard de la durée entière de l'explication, le candidat énonçait ce qu'il aurait sans doute désiré dire sur Rutebeuf, mais que la lecture précise d'un passage exigeait de laisser de côté. Ce type de prestation laisse le jury sur une très mauvaise impression finale et occulte le plus souvent l'intérêt spécifique de l'extrait proposé. Une bonne conclusion doit donc être ferme et claire.

ENTRETIEN

Rappelons que cette partie de l'épreuve ne fait en aucun cas baisser la note. Il s'agit de revenir sur quelques erreurs relevées par le jury (lecture, traduction et bien sûr interprétation) et d'approfondir des points importants évoqués trop superficiellement. Il s'agit d'un véritable dialogue avec le candidat, qui permet par exemple de le questionner sur des allusions faites au cours de son exposé à des œuvres ou des genres médiévaux. Un candidat qui a évoqué Chrétien de Troyes, Tristan, la

chanson de geste, la *Queste du Graal* ou le grand chant courtois à propos de Rutebeuf peut s'attendre dans l'entretien à ce type de question, destinée à vérifier la connaissance réelle de ces œuvres ou genres et le rapport avec le texte au programme. Mieux vaut donc ne pas lancer à la légère des rapprochements que l'on ne peut justifier. Dans tous les cas, il faut conserver quelque énergie pour le moment de l'entretien qui ne doit pas être négligé.

L'explication d'un texte d'ancien français nécessite donc une préparation régulière et sérieuse pendant toute l'année du concours et une lecture précise du texte au programme bien avant les résultats de l'écrit, afin d'en résoudre les éventuelles difficultés et de parvenir à une connaissance en profondeur seule susceptible – comme d'ailleurs pour tout texte littéraire – d'en permettre l'explication. Cette appropriation du texte ne saurait être remplacée par la seule lecture d'ouvrages critiques, si savants et utiles qu'ils soient.

Rappelons enfin qu'il s'agit d'une prestation orale et qu'elle exige maîtrise de ses émotions, de sa voix et du temps imparti. Montrer avec le texte une forme de complicité, en mettre en valeur l'essentiel et savoir en rendre compte à des auditeurs, c'est ce qu'ont réussi à faire les meilleurs candidats qui ont obtenu des résultats fort honorables. Que les étudiants qui abordent la session 2007 se préparent donc à cet exercice avec toute la rigueur nécessaire mais aussi avec confiance.

Rapport sur l'épreuve de grammaire
établi par Annie Bertin
avec la collaboration de Jean-François Jeandillou et Annie Kuyumkuyan

- Marguerite de Navarre

- la 2^e personne
- le genre □ morphologie et sémantique
- les déterminants du substantif
- les démonstratifs
- les formes verbales composées
- les formes en *-ant*
- les participes
- les infinitifs
- les adjectifs et les participes
- syntaxe de l'adjectif qualificatif
- le mot *en*
- les Groupes Prépositionnels en tête de proposition
- les pronoms relatifs- formes et emplois
- adverbess et relatifs.
- les conjonctions
- relatifs et relatives
- les subordonnées
- les propositions subordonnées
- les relatives
- les marques du discours rapporté
- syntaxe des verbes de parole

- Retz

- marques et valeurs du pluriel
- l'expression du haut degré
- les démonstratifs
- les compléments du verbe
- les attributs (2 fois)

- étude syntaxique d'une phrase
- les relatives
- relatifs et relatives
- les modalités de phrase dans le discours direct et leur marquage syntaxique
- la négation
- l'expression de la négation
- les temps verbaux
- tiroirs verbaux de l'indicatif et du subjonctif

- Chénier

- l'adjectif qualificatif- formes et emplois
- les formes en *ant*
- le complément de lieu
- les pronoms compléments
- verbes transitifs et intransitifs
- la complémentation verbale
- les expansions du nom
- apposition et attribut
- la fonction sujet
- les verbes auxiliaires
- les modes personnels et impersonnels
- l'ordre des mots (v.□ à 14)
- la dislocation
- les syntagmes en position détachée
- les types de phrases
- les temps du "discours" et les temps du "récit"
- structure syntaxique et structure métrique
- la versification

- Claudel

- la 1^{ère} personne
- l'adjectif qualificatif
- les pronoms

- le pronom personnel
- les présentatifs
- nom propre et nom commun
- la sémantique des GN définis dans le passage (la référence)
- les verbes transitifs directs et leurs compléments
- les compléments du verbe
- les compléments de lieu
- *qui* et *que* dans le texte
- le mot *et*
- la phrase
- la coordination
- marques syntaxiques des modalités
- les modalités de la phrase
- expression de l'ordre et de la prière dans le texte □ marquage syntaxique
- la phrase exclamative
- syntaxe des phrases interrogatives
- le présent de l'indicatif
- les tiroirs verbaux de l'indicatif

- Duras

- l'article
- article et absence d'article
- les pronoms
- l'adjectif qualificatif
- les indéfinis
- les mots invariables (2 fois)
- le syntagme nominal
- les groupes verbaux
- les compléments du verbe
- les syntagmes prépositionnels
- les voix (actif, passif, pronominal)
- *que, qu' et qui.*
- la phrase averbale (/ les structures de phrases)
- les interrogatives
- le discours rapporté
- les personnes du discours

- la ponctuation

Pourquoi écrire ce rapport sur l'épreuve de grammaire□

La question n'a rien d'un effet de rhétorique. À lire d'une part les conseils sur l'épreuve et sa préparation, réitérés dans chaque rapport, à constater d'autre part la permanence dans la médiocrité voire l'indigence des prestations, on vient à douter. Les grammairiens du jury tiennent certes à saluer les prestations de qualité, manifestant tout à la fois solidité des connaissances, capacité à mobiliser celles-ci sur des sujets précis et divers, clarté, curiosité d'esprit et sens de la réflexion. Mais ils voudraient surtout dire leur insatisfaction, ou plutôt leur inquiétude, dans la grande majorité des cas, s'agissant d'une épreuve qui porte sur un savoir fondamental pour l'appréhension et l'enseignement des Lettres. Premier des arts libéraux, selon l'organisation du savoir inscrite dans la tradition aristotélicienne, la grammaire précède la rhétorique et la dialectique,- savoir premier mais non primaire, disaient déjà les médiévaux. En rappelant les conditions de l'épreuve, les attentes, les objectifs, on voudrait (essayer de) persuader les futurs candidats de sa nécessité pour leur formation comme pour leur réussite à un concours sélectif. Une épreuve qui vaut qu'on s'y prépare, comme les autres.

La question de grammaire, couplée à l'explication de texte, porte sur des sujets variés, comme l'illustre la liste ci-dessus. Certains, revenant chaque année, doivent avoir été abordés, qu'ils portent sur des catégories (les articles, les déterminants, le pronom, le pronom personnel, le relatif, l'adjectif, les prépositions, les adverbes, les coordonnants, l'infinitif, les formes en *-ant*), sur la syntaxe de la phrase simple (la fonction sujet, la complémentation verbale, les fonctions de l'adjectif, la place de l'adjectif, le syntagme nominal, les divers types de compléments) ou complexe (les propositions subordonnées, les relatives, le mot *que*), sur la syntaxe de la phrase (définition, modalités, typologie des phrases, phrase averbale, dislocation)□ d'autres sont un peu moins fréquents (questions de versification, questions sur le Nom propre, sur l'accord, la référence). Si la plupart des sujets proposés relèvent de la syntaxe et de la morpho-syntaxe, on rappelle que l'épreuve de grammaire peut porter sur l'ensemble des questions de métrique, d'énonciation, sur la morphologie comme sur des faits de graphie. L'évaluation tient bien sûr compte du fait que les sujets sont plus ou moins attendus. Sans que l'épreuve de grammaire relève en quoi que ce soit d'un commentaire stylistique, on observe que les textes littéraires peuvent présenter dans leur écriture des faits de langue récurrents qui amènent certaines questions□il ne peut échapper que *Tête d'or* offre beaucoup d'exclamations, les romans de Duras des phrases sans verbes et des discours rapportés, l'*Heptaméron* (et beaucoup de textes du 16^e siècle) des emplois particuliers de l'infinitif et des formes en *-ant*, ou que Chénier écrit en vers et utilise beaucoup d'adjectifs. La préparation ne saurait se réduire au bachotage de quelques questions,

mais le bon sens invite à s'assurer de posséder des connaissances pour traiter les points qui apparaissent constants d'une année à l'autre et/ou dont on repère que le corpus d'œuvres au programme offre matière à interrogation.

Le candidat peut, à son choix, traiter la question de grammaire avant ou après l'explication de texte. En tout état de cause, il doit veiller à la gestion du temps, aussi bien dans le déroulement de l'épreuve elle-même que dans sa préparation. On ne doit pas improviser en deux minutes à la fin de l'explication ni traiter trop en détail la grammaire, comme pour reculer le moment d'aborder l'explication littéraire. Dans l'entretien de 15 minutes qui suit l'épreuve, environ 5 minutes sont dévolues à la reprise de la grammaire, pour faire préciser les termes, commenter des occurrences négligées ou insuffisamment traitées, amener à des rectifications, compléments ou prolongements.

La conduite maîtrisée de l'épreuve suppose de définir clairement et exactement les termes du sujet, en s'interrogeant éventuellement sur sa formulation, d'en percevoir les enjeux. de relever les occurrences du texte et de traiter la question en fonction de ces occurrences. d'organiser l'exposé pour présenter l'ensemble des problèmes en jeu tout en faisant ressortir les points les plus spécifiques.

On attend donc *a minima* que les candidats définissent avec exactitude la question, en tenant compte de sa formulation, qu'il relève avec pertinence et exhaustivité les occurrences, qu'il les classe correctement. Toutefois un tel classement dont se contente une très grande proportion de prestations et qui permet certes au moins d'échapper à la note plancher, laisse souvent l'impression que le candidat à l'Agrégation n'en sait pas plus –et parfois moins- qu'un candidat au Brevet des Collèges. c'est décevant et, le jury le réaffirme, regrettable pour sa formation intellectuelle et littéraire.

Dans une question sur «l'article», relever les occurrences -forcément nombreuses-, les classer en indéfinis, définis, en oubliant ou non de traiter l'absence d'article et le partitif, cela a-t-il beaucoup d'intérêt. même en ajoutant, par souci d'habillage pseudo-scientifique, quelques termes, «l'actualisation», «l'généricité», dont on ne saurait rendre compte avec précision et qui se retrouvent souvent alors utilisés à contre-sens, on ne dépassera pas le niveau d'une description vide d'intérêt. La grammaire devient formatrice si elle oblige à ne pas se contenter d'approximation verbale d'abord, si elle permet ensuite de développer la rigueur et la faculté d'étonnement. mettre en lumière les régularités et ce qu'elles portent de signification dans la langue et percevoir les cas problématiques, trace et subversion du fonctionnement de la langue. définir avec précision les notions mais en interroger la pertinence. procéder par comparaison pour cerner les termes de la question, les fonctionnements réguliers ou non. Sur ce dernier point, la méthode des grammairiens, qui procèdent par déplacement, substitution, contraste, semble, disent certains candidats, comme sacrilège, quand

elle s'applique au texte littéraire, chef d'œuvre à la forme intangible□ pourtant ces manipulations linguistiques, nécessaires à la rigueur de la démonstration, seront bien souvent aussi un accès à la singularité de la lettre.

Les candidats à un concours manquent de temps, c'est leur triste et stimulante condition. L'épreuve de grammaire se prépare donc trop souvent entre écrit et oral, en survolant telle grammaire. Pourtant les étudiants de Lettres Classiques sont forcément familiers, par leurs études antérieures, des catégories grammaticales de base. Il est donc impossible qu'ils ignorent qu'existent des pronoms, par exemple, pronoms personnels, mais aussi démonstratifs, possessifs, indéfinis, relatifs, interrogatifs. La préparation ne part pas de zéro, mais s'appuie sur des connaissances bien en place. Reste à apprendre à s'interroger□ les «pro-noms□ «Remplacent-ils□ vraiment des noms□ que «Remplacent□-ils, un élément du texte (ce sont des représentants), un élément du contexte de discours (ce sont des déictiques), un élément non contextuel (ce sont des nominaux)□ quelle est leur fonction dans la phrase□ occuper une fonction syntaxique par rapport à un constituant de la phrase, marquée ou non par une opposition de forme (*je* vs *moi*, *qui* vs *que*, mais *celui-ci*, *plusieurs*)□ intégrer une subordonnée dans la phrase (le relatif)□ marquer une modalité de la phrase (l'interrogatif)□ à l'échelle du texte, assurer la cohésion par les mécanismes d'anaphore□

Dans sa préparation, le candidat doit savoir qu'à son niveau de formation, il sait déjà un certain nombre de choses□ à ce niveau de la compétition, il doit viser à acquérir les connaissances complémentaires qui feront fructifier son talent, en éclaircissant les notions acquises pour pouvoir mieux les interroger, et les rendre intéressantes.

Les exigences de l'épreuve nécessitent que l'on se constitue ou que l'on approfondisse un savoir solide sur les principales questions de langue, par la pratique personnelle d'un ouvrage qui fait référence comme la *Grammaire méthodique du français* de M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul (PUF), complété éventuellement d'un manuel plus directement centré sur la préparation, *Questions de grammaire pour les concours*, de F. Calas et N. Rossi. On cherchera à acquérir par là, non seulement des connaissances, mais des méthodes pour observer la langue.

Loin d'être un appendice ingrat de l'explication littéraire, l'épreuve de grammaire, quand on la prépare intelligemment, est l'occasion de regarder les textes avec une rigueur qui n'exclut pas la curiosité.

Rapport sur la leçon
établi par Monique Larrat

Liste des leçons

Le ravisement dans *Le ravisement de Lol V. Stein*
Etude littéraire des trois dernières séquences du *Ravisement de Lol V. Stein*
Anne-Marie Stratter dans les trois œuvres au programme
Lol V. Stein dans les trois œuvres au programme
L'histoire de la mendicante dans *Le Vice Consul* et *India Song*
Patronyme et toponymes dans les trois œuvres au programme
L'amour dans les trois œuvres au programme
Etude littéraire p. 9 - 30 du *Vice Consul*

Cébès dans *Tête d'or*
Le personnage de la princesse dans *Tête d'or*
La terre dans *Tête d'or*
Simon Agnel et *Tête d'or*
L'espace dans *Tête d'or*
L'espace dramatique et le décor dans *Tête d'or*
Le soleil dans *Tête d'or*
Parole de pouvoir et pouvoir de la parole dans *Tête d'or*

La notion de modèle dans les œuvres de Chénier
Etude littéraire de l'épigramme 14, p. 212-217
Etude littéraire, I, 3, p. 189-197
Les muses dans les œuvres de Chénier
Trahison et fidélité dans les œuvres de Chénier
Jeunesse et sagesse dans les œuvres de Chénier
Les figures du poète dans les œuvres de Chénier

Le couple de Bouillon dans les *Mémoires* du Cardinal de Retz
Etude littéraire p. 153 - 162
Passion et action dans les *Mémoires* du Cardinal de Retz
Retz et Condé
Le Parlement dans les *Mémoires* du Cardinal de Retz
Anne d'Autriche dans les *Mémoires* du Cardinal de Retz
Les figures "de profil" et "dans toute leur étendue" (p. 214) dans les *Mémoires*
Mazarin dans les *Mémoires* du Cardinal de Retz

Le personnage de Parlemente dans *l'Heptaméron*
Les rapports de pouvoir dans *l'Heptaméron*
La théâtralisation dans *l'Heptaméron*
Etude littéraire, prologue et cinq nouvelles de la première journée, p. 1 - 38
Etude littéraire de la troisième journée, nouvelles 1 à 4

Liberté, hasard et providence dans l'*Heptaméron*
Les discours dans l'*Heptaméron*
La dissimulation dans l'*Heptaméron*

Rutebeuf qui rudement huevre
Ordre et désordre chez Rutebeuf
L'*Estat* du monde dans les œuvres de Rutebeuf
L'hypocrisie dans les œuvres de Rutebeuf
Etude littéraire p. 347 - 398
Le règne animal chez Rutebeuf
Etude littéraire de la Complainte de Guillaume de Saint Amour
Usage et fonction de l'allégorie chez Rutebeuf

Les *Bucoliques*, recueil de poèmes sur les bouviers ?
Etude littéraire des bucoliques IV et VI
Le mythe pastoral dans les *Bucoliques*
Bestiaire et herbier poétiques dans les *Bucoliques*
La représentation de la poésie dans les *Bucoliques*
La poésie pastorale dans les *Bucoliques*

De Clementia, étude littéraire, I, 9 - 14
Figures de l'homme d'état dans le *De Clementia*
La rhétorique dans le *De Clementia*
Sénèque dans le *De Clementia*
Néron dans le *De Clementia*

Apologie et propagande dans le *De Bello Civili*
Les récits de combats dans le *De Bello Civili*
La conduite des opérations : César stratège, diplomate, tacticien
Le journal de guerre dans *De Bello Civili*
Etude littéraire des chapitres 24 à 33

Rutilius et ses amis
Le militantisme païen de Rutilius Namatianus
De reditu suo : un récit de voyage ?
De reditu suo : Présence des classiques
Etude littéraire : v. 47 - 164

Les dieux dans le chant XVI de l'*Illiade*
Le combat dans chant XVI de l'*Illiade*
La mort dans le chant XVI de l'*Illiade*
Les héros dans le chant XVI de l'*Illiade*
Les Troyens dans le chant XVI de l'*Illiade*
Le destin dans le chant XVI de l'*Illiade*

Les *Trachiniennes*, étude littéraire v. 531 - 820
L'héroïsme dans *Les Trachiniennes*
L'animalité dans *Les Trachiniennes*
Souffrir dans *Les Trachiniennes*
Etude littéraire v. 225 - 496

Etude littéraire v. 662 - 946

L'écriture de l'histoire dans l'*Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée

Le judaïsme dans l'*Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée

"Etablir la vérité des temps" (I, VII, II, p. 25) dans l'*Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée

Histoire et apologétique dans l'*Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée

Le temps dans l'*Histoire Ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée

Etude littéraire : II, 15 - 18

L'entourage de Socrate dans *Phédon*

La persuasion dans *Phédon*

Le philosophe dans *Phédon*

Le tragique dans *Phédon*

Vie et mort dans *Phédon*

Le temps dans *Phédon*

La moyenne des notes se situe cette année à 8,2, en hausse sensible par rapport à 2005 où elle était de 7,4, ce que l'on comprend aisément du fait de la réduction importante du nombre de postes et partant d'admissibles. Le niveau du concours est globalement satisfaisant et rejoint les bons niveaux de 2002 et 2003, respectivement à 8,2 et 8 après une hausse exceptionnelle à 9 en 2004, mais il est à espérer que le malthusianisme ne soit pas la seule raison de cette bonne tenue, qu'il faut attribuer aussi au travail efficace de préparation de certains candidats, grâce auquel le jury a pu entendre quelques très bonnes prestations, comme une leçon sur le parlement dans les *Mémoires* de Retz notée 19 ou une autre sur le philosophe dans le *Phédon* notée 17. Malheureusement, comme chaque année, les disparates s'avèrent conséquents et les notes s'échelonnent jusqu'à 1, ce qui, vu le gros coefficient de l'épreuve, joue évidemment un rôle déterminant pour le succès ou l'échec au concours. Il va de soi que les «*impasses*» sont suicidaires pour les candidats, toute œuvre au programme étant susceptible d'être objet de leçon ou d'études littéraires ; chaque œuvre, ancienne ou moderne, est «*tombée*» en leçon entre 5 et 8 fois cette année selon le jeu des tirages au sort. Or les moyennes par œuvre, généralement situées entre 7 et 9 (encadrant ainsi la moyenne générale de l'épreuve) accusent des creux sensibles sur certaines œuvres, peut-être jugées – à tort – faciles ou connues, comme le *De Clementia* de Sénèque ou *L'Illiade*, respectivement 4,2 et 6,6. Une œuvre n'est pas non plus à négliger sous prétexte qu'elle a déjà fait l'objet de la dissertation – ainsi les *Mémoires* de Retz ont donné lieu à 8 leçons, le plus souvent faibles, si l'on tient compte que la moyenne est de 6,3 et qu'une leçon a néanmoins obtenu 19. Ces considérations rappellent donc la nécessité d'une préparation sérieuse et systématique pour se donner les meilleures chances de

réussite. A cet effet, il est conseillé de lire ou relire les rapports des précédentes années, où l'on peut puiser beaucoup de conseils toujours valables. Ce présent rapport souhaite d'abord placer le candidat dans le point de vue du jury pour l'aider à cerner ses attentes avant de se demander, du point de vue du candidat, comment travailler pour parvenir à les satisfaire autant que possible.

LES ATTENTES DU JURY

Rappelons d'abord le cadre de l'épreuve : un exposé qui dure au maximum 40 minutes, durée réglementaire qui ne peut en aucun cas être dépassée. Trop souvent le jury s'est vu dans l'obligation d'avertir les candidats de l'urgence du temps, d'où des 3^o parties bâclées et des conclusions hâtives et donc peu efficaces, voire de les interrompre avant l'achèvement de leur propos, au plus grand détriment de leur note. Les exposés sont souvent construits en trois temps, mais ce n'est pas une nécessité : ces trois parties devraient être de longueur sensiblement équivalente (une dizaine de minutes chacune) ou légèrement croissante, laissant une dizaine de minutes pour introduire et conclure. Mais trop souvent la première partie s'étale sur 18-20 minutes et la dernière est ramenée à sa plus simple expression (moins de 5 minutes), alors que ce devrait être le temps fort de l'exposé. Suit un entretien d'une quinzaine de minutes avec le membre du jury rapporteur de l'épreuve et éventuellement d'autres de ses collègues, pour lequel il faut que le candidat ait su garder quelques forces, de façon à se montrer réactif dans le dialogue et capable de profiter des perches tendues pour rectifier, préciser ou nuancer son propos. Tel est l'objectif de cette partie de l'épreuve, qui vise non à coincer le candidat mais à l'aider à se mettre en valeur : cela suppose de garder l'esprit en éveil, ouvert à la discussion sans toutefois renier ses positions, à moins qu'elles n'apparaissent vraiment plus soutenables au vu des éléments apportés par l'interrogateur, capable de mobiliser ses connaissances avec sang froid et à propos pour argumenter ses réponses en tenant compte d'un autre point de vue suggéré par l'interrogateur. Le jury préfère un candidat soutenant son analyse avec pertinence et cohérence plutôt qu'une girouette qui se contredit et oscille au gré du vent et de ce qu'elle croit être les suggestions qu'on lui fait.

La deuxième attente pour une leçon est de mobiliser l'intérêt de l'auditoire (le jury comme une classe devant laquelle officiera bientôt le futur agrégé) et le convaincre de la validité de l'analyse menée. Un propos hésitant, émaillé de « Euh » ou de silences, ou au contraire nerveux et précipité ou encore tout simplement lu, ce qui s'accompagne généralement de

monotonie, a toute chance de manquer son but et de laisser l'attention se disperser (et pourtant, contrairement peut-être aux idées reçues, le jury est animé de plus de bienveillance qu'une classe d'adolescents□). Il faut préférer une diction nette et posée, sachant entraîner ses auditeurs dans la logique d'une pensée dynamique grâce à des annonces claires des parties et éventuellement sous parties, sachant aussi mettre en relief les idées-forces par un jeu d'intonations et de pauses adapté. Rappelons ce sage précepte de nos classiques, selon lequel «De que l'on conçoit bien s'énonce clairement□□l'on a tort de croire briller en imitant le style de Duras, justement approprié à l'exploration des obscurités de l'être, même à propos de cet auteur□ «Une histoire d'amour absente qui passe par son absence□ plonge le jury dans une perplexité de mauvais augure. Quelques regards jetés à son auditoire facilitent le contact et permettent aussi de vérifier comment passe son message. Bref le futur agrégé doit être un bon orateur, qui, aux soins de l'*inventio* et de la *dispositio*, joint les talents d'une *actio* maîtrisée. Il est évident que cela nécessite quelque entraînement préalable, tant pour acquérir l'assurance nécessaire à une bonne énonciation que pour gérer correctement son temps et ses notes. Inversement une candidate perdue entre les nombreux feuillets non classés ni numérotés de sa préparation et s'affolant de ne pas s'y retrouver a produit une impression désastreuse sur le jury.

Après ces aspects formels, qui sont loin d'être négligeables, venons-en aux attentes de fond□ si une leçon doit être servie par une bonne rhétorique, c'est d'abord un exercice de pensée : il s'agit, comme l'ont rappelé tous les précédents rapports, à partir du sujet précis posé par le jury et tiré au sort par le candidat (et non d'un autre qu'on lui préfère pour l'avoir entendu traiter en cours ou lu dans un livre) et de l'étude d'une œuvre, de développer une réflexion personnelle, mettant en jeu des qualités de compréhension et d'argumentation, de sensibilité et de rigueur ainsi qu'une bonne culture permettant des mises en perspectives éclairantes sur les arrière-plans de l'œuvre. Il est indéniable que le manque de connaissances sur l'histoire de la Fronde a nui à plus d'un candidat interrogé sur Retz et que, de même, l'ignorance de la civilisation romaine du Bas Empire, de l'organisation politique de l'Empire chrétien de Théodose a gêné les candidats interrogés sur le *De reditu suo* de Rutilius Namatianus. Mais l'essentiel attendu par le jury est le développement d'une thèse pertinente par rapport à l'œuvre, appuyée sur une solide argumentation et nourrie par une honnête confrontation du candidat d'abord avec son sujet, puis avec l'œuvre□ le sujet doit être défini et cerné avec précision□ a contrario un candidat a manqué son interrogation sur «Passion et action dans les *Mémoires*□ pour s'être satisfait d'un sens trop psychologique donné à passion, au détriment

de l'opposition entre action et passivité□une candidate a aussi raté sa leçon intitulée□César stratège, diplomate et tacticien, pour ne pas avoir défini et distingué ces termes, dont la distinction ne nécessite pas le passage par l'École de guerre ou Sciences Po, mais rigueur et clarté d'esprit, aidées au besoin d'un dictionnaire, toujours disponible en salle de préparation. Il faut ensuite se confronter personnellement avec l'œuvre concernée, dont il est possible dans les six heures de préparation de relire et étudier quelques passages-clefs. Les lectures critiques peuvent certes apporter des perspectives utiles, mais ne remplacent en aucun cas ce corps à corps avec le texte, dont le jury apprécie de trouver les traces dans l'utilisation de quelques citations bien lues (traduites personnellement, avec le souci de valoriser les aspects éclairant le sujet, pour les œuvres anciennes, sans se suffire de la traduction de référence) et – soulignons-le avec force - commentées avec à propos. Rappelons que sans ce travail personnel d'analyse, une citation n'est qu'un ornement superflu et insipide, surtout quand on a affaire à des catalogues (à proscrire en tout état de cause). Ainsi dans une leçon sur les récits de combat chez César, plutôt que de se réfugier frileusement derrière l'autorité des analyses de Rambaud, mieux valait prendre le risque du combat avec le texte et étudier soi-même les procédés mis en œuvre par César dans quelques uns de ses récits, leurs intentions et effets. Aucune pensée officielle ou définie par une vulgate académique n'est requise du candidat, bien au contraire on apprécie une réflexion personnelle autonome et cohérente□si certains critiques font autorité dans un domaine, comme N. Cazauran sur l'*Heptaméron* ou M. Lioure sur Claudel, le plus souvent les critiques s'opposent entre eux, se rectifient ou se nuancent les uns les autres, leur utilisation doit donc être soumise à l'esprit critique du candidat. Il vaut donc mieux faire confiance à son jugement et à sa sensibilité exercés par la pratique des textes. Ainsi la leçon déjà citée sur le parlement dans les *Mémoires* de Retz a su s'appuyer avec pertinence sur des extraits bien choisis et commentés comme le portrait de Molé, l'arrestation de Broussel ou quelques autres scènes théâtrales de façon à montrer la faiblesse du parlement et la façon dont il se laisse manipuler, entre autres par Retz-Gondi.

COMMENT SATISFAIRE CES ATTENTES□

Il est évident que les qualités rhétoriques demandées précédemment s'acquièrent par un travail de longue haleine, dès les classes de collège, et le candidat agrégatif a déjà, au long de son parcours universitaire, été amené à les déployer pour réussir d'autres épreuves orales. Cependant, la leçon est un exercice particulièrement exigeant, nécessitant plusieurs séances d'entraînement approprié pendant l'année, en tant qu'auditeur de leçons faites par d'autres, au

cours desquelles on peut se rendre sensible à ce qui passe bien ou moins bien et donc en tirer profit, mais surtout en tant qu'acteur. Malgré le caractère intimidant de la prise de parole dans un amphithéâtre universitaire, il est recommandé de saisir les occasions offertes par les professeurs de faire une leçon dans le cadre du cours. Ces travaux sont toujours utiles, d'abord par l'approfondissement du travail qu'ils permettent, puis aussi par les corrections apportées par l'enseignant. Mais souvent le temps de préparation excède les six heures du concours et rien ne vaut l'entraînement en temps réel, sous forme de «*colles*» proposées par certains établissements ou que l'on peut pratiquer en groupe de travail avec d'autres agrégatifs, avec qui on évaluera les qualités et défauts de la prestation. Un minimum de trois entraînements de ce genre dans l'année apparaît souhaitable pour apprendre à gérer efficacement les contraintes de l'exercice. S'il est essentiel d'apprendre à convaincre son auditoire, comme on l'a vu plus haut, cela passe d'abord par une bonne gestion du temps pendant la préparation, deux heures peuvent être consacrées à l'*inventio*, c'est-à-dire aux recherches, analyse du sujet, élaboration d'une problématique et recherche réfléchie dans l'œuvre du matériau pour y répondre. Cela peut aller jusqu'à la relecture de passages (nécessaire dans le cas de l'étude littéraire). Un jeu de signets mobiles (post-it) peut aider à retrouver ensuite rapidement les références. Trois heures permettront la construction du plan (*dispositio*), le choix des exemples (mieux valent quelques citations bien choisies et commentées pour argumenter son propos qu'une foule de références atones, car juxtaposées à l'aveuglette) ainsi que la rédaction des parties stratégiques que sont l'introduction, les transitions et la conclusion. Pour le reste, mieux vaut ne pas trop rédiger, de façon à laisser le champ ouvert à l'improvisation nécessaire à une diction persuasive. L'heure restante permettra la relecture des notes pour s'imprégner de son propos et procéder aux ultimes mises au point, ainsi qu'une pause pour rassembler ses forces.

Il est évident aussi que la culture requise d'un agrégé se construit bien avant l'année du concours et la connaissance du programme. Comme on l'a vu précédemment, comment comprendre un auteur de l'Antiquité tardive (Rutilius Namatianus ou Eusèbe de Césarée), si l'on ignore tout ou presque de l'histoire de cette époque postclassique ? Or chaque année de tels auteurs sont mis au programme il est donc utile d'y songer à l'avance pour avoir lu d'autres écrivains de l'époque. Flavius Josèphe ou Saint Augustin permettaient des mises en perspective judicieuses, sans parler du minimum de connaissances historiques pour comprendre les problématiques de cette époque. L'année prochaine, *L'Itinéraire de Paris à Jérusalem* de Chateaubriand requerra non seulement une bonne connaissance des classiques antiques mais aussi de toute la tradition judéo-chrétienne. L'année du concours, les œuvres au

programme doivent être lues et relues□quelles que soient les contraintes de temps, une lecture pendant l'été précédant le concours ne suffit pas pour maîtriser les œuvres et pouvoir mener le travail d'analyse et de synthèse de la leçon, bien que ce soit une étape indispensable□et cette année, la tâche s'annonce rude avec *Cleveland*□Il faut avoir appris à se mouvoir avec aisance dans ces ouvrages pour y retrouver rapidement les passages utiles et être capable de les mettre en perspective avec le reste de l'œuvre. D'ailleurs, quelle paresse intellectuelle que de ne pas être allé voir ce qui se passe après la paix de Rueil dans les *Mémoires* de Retz□ Même si ce n'était pas au programme, cela permettait de mieux cerner les enjeux des conflits traités dans la partie au programme. De même la lecture d'autres pièces de Claudel que *Tête d'Or* était indispensable pour entrer dans l'esprit claudélien et approcher «Le grand désir□ du personnage éponyme, qui anime aussi d'autres personnages claudéliens, tel Rodrigue dans *Le Soulier de Satin*. Bien entendu, les éclairages apportés par un cours bien compris et quelques lectures critiques sont toujours bienvenus, à condition d'être utilisés avec discernement (voir plus haut).

Revenons sur certains points du travail pendant le temps de préparation. Il est indispensable de prendre le temps de bien analyser son sujet. Les rapports de 2003 et 2005 proposent une typologie claire des sujets possibles, et l'on peut s'y référer avec profit. On a vu précédemment combien il était important de bien définir les termes qui sont proposés, et qui ont toujours été choisis avec attention et, éventuellement, après concertation de l'ensemble du jury. Mais il ne faut pas négliger non plus la façon dont certaines notions sont couplées et un «Et□ peut cacher plus d'un problème à déceler□l'intitulé «Simon Agnel et Tête d'Or□ incitait à réfléchir aux rapports de rupture et de continuité établis dans la pièce, et ceci non seulement sur le plan psychologique mais aussi dramaturgique. En ce qui concerne les études littéraires, il faut s'interroger sur les raisons qui ont présidé au découpage de l'extrait, à partir desquelles on peut construire sa problématique □ inversement une étude littéraire sur le prologue et les 5 premières nouvelles de *L'Heptaméron* n'a pas envisagé les rapports entre ces éléments apparemment hétérogènes et pour lesquels justement le sujet avait été choisi□mise en place d'un contrat narratif dans le prologue et façon dont il est mis en œuvre dans les premières nouvelles.

L'élaboration d'une bonne problématique est une étape essentielle à la réussite de l'exercice, quel qu'il soit, y compris les études littéraires, qui ne peuvent évidemment pas être exhaustives et doivent, pour ne pas sombrer dans l'éparpillement, se centrer sur l'étude d'un

problème essentiel discerné dans l'extrait proposé: c'est d'elle que dépendent la pertinence du propos et la dynamique de l'exposé. C'est autour d'elle que s'organise, souvent mais pas nécessairement de façon dialectique, la progression de la réflexion et donc le classement des références. En tout cas une dialectique primaire opposant de façon frontale les notions proposées s'avère souvent insuffisante : ainsi dans une leçon intitulée «Hasard, liberté, Providence» dans *L'Heptaméron*, il était enrichissant de faire jouer entre elles ces notions, par exemple on pouvait se demander la place laissée à la liberté des personnages et des récits par l'omniprésence de la Providence. Il faut encore se méfier des problématiques passe partout (comment l'écriture de l'auteur parvient à régler tel ou tel problème, même si l'observation de l'écriture doit bien sûr jouer un rôle important dans un travail littéraire, ce qui souvent ne fut d'ailleurs pas le cas dans les prestations entendues) et préférer une perspective plus appropriée à la spécificité du sujet et de l'œuvre. Ainsi une bonne étude littéraire (notée 16) sur les vers 662-946 des *Trachiniennes* s'est interrogée sur le choix de Sophocle de faire figurer trois grands récits au cœur d'une tragédie dont ils semblent distendre la tension dramatique. Il est à rappeler que les considérations littéraires, comme ici les perspectives dramaturgiques, sont toujours à préférer aux études psychologisantes, qui tombent vite dans le piège de l'illusion référentielle.

Un minimum de bon sens et de réalisme est néanmoins souhaitable pour assurer la réflexion sur des bases solides et concrètes. Une bonne méthode impose de commencer par préciser ce dont on parle. Ainsi dans une étude littéraire est-il souhaitable de présenter rapidement le corpus, ses caractéristiques spatio-temporelles, les principales données de l'action, en se souvenant que les membres du jury ne sont pas tous spécialistes de l'œuvre étudiée. Comme il faut néanmoins éviter une première partie purement descriptive ou qui se borne à lister les occurrences du thème proposé, il faut s'efforcer d'intégrer cette présentation dans un premier développement éclairant déjà un des aspects de la problématique, ce qui fut le cas dans l'étude littéraire des *Trachiniennes* évoquée précédemment. Une première partie sur le tragique a permis à la candidate de rendre compte de la composition de son passage en dégageant la fatalité présidant aux enchaînements de l'action et l'ironie tragique qui précipite les personnages de haut. Ensuite elle a pu analyser comment les récits amplifiaient cette dimension et quelle leçon s'en dégageait. Il est aussi nécessaire de tenir compte des décors et de l'action qui s'y déroule pour pouvoir envisager avec pertinence le symbolisme de telle partie de *Tête d'Or*. Ainsi c'est dans le cadre élevé du Caucase, suggéré sur scène par la présence d'un palan, à proximité de l'arbre où se joue la crucifixion de la Princesse, que surgit

l'aspiration à une élévation spirituelle. L'oubli de ces détails matériels suspend les interprétations dans le vide et leur ôte toute crédibilité. De même dans une leçon sur Mazarin chez Retz, il faut partir des apparitions de Mazarin, de ses actions, de son portrait pour pouvoir penser la relation entre portrait et rôle, mettre en perspective le rôle dans l'histoire et le récit et non se précipiter vers l'apologie de Retz par lui-même. Dans une autre leçon sur le couple de Bouillon, préciser l'identité de chacun des deux époux permettait de mieux appréhender leur relation et la prééminence paradoxale par rapport aux mœurs du temps de Madame de Bouillon. L'oubli fort préjudiciable de ces prémisses peut entraîner des différences allant du simple (7-8) au double (14-16) dans la notation.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'organisation du développement, la nécessité de convaincre exige une grande rigueur dans l'argumentation□les idées doivent s'enchaîner avec logique et clarté et s'appuyer sur un choix très sélectif de citations. Pour chaque idée, il suffit pour étayer solidement la réflexion d'un seul exemple éventuellement un peu développé (ou deux au maximum), choisi(s), lu(s), traduit(s) pour les textes anciens et commenté(s) de façon à ce qu'y apparaisse clairement l'idée qu'on veut montrer. La pensée gagne en dynamisme et densité si l'on évite des avalanches d'occurrences. Il faut donc procéder à des choix drastiques dans les relevés établis lors de la recherche, bien noter les pages des extraits à lire ou les marquer d'un signet, afin d'éviter de se trouver en panique, si on ne retrouve plus son passage□ bref privilégier l'ordre et la qualité sur la quantité. Rappelons aussi l'utilité d'appuyer ces commentaires sur les qualités propres de l'écriture de l'auteur□ainsi dans une leçon précédemment évoquée, la fréquence dans *L'Heptaméron* des mentions du type «□ advint que...□» permettait d'envisager la liberté affectée par les narrateurs dans le ménagement des péripéties en contraste avec le déterminisme augustinien imprégnant la philosophie des devisants. La prise en compte de la poétique claudélienne du verset et du rythme iambique aurait enrichi plus d'une analyse orientée vers la spiritualité propre à cet auteur. L'impératif de progressivité du développement ne doit pas non plus être oublié, la dernière partie devant permettre un approfondissement, l'intervention du point de vue de l'auteur, une interprétation des symbolismes ...Ainsi une assez bonne leçon (notée 14) sur la terre dans *Tête d'Or* a eu raison, après avoir envisagé l'ambivalence du thème et ses symboliques, de s'achever sur une réflexion sur la vision claudélienne de la vie terrestre dans cette pièce, même si elle aurait eu alors intérêt à s'élargir aussi sur la dialectique qui s'y joue entre terre et ciel.

L'introduction doit être menée rondement. Elle ne doit en aucun cas excéder cinq minutes. Conformément aux usages de la dissertation, elle doit permettre de comprendre pourquoi on a posé le sujet, préciser la compréhension que s'en fait le candidat à l'aide de quelques définitions utiles, formuler la problématique qui va orienter la réflexion et annoncer les parties, auxquelles certains candidats donnent des titres, qu'ils reprennent au cours de leur exposé, une bonne façon de guider l'auditeur et de l'aider à se repérer. Si cette partie est rédigée et lue, ce que font à juste titre beaucoup de candidats pour s'aider à prendre un peu d'assurance face au stress inévitable au début de leur exposé, il faut toutefois éviter toute précipitation fâcheuse, donner du relief à la problématique et ménager de brèves pauses pour que le jury puisse noter les repères qu'on lui fournit.

Quant à la conclusion qu'il faut veiller à ne pas bâcler dans l'urgence finale, rappelons qu'il est de bonne pédagogie de souligner à la fin d'un exposé ce que l'on veut que les auditeurs retiennent principalement et que, dans une situation de compétition comme celle d'un concours, il est de bonne guerre de s'imposer au souvenir du jury par quelque remarque forte et fine. Il est inutile de reprendre la substance de tout l'exposé mais il faut rassembler ses éléments saillants de façon à apporter une réponse claire et nuancée à la problématique posée en introduction. Si la prudence se comprend face aux enjeux de l'épreuve, elle est rarement un atout à ce moment de l'exposé — un travail approfondi doit permettre de prendre position sur le problème posé et le jury apprécie les candidats qui font alors preuve de quelque courage intellectuel dans la réponse qu'ils formulent au terme d'une réflexion argumentée. La conclusion est souvent aussi le lieu d'un élargissement, où le candidat est amené à faire preuve de sa culture par quelque mise en perspective avec le genre, l'époque ou d'autres œuvres de l'auteur, à condition de s'avancer en terre connue, car on risque de se faire interroger dans l'entretien sur les pistes ainsi ouvertes. En ce qui concerne l'entretien, il en a été largement question dans la première partie de ce rapport.

S'il y a, comme on a cherché à le montrer, des recettes qui favorisent la réussite de la leçon, elles ne constituent pas néanmoins un sésame dispensant d'intelligence et de travail. Mais on voudrait que les futurs candidats prennent conscience que, même en période de restriction de postes, la réussite est à portée de main, à condition de le vouloir vraiment et de consentir avec modestie, méthode et ténacité à la discipline intellectuelle que cette volonté impose.